

Carnet de photomontages du projet éolien de Sieuraguel

ANNEXE AU VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE DE L'ÉTUDE D'IMPACT



Etude réalisée par :

ENCIS Environnement
Parc Ester Technopole
21 rue Columbia
87068 Limoges

Maître d'ouvrage

ABO Wind SARL
2, rue du Libre Echange
31506 TOULOUSE Cedex 5

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Version	Etabli par :	Corrigé par :	Validé par :	Commentaires et date
0	Thomas Poncelas	Perrine Roy	Perrine Roy	Première émission (version minute) 09/02/2023
	TP	PR	PR	
1	Thomas Poncelas	Perrine Roy	Perrine Roy	Version finale pour dépôt du DDAE 21/11/2023
	TP	PR	PR	

Préambule

La société ABO Wind, opérateur/producteur français d'énergie renouvelable, a initié le projet éolien de Sieuraguel sur la commune d'Aignes dans le département de la Haute-Garonne (31).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photosimulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontage.

Table des matières

1	Méthodologie	7
1.1	Auteurs.....	9
1.2	Méthodologie.....	9
1.3	Les prises de vues retenues pour les photomontages.....	10
1.4	Le contexte éolien	13
2	Photomontages de l'aire d'étude éloignée	14
3	Photomontages de l'aire d'étude rapprochée	34
4	Photomontages de l'aire d'étude immédiate	88
5	Table des illustrations	204

1 Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte de la société de développement ABO Wind.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie

Les photomontages ont été réalisés par ENCIS Environnement. La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état actuel du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagères et patrimoniaux.

Les points de vue servant à illustrer les impacts et réaliser les photomontages sont positionnés de manière à optimiser les visibilité du projet étudié, afin de présenter les secteurs où les vues sont les plus impactantes. Ainsi, de manière générale, les photomontages illustrent les impacts les plus importants vis-à-vis de l'élément visé (structure paysagère, lieu de vie, axe de communication, élément patrimonial ou touristique) et sont de ce fait souvent maximisants.

La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel **Windpro** comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation des clichés sur le terrain** : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3200 (APSC) équipé d'un objectif 18-105 mm. La focale est réglée sur 32 mm (équivalente à 48 mm au format 24 x 36, soit un angle de 40°), ce qui correspond à la reconnaissance des symboles pour la vision humaine, et à une absence de déformation de la perspective. Pour chaque point de vue, trois séries de trois photographies minimum sont prises, avec un décalage de 10°. Un trépied à niveau est utilisé. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

- **Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro** : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure est la suivante : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets existants ou approuvés (parcs accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

- **Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro** : Chaque vue est positionnée dans le module cartographique à partir de ses coordonnées GPS. Il en est de même pour chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât de mesure, château d'eau, arbre, etc.).

- **Création des simulations graphiques pour le projet éolien** : Les motifs paysagers sont utilisés comme points de repère pour le calage précis des éoliennes dans le panorama. Les rotors des éoliennes ont été orientés « face caméra » afin de maximiser leur emprise visuelle. Néanmoins, dans le cas où des éoliennes existantes sont visibles sur le panorama, les rotors des éoliennes ont été orientés dans la même direction que celle des rotors des éoliennes existantes. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet un paramétrage automatique du rendu des éoliennes (luminosité, teinte, couleur allant du blanc au gris sombre, ombres...). Une représentation en couleur (vue en esquisse) se superposant à une vue en noir et blanc permet de mieux localiser les éoliennes en partie ou totalement masquées par la végétation ou le relief.

- **Réalisation des vues réalistes** : Les photographies réalisées présentent un angle de 40°, qui correspond à notre champ visuel pour la reconnaissance des symboles (cf. schéma ci-contre). Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 55 cm de l'œil.

- **Réalisation de planches de présentation des photomontages** : Ces planches comprennent une frise de trois photographies de l'état initial, une frise avec le projet (photomontages) et une frise avec le projet et les projets existants ou approuvés (dans le cas des photomontages retenus pour l'analyse des effets cumulés) en esquisse sur un fond en noir et blanc. Chaque photographie couvrant un angle de 40°, la frise de trois photographies permet ainsi de couvrir un angle total de 120° (cf. Figure 2), ce qui correspond à la vision binoculaire humaine (utilisation synchrone des deux yeux). La photographie centrale est généralement dirigée vers le projet et les deux autres l'encadrent pour le contextualiser.

Les planches comprennent également deux cartes de localisation avec des cônes de vue, les informations techniques sur la prise de vue et le photomontage (coordonnées GPS en Lambert 93, date et heure de la prise de vue, focale, ouverture, vitesse, ISO, azimut de la vue centrale, angle visuel du parc, distance à l'éolienne la plus proche), une coupe topographique et éventuellement des zooms.

Concernant les coupes, le rapport altitude/distance est de 2. La ZIP est localisée par un trait rouge.

Les projets existants ou approuvés sont inventoriés et localisés pages suivantes.

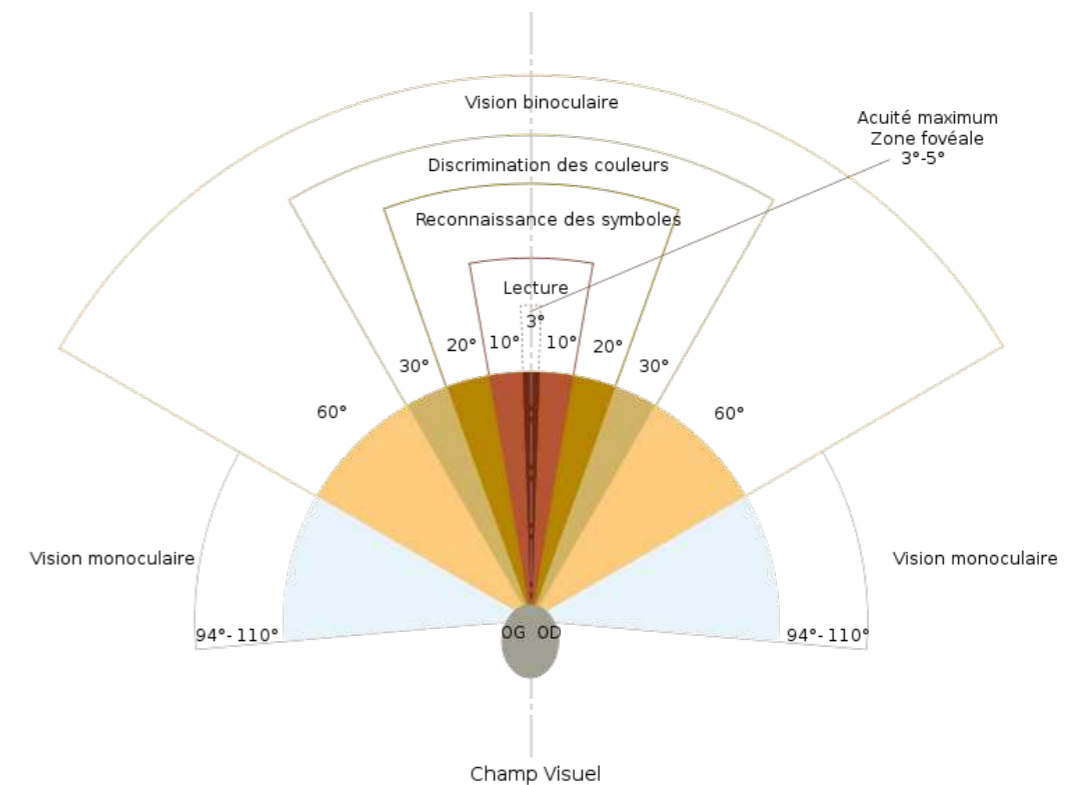


Figure 1 : Champ de la vision humaine (source : Wikipédia – Par Rheto).

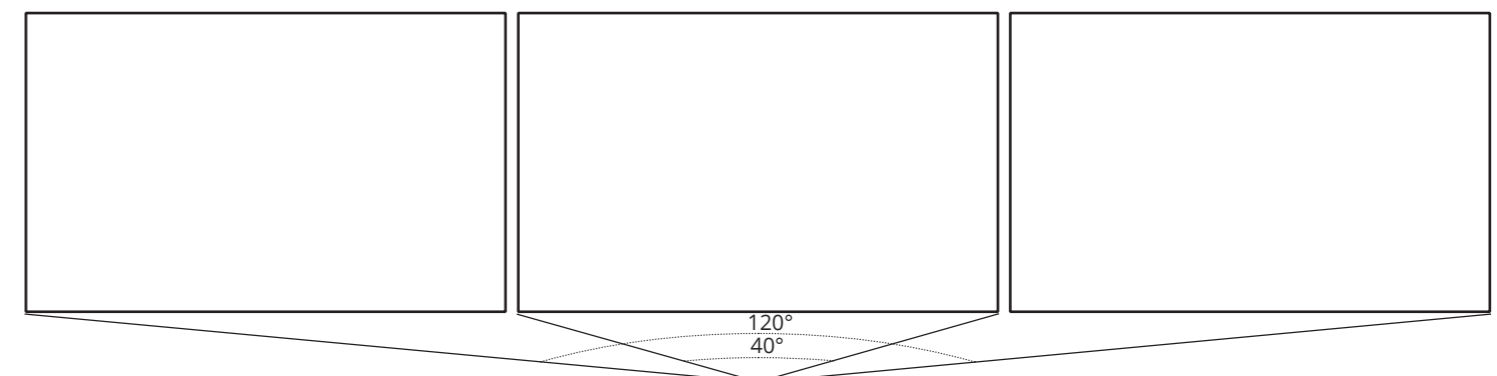


Figure 2 : Frise de photographies.

1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventariant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-dessous et la carte de localisation de ces vues est disponible dans les pages suivantes.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue (si l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc.), la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis ce lieu.

La carte présente les points de vue retenus dans leur contexte paysager et patrimonial.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
1	Unité paysagère de la vallée de l'Ariège et patrimoine	Depuis l'entrée du mémorial, le long de la D820	Très faible	-
2	Unité paysagère des collines cultivées du Lauragais	Depuis la colline surplombant Belpech	Très faible	-
3	Unité paysagère de l'agglomération toulousaine	A proximité de Clermont-le-Fort	Très faible	-
4	Unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais	A proximité de Saint-Félix-Lauragais	Très faible	-

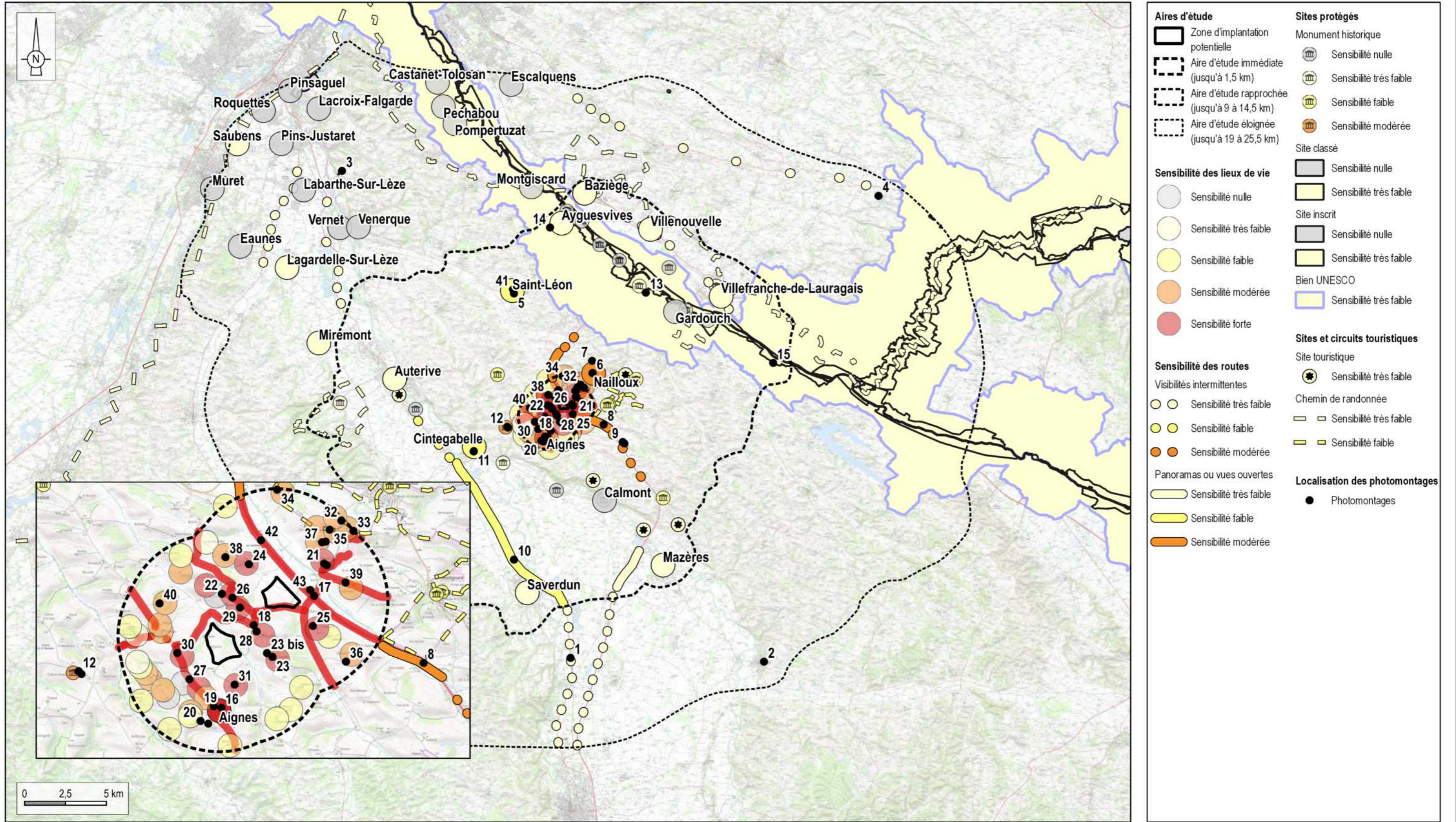
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
5	Lieux de vie et structures paysagères	Depuis l'intersection entre la rue de l'église et la rue du chemin de ronde à Saint-Léon	Faible	Très faible
6	Lieux de vie et patrimoine	Depuis la rue en contrebas de l'église de Nailloux	Très faible	-
7	Lieux de vie et patrimoine	Depuis le quartier haut de Nailloux	Faible	-
8	Axes de communication	Depuis le pont au-dessus de l'A66	Modéré	Faible
9	Effet cumulé	Depuis les hameaux de Bellevue et Bigorre	Très faible	-
10	Axes de communication et structures paysagères	Au niveau du rond-point sur la D820	Très faible	Très faible
11	Patrimoine	Depuis le calvaire de Cintegabelle	Nul	-
12	Patrimoine	Depuis le pigeonnier du Bouyssou	Très faible	-
13	Patrimoine et structures paysagères	Depuis les abords du Canal du Midi, à Gardouch	Très faible	-
14	Patrimoine	Depuis le périmètre de protection UNESCO, à Ayguesvives	Très faible	-
15	Patrimoine	Depuis une colline surplombant le Canal du Midi	Très faible	-
41	Lieux de vie	Depuis le centre-bourg de Saint-Léon	Très faible	-

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
16	Lieux de vie	Depuis le centre-bourg d'Aignes	Faible	-
17	Axes de communication	Depuis le pont au-dessus de l'A66	Modéré	-

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
18	Axes de communication	Depuis la D25 à proximité du lieu de vie de Proudhom	Faible	-
19	Lieux de vie	Depuis l'entrée ouest du bourg d'Aignes	Très faible	-
20	Lieux de vie	Depuis l'ouest du bourg d'Aignes	Très faible	-
21	Lieux de vie	Depuis le hameau En Rauzel	Fort	-
22	Lieux de vie	Depuis le hameau Le Grenadier	Modéré	Faible
23	Lieux de vie	Depuis le hameau La Causside (A)	Faible	-
23 bis	Lieux de vie	Depuis le hameau La Causside (B)	Modéré	-
24	Lieux de vie	Depuis le hameau Le Fort	Fort	Modéré
25	Lieux de vie	Depuis le hameau L'Embarasse	Fort	-
26	Lieux de vie	Depuis le hameau Sainte-Germaine	Fort	-
27	Lieux de vie	Depuis le hameau Madié	Faible	-
28	Lieux de vie	Depuis le hameau Proudhom	Faible	-
29	Lieux de vie	Depuis le hameau Montussac	Modéré	-
30	Lieux de vie	Depuis le hameau Tassouen	Faible	Faible
31	Lieux de vie	Depuis le hameau Perry	Faible	-
32	Lieux de vie	Depuis le hameau Oulieu	Modéré	-
33	Lieux de vie	Depuis le hameau Nauzelaire	Modéré	Faible
34	Lieux de vie	Depuis le hameau En Cuns	Modéré	-
35	Lieux de vie	Depuis les hameaux Piquetalent et Borde-Neuve de Nailloux	Modéré	-
36	Lieux de vie	Depuis le hameau Déourné	Faible	-
37	Lieux de vie	Depuis le hameau La Fageole	Modéré	-
38	Lieux de vie	Depuis le hameau Les Gabaches	Modéré	Modéré
39	Lieux de vie	Depuis le hameau Crabemorte	Modéré	-
40	Lieux de vie	Depuis le hameau Combouil	Faible	-
42	Axes de communication	Depuis l'autoroute A66, au nord-ouest	Fort	-
43	Axes de communication	Depuis l'autoroute A66, au sud-est	Fort	-

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.

Synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

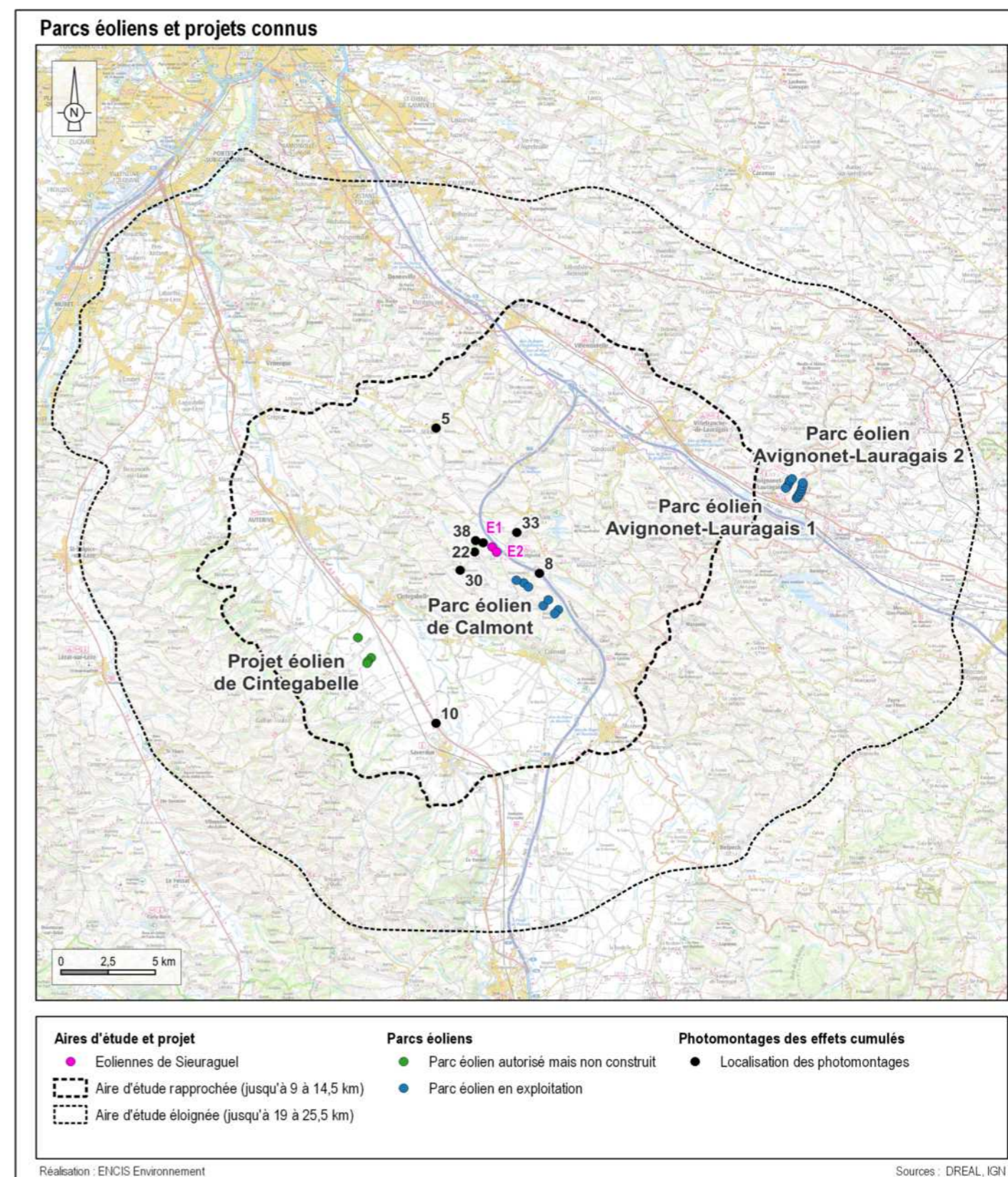
Carte 1 : Localisation de l'ensemble des photomontages.

1.4 Le contexte éolien

Le contexte éolien et les projets existants et approuvés sont présentés au chapitre 6.2.9 du volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact.

PROJETS EN EXPLOITATION DANS L'AIRES D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	Description	Etat	Distance au projet (km)
Parc éolien de Calmont	- Mise en service en décembre 2015 - 7 éoliennes de 2,05 MW - Hauteur totale : 126 m	En exploitation	1,9
Projet éolien de Cintegabelle	- Arrêtés d'autorisation du 22/09/2022 - 4 éoliennes de 3 MW - Hauteur totale : 150 m	Autorisé	8,7
Parc éolien Avignonet-Lauragais 1	- Mise en service en 2002 - 10 éoliennes de 0,8 MW - Hauteur totale : 75 m	En exploitation	15,7
Parc éolien Avignonet-Lauragais 2	- Mise en service en 2002 - 2 éoliennes de 2,3 MW - Hauteur totale : 100 m	En exploitation	16,6

Tableau 2 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.



Carte 2 : Localisation des projets existants ou approuvés.

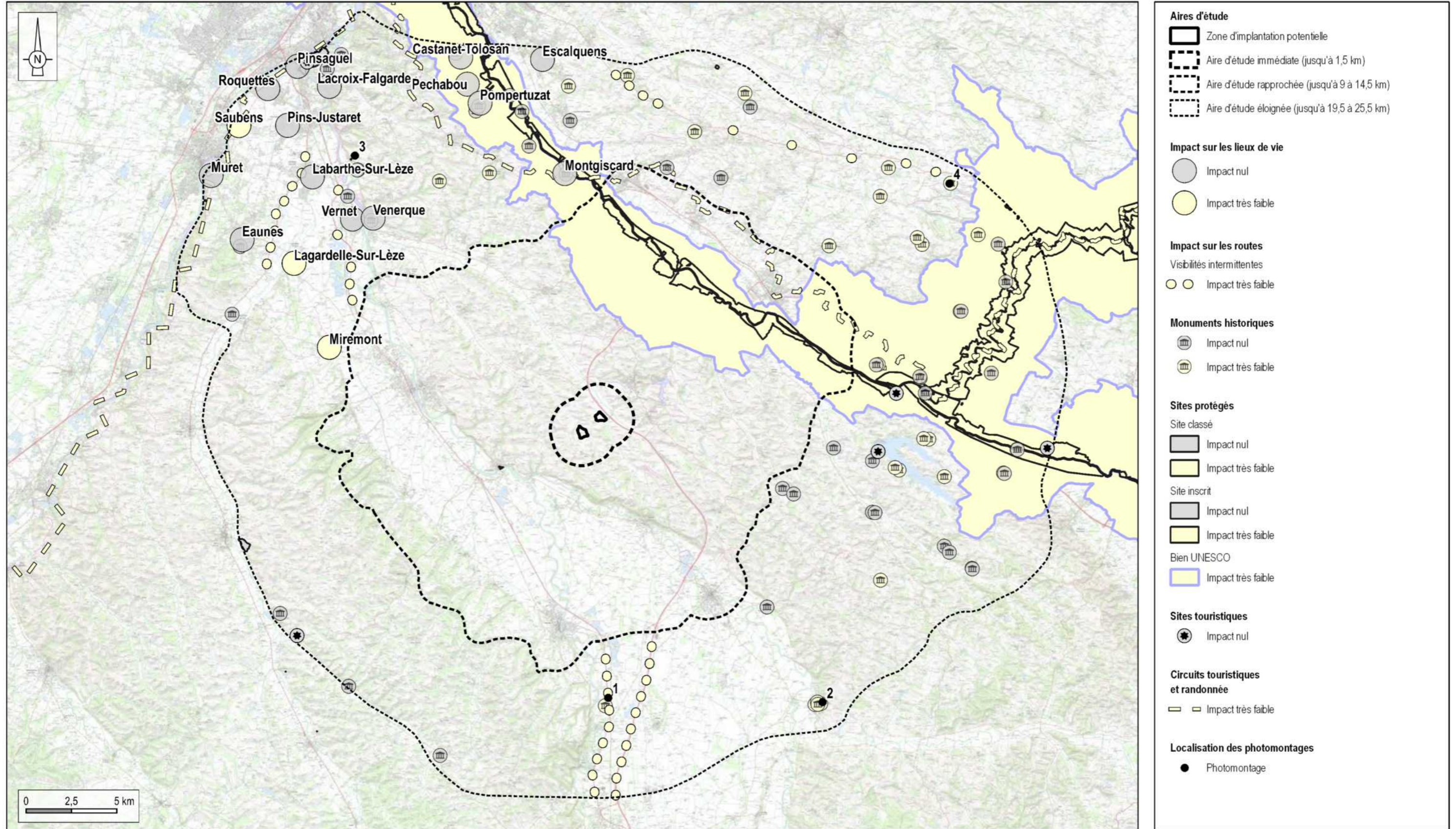
2 Photomontages de l'aire d'étude éloignée

Quatre photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
1	Unité paysagère de la vallée de l'Ariège, monument historique camp de concentration et d'internement du Vernet	Depuis l'entrée du mémorial, le long de la D820	Très faible	-
2	Unité paysagère des collines cultivées du Lauragais	Depuis la colline surplombant Belpech	Très faible	-
3	Unité paysagère de l'agglomération toulousaine	A proximité de Clermont-le-Fort	Très faible	-
4	Unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais	A proximité de Saint-Félix-Lauragais	Très faible	-

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.

Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

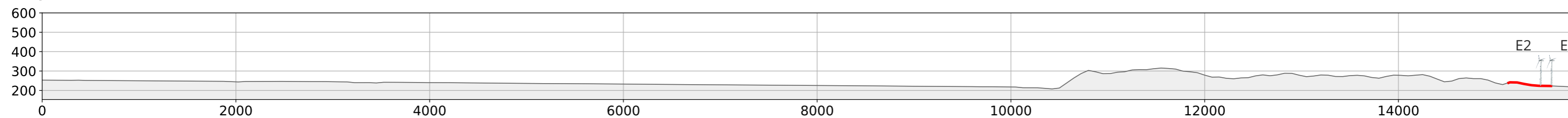
Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Prise de vue depuis les abords du camp de concentration et d'internement du Vernet

Enjeux : Relations avec les unités paysagères et le patrimoine

Le camp de concentration et d'internement du Vernet est implanté au bord de la route départementale D820 dans l'unité paysagère de la plaine de l'Ariège. Les parcelles agricoles bordant la route permettent des ouvertures visuelles néanmoins restreintes par les boisements lointains. Depuis ce point de vue, les pales des éoliennes atteignent la cime des arbres, ne la dépassant que rarement. Compte tenu des masques arborés et bâtis, les éoliennes sont très peu perceptibles.

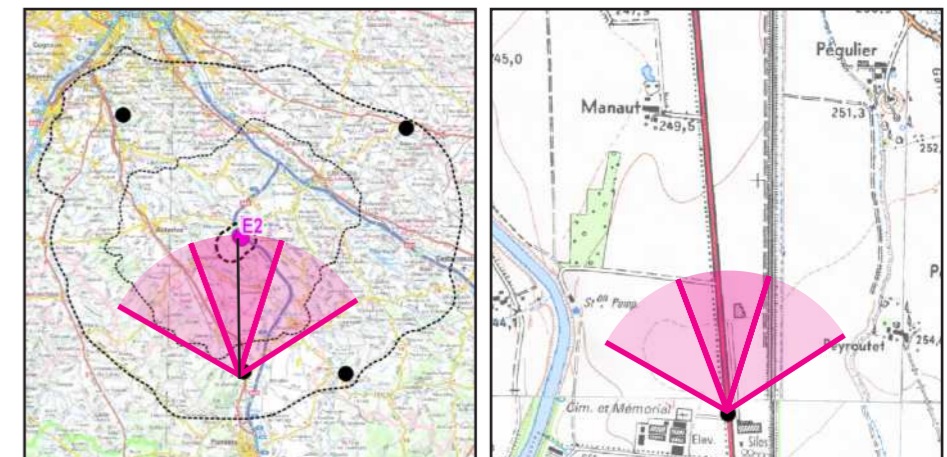
L'impact est très faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 586914 / 6234370	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 09:59	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 2,6°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,8°
	Eolienne la plus proche : E2, à 15 446 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x4)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis les abords du camp de concentration et d'internement du Vernet (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords du camp de concentration et d'internement du Vernet (état projeté, 2/3)



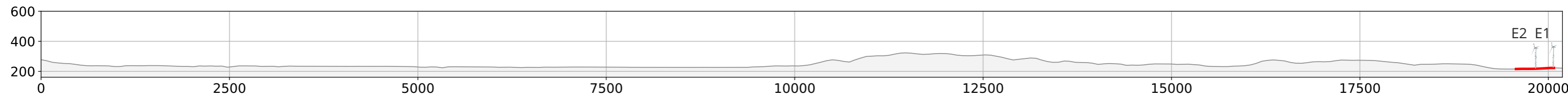
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 2 : Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines cultivées du Lauragais

Enjeux : Relations avec les unités paysagères

Le point de vue est situé sur une colline dominant le village de Belpech et offre une vue ouverte sur l'unité paysagère des collines cultivées du Lauragais. Le paysage initial est caractérisé par une succession de boisements, de collines douces et de parcelles agricoles ouvertes. Au loin, les éoliennes du parc de Calmont sont perceptibles au-dessus du relief. Depuis le point de vue, le relief masque une grande partie du projet dont seuls les bouts de pales seront perceptibles de façon intermittente.

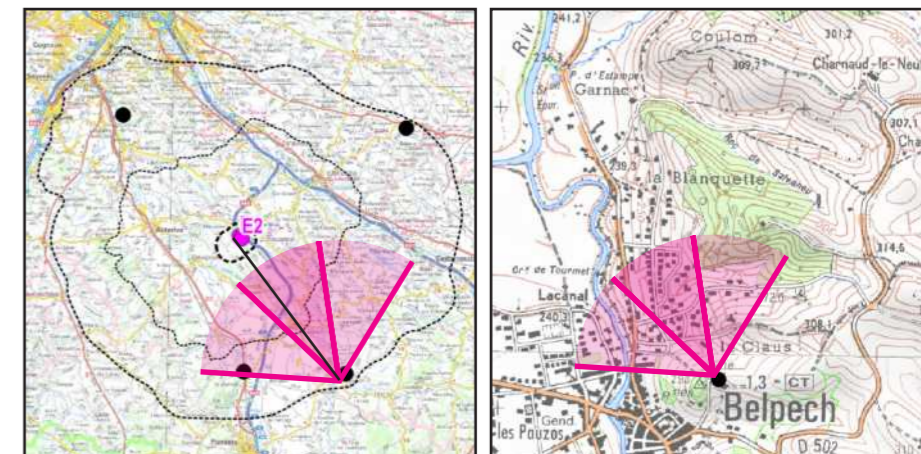
L'impact est très faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 598740 / 6234135	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 09:29	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 331,6°
Vitesse : 1/125 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,04°
	Eolienne la plus proche : E2, à 19 771 m

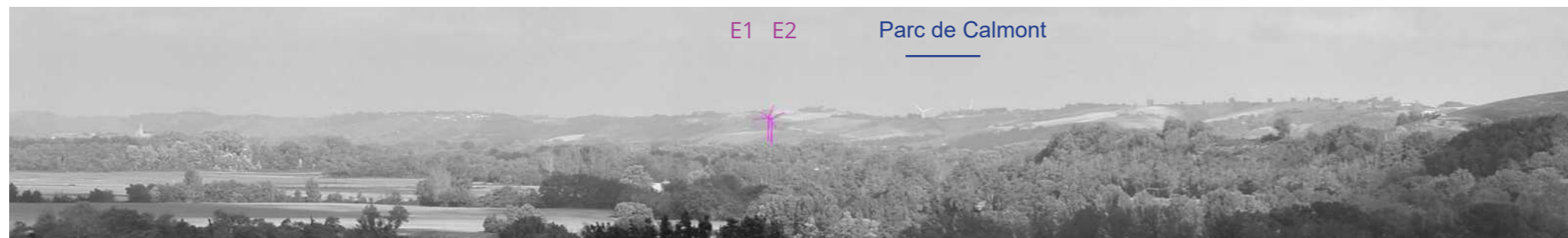
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 4)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines cultivées du Lauragais (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines cultivées du Lauragais (état projeté, 2/3)

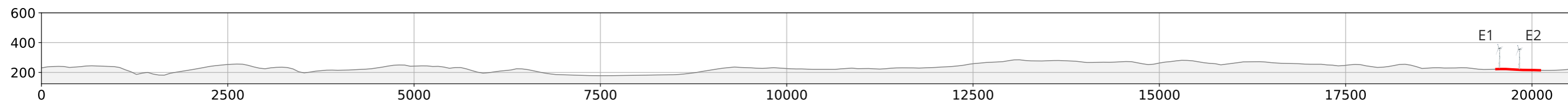


Vue 3 : Prise de vue depuis l'unité paysagère de l'agglomération toulousaine

Enjeux : Relations avec les unités paysagères

Le point de vue est localisé sur une colline dominant le bourg de Clermont-le-Fort, site classé, et offre une vue ouverte sur l'unité paysagère de l'agglomération toulousaine et sur le massif des Pyrénées à l'horizon. Les boisements filtrent les vues sur le projet éolien dont seul le bout des pales émerge de la végétation de façon intermittente. Une covisibilité indirecte avec le site classé est identifiée. Le projet reste néanmoins très peu prégnant dans la vue.

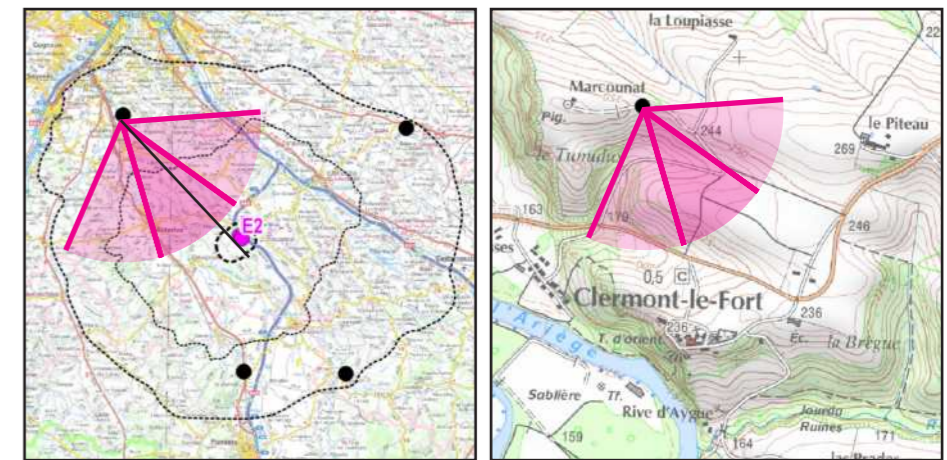
L'impact est très faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 572942 / 6264118	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 13:37	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 143,7°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,08°
	Eolienne la plus proche : E1, à 19 471m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 4)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'unité paysagère de l'agglomération toulousaine (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis l'unité paysagère de l'agglomération toulousaine (état projeté, 2/3)

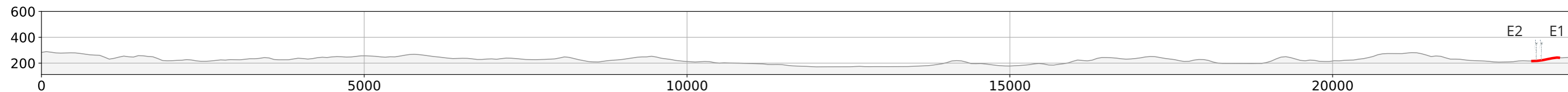


Vue 4 : Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais

Enjeux : Relations avec les unités paysagères

Le point de vue est localisé en périphérie du village de Vaux et offre une vue dégagée sur l'unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais. Le paysage est caractérisé par de grandes parcelles agricoles ponctuées de quelques boisements épars. Les collines au loin masquent une partie du projet. La moitié supérieure des éoliennes, dont la nacelle et la quasi-totalité du rotor seront cependant perceptibles. La distance atténue néanmoins cette perception.

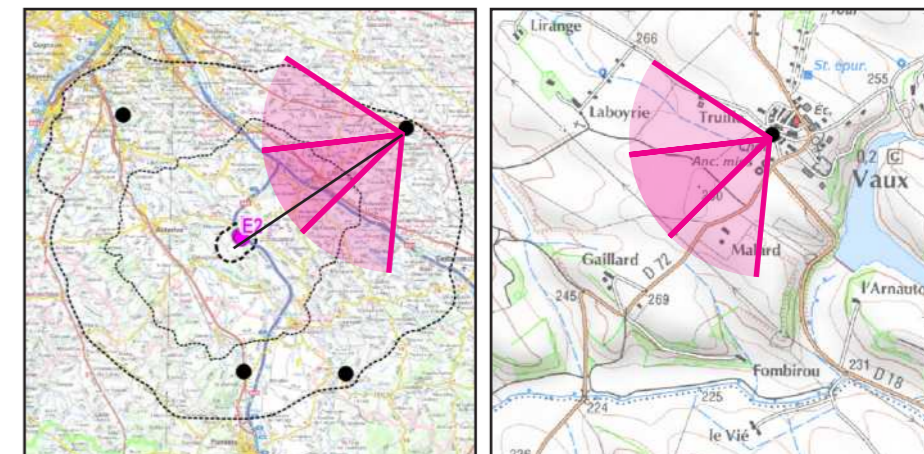
L'impact est très faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x5)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 605742 / 6262589	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 08:23	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 243,4°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,9°
	Eolienne la plus proche : E2, à 22 950 m

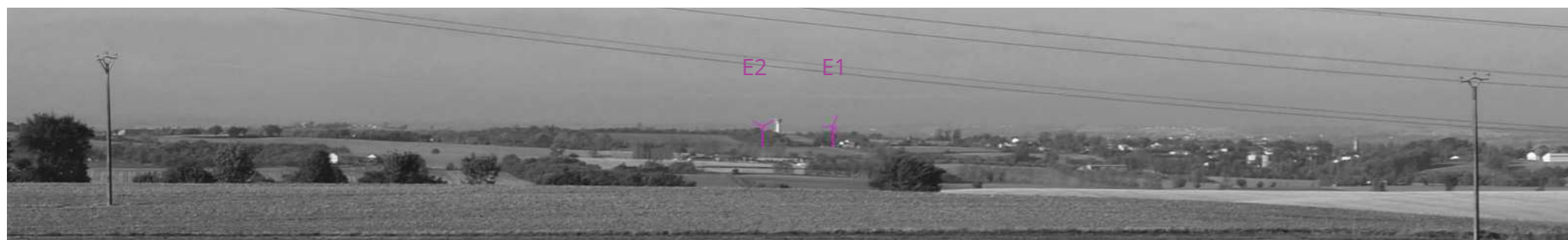
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 4)



Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'unité paysagère des collines ouvertes du Lauragais (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

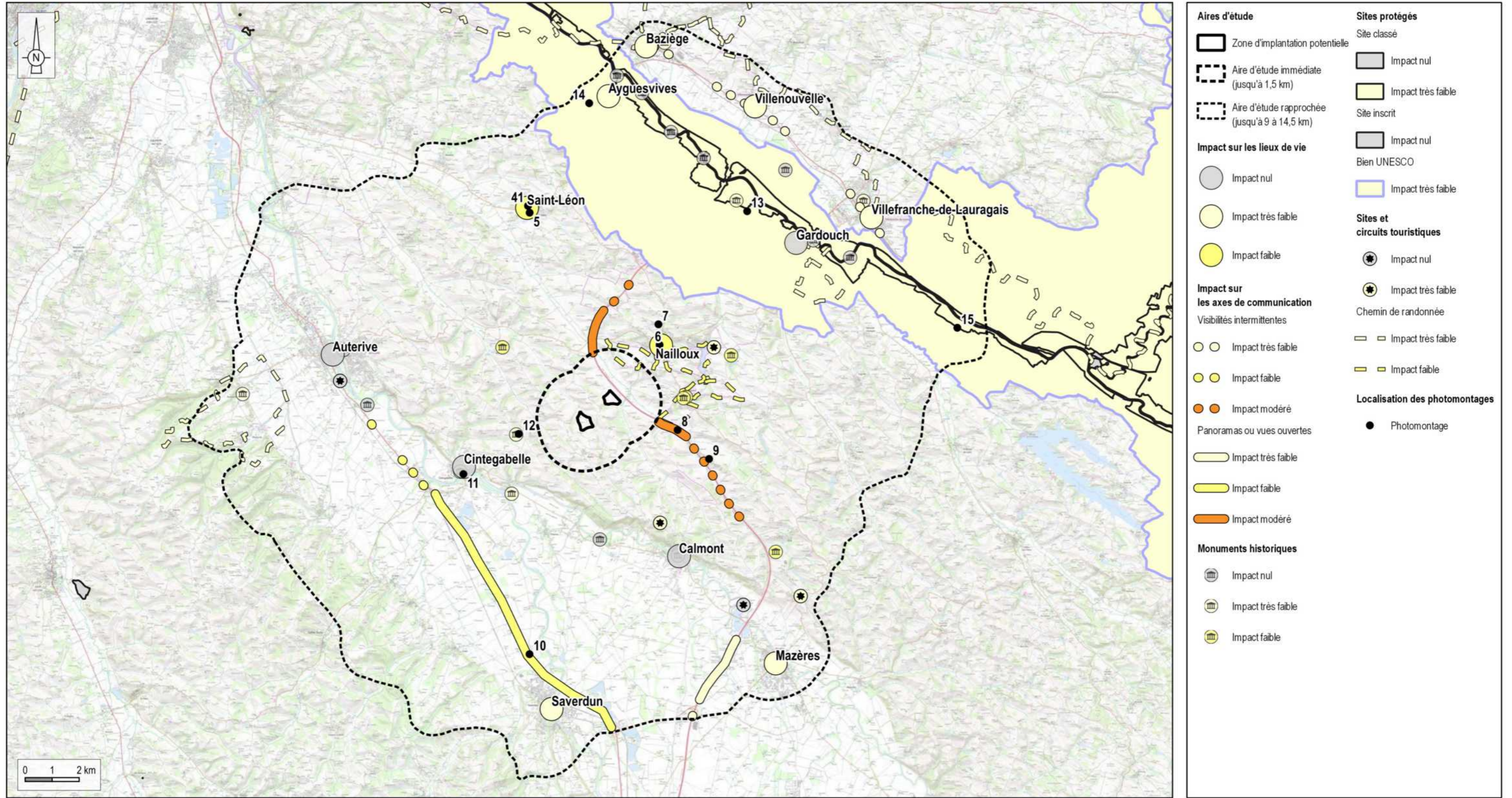
3 Photomontages de l'aire d'étude rapprochée

Douze photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
5	Lieux de vie et structures paysagères	Depuis l'intersection entre la rue de l'église et la rue du chemin de ronde à Saint-Léon	Faible	Très faible
6	Lieux de vie et patrimoine	Depuis la rue en contrebas de l'église de Nailloux	Très faible	-
7	Lieux de vie et patrimoine	Depuis le quartier haut de Nailloux	Faible	-
8	Axes de communication	Depuis le pont au-dessus de l'A66	Modéré	Faible
9	Effet cumulé	Depuis les hameaux de Bellevue et Bigorre	Très faible	-
10	Axes de communication et structures paysagères	Au niveau du rond-point sur la D820	Très faible	Très faible
11	Patrimoine	Depuis le calvaire de Cintegabelle	Nul	-
12	Patrimoine	Depuis le pigeonnier du Bouyssou	Très faible	-
13	Patrimoine et structures paysagères	Depuis les abords du Canal du Midi, à Gardouch	Très faible	-
14	Patrimoine	Depuis le périmètre de protection UNESCO, à Ayguesvives	Très faible	-
15	Patrimoine	Depuis une colline surplombant le Canal du Midi	Très faible	-
41	Lieux de vie	Depuis le centre-bourg de Saint-Léon	Très faible	-

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.

Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée



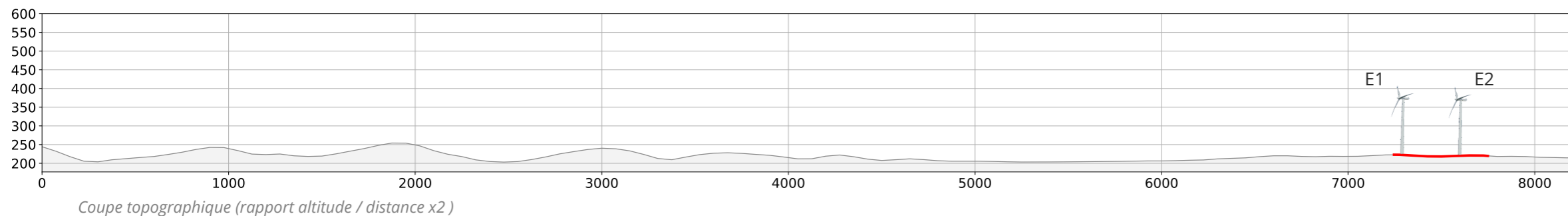
Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 5 : Prise de vue depuis la rue de l'église à Saint-Léon

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et les structures paysagères



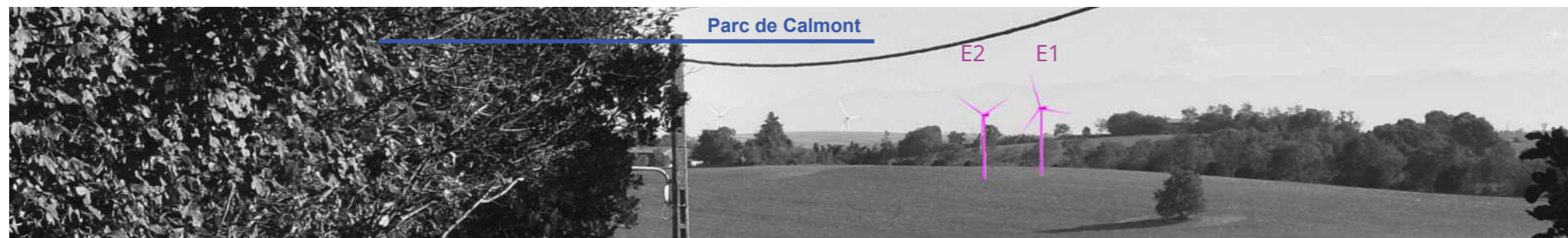
Depuis le point de vue, une trouée dans la végétation bordant la route offre une fenêtre de vue sur le paysage lointain. Depuis ce tronçon de la route de l'église, le projet apparaît clairement à l'horizon. Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du parc de Calmont, soulignant les lignes de force du paysage que sont les collines du Lauragais, et dans une moindre mesure, la chaîne des Pyrénées qui se distingue en arrière plan. Des reliefs intermédiaires masquent une grande partie des éoliennes dont les rotors sont néanmoins bien visibles. Quelques linéaires boisés créent un plan intermédiaire et mettent à distance le projet sans toutefois réduire sa prégnance visuelle.

L'impact est faible.

Le projet s'inscrit dans le prolongement du parc de Calmont existant. Les nacelles du parc à l'étude se positionnent au même niveau que les nacelles du parc voisin, offrant un ensemble cohérent.

L'impact cumulé est très faible.

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 4)



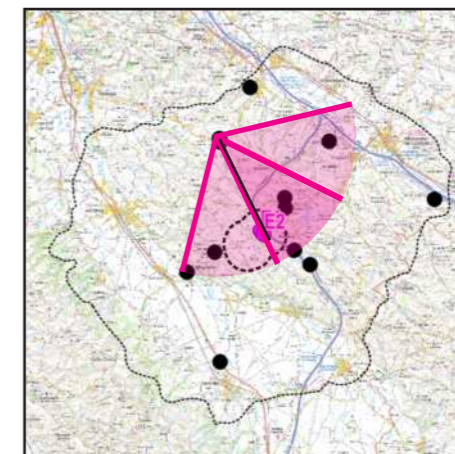
Etat projeté avec esquisse



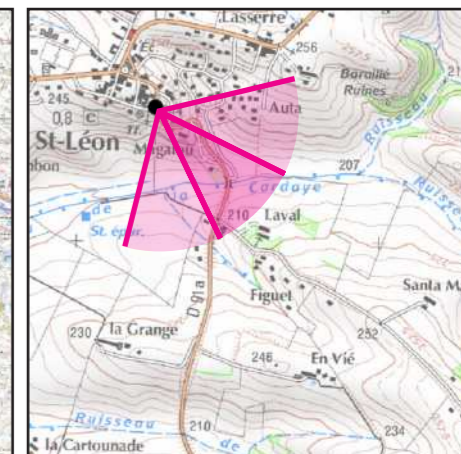
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 583456 / 6256626	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 15:54	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 134,4°
Vitesse : 1/125 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,8°
	Eolienne la plus proche : E1, à 7 221 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Saint-Léon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Saint-Léon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Saint-Léon (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Saint-Léon (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



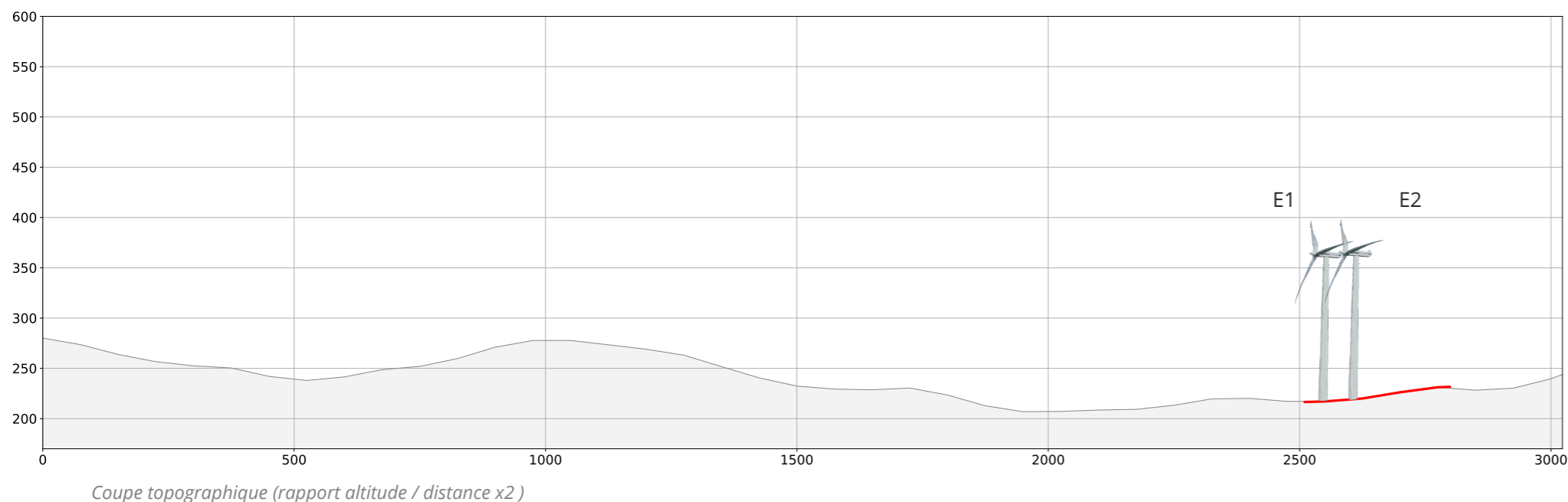
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 6 : Prise de vue depuis le parvis de l'église de Nailloux

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et le patrimoine

Le point de vue est localisé à proximité de l'église, le long de la rue de la Liberté qui borde le square situé face au parvis de l'édifice. Situé en surplomb, le relief et les constructions ouvrent une fenêtre de vue relativement réduite sur le versant opposé de la vallée de l'Aïse. Bien que le projet apparaisse en grande partie masqué par les constructions au second plan, les bouts de pale des deux éoliennes seront perceptibles de façon périodique au-dessus des toitures. Malgré la proximité du projet, celui-ci est très peu prégnant dans la vue

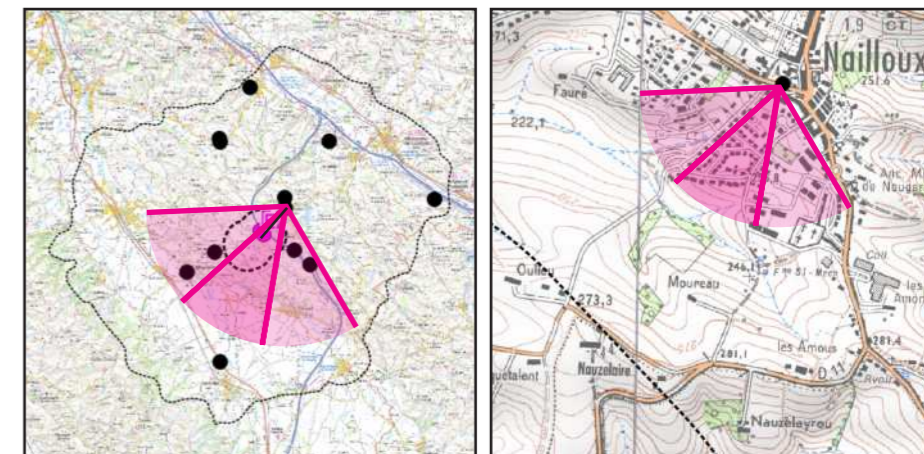
L'impact est très faible.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 588271 / 6251756	Ouverture : F/6.3
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 09:47	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 210,7°
Vitesse : 1/160 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 8,4°
	Eolienne la plus proche : E1, à 2 494m

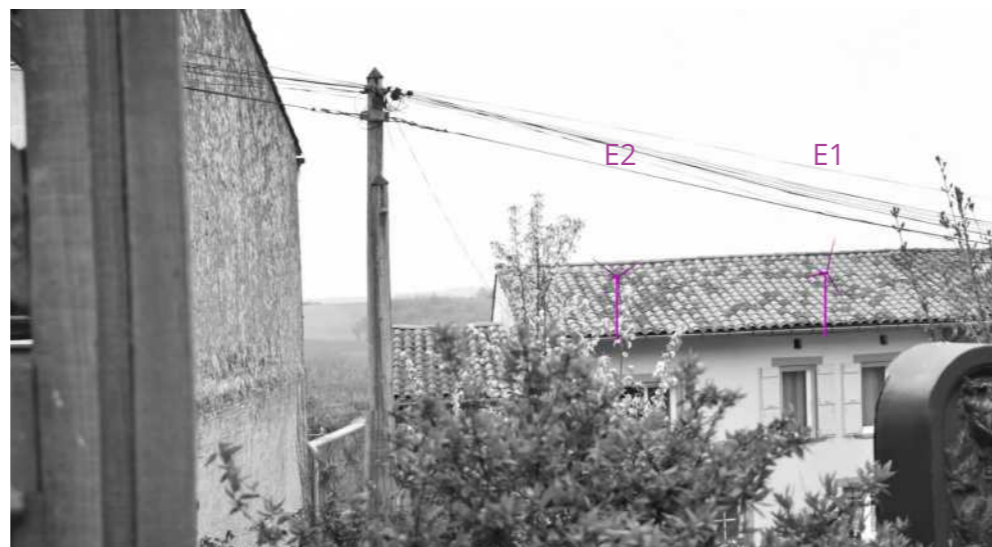
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le parvis de l'église de Nailloux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le parvis de l'église de Nailloux (état projeté, 2/3)



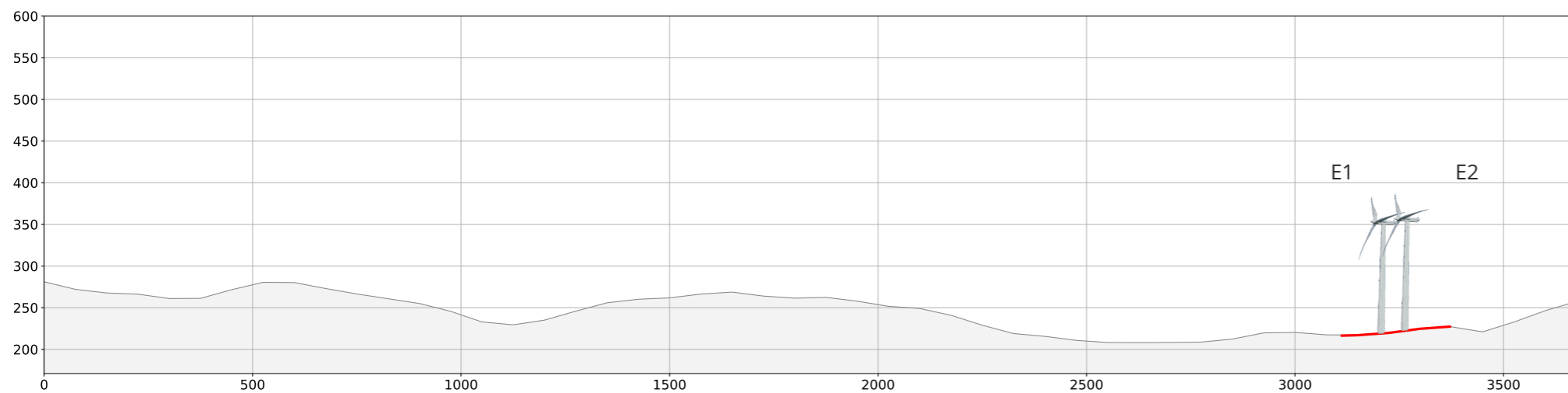
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 7 : Prise de vue depuis le quartier haut de Nailloux

Enjeux : Relations avec les lieux de vie et le patrimoine

Le point de vue est localisé dans un quartier pavillonnaire au nord de Nailloux et offre une vue directe sur la chaîne des Pyrénées en arrière-plan. Une colline et un petit vallon séparent le point de vue du projet qui dépasse au-dessus des habitations en vis-à-vis. Ce relief intermédiaire permet de mettre à distance le projet tout en masquant sa moitié inférieure. Seule la moitié supérieure des éoliennes est alors visible. Depuis ce point de vue, une covisibilité indirecte avec l'église de Nailloux, monument historique partiellement inscrit, est possible. Néanmoins, le rapport d'échelle entre l'édifice et les éoliennes est équilibré. Ces dernières culminent à une altitude proche des éclairages du stade et n'offrent pas de concurrence visuelle avec le clocher. Les éoliennes soulignent l'horizontalité de la colline et ne représentent pas un point d'appel visuel majeur.

L'impact est faible.

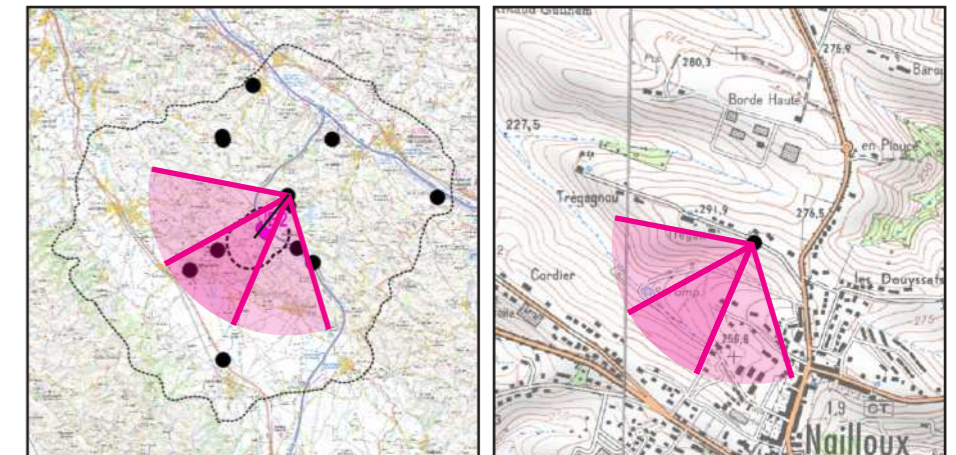


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 588228 / 6252515	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 15:05	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 221,2°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 6,7°
	Eolienne la plus proche : E1, à 3 034 m

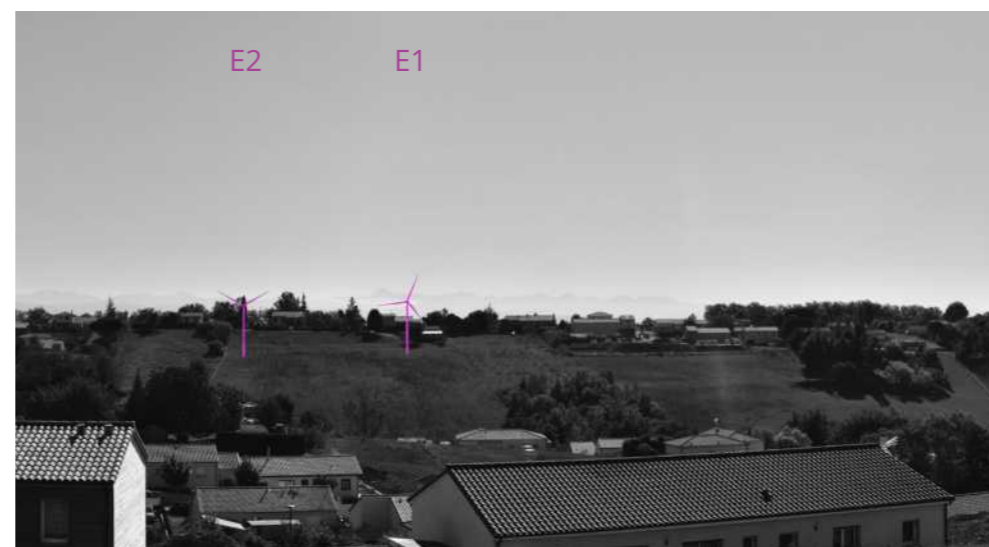
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le quartier haut de Nailloux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le quartier haut de Nailloux (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 8 : Prise de vue depuis le pont au-dessus de l'A66

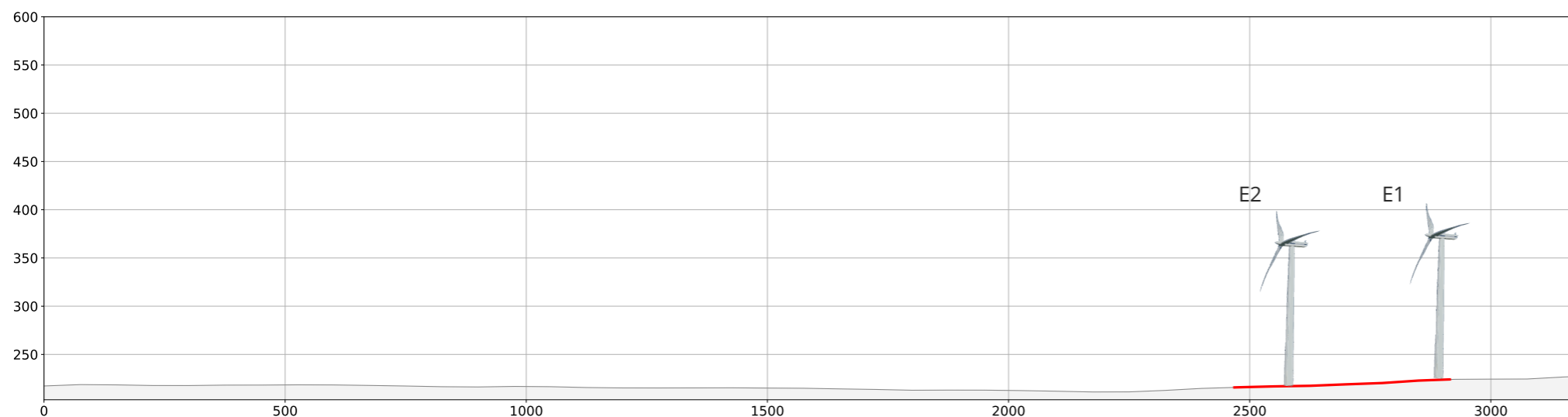
Enjeux : Relations avec les axes de communication

Le point de vue est localisé sur un pont enjambant l'autoroute A66. Celle-ci est bordée de quelques boisements et serpente dans le fond de vallée en direction du nord-ouest. Les éoliennes du projet à l'étude apparaissent clairement dans le paysage, et sont implantées dans l'axe de l'autoroute. Les éoliennes dominent largement les éléments alentour et la végétation ne permet de masquer que le pied des structures.

L'impact est modéré.

Le projet à l'étude s'inscrit dans le prolongement du parc voisin dont une éolienne figure sur la photographie. L'alignement des nacelles à une hauteur équivalente apporte de la cohérence à l'ensemble. Néanmoins, le projet se détache nettement du parc de Calmont venant ainsi augmenter la prégnance visuelle du motif éolien dans la vue.

L'impact cumulé est faible.

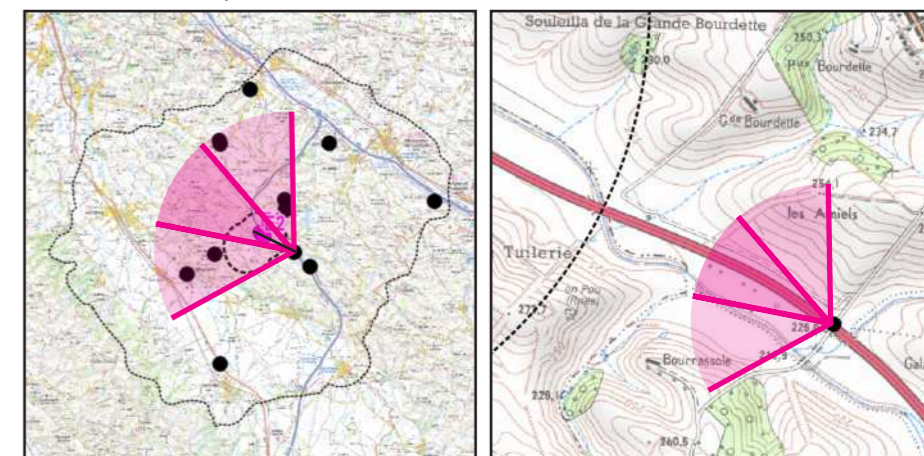


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 588938 / 6248623	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 06/10/2022 à 08:13	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 299,2°
Vitesse : 1/100 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 2,8°
	Eolienne la plus proche : E2, à 2 553 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis le pont au-dessus de l'A66 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont au-dessus de l'A66 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le pont au-dessus de l'A66 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Prise de vue depuis le pont au-dessus de l'A66 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 9 : Prise de vue depuis les hameaux de Bellevue et Bigorre

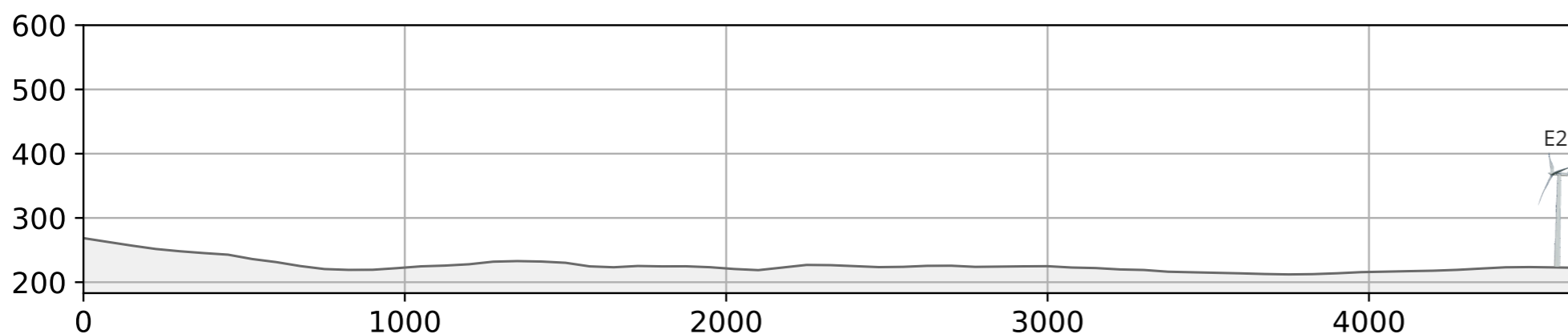
Enjeux : Effets cumulés avec un projet de faible hauteur

Le point de vue est localisé le long de la route reliant les hameaux de Bellevue et Bigorre, à proximité d'une parcelle étudiée pour le développement d'une centrale photovoltaïque. Des masses boisées éparses mais néanmoins abondantes ponctuent le paysage et fragmentent la ligne d'horizon. Depuis ce point de vue, le projet est presque totalement visible au gré d'une ouverture dans la lande. Les éoliennes apparaissent alors dans l'axe de la vallée, au-dessus de la ligne d'horizon. La distance limite la prégnance du projet, qui présente des rapports d'échelle équilibrés avec le relief.

L'impact est très faible.

Le projet de centrale photovoltaïque au sol de Gibel est localisé sur le versant de la vallée, entre la route marquant la ligne de crête et l'autoroute en contrebas. Un éventuel défrichement de la lande actuellement en place est susceptible d'ouvrir des vues lointaines en direction du projet éolien à l'étude. Celui-ci apparaît alors de façon partielle au-dessus des tables photovoltaïques. Néanmoins ces dernières forment un masque intermédiaire mettant le projet à distance.

L'impact cumulé est faible.

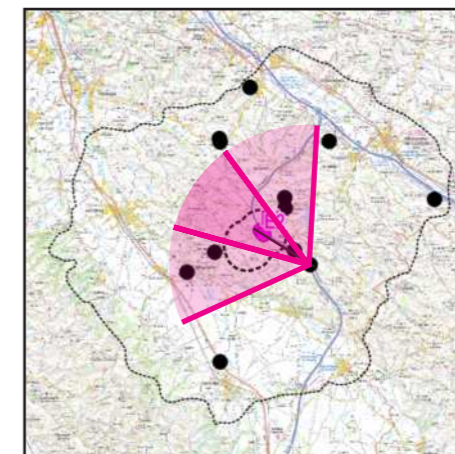


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

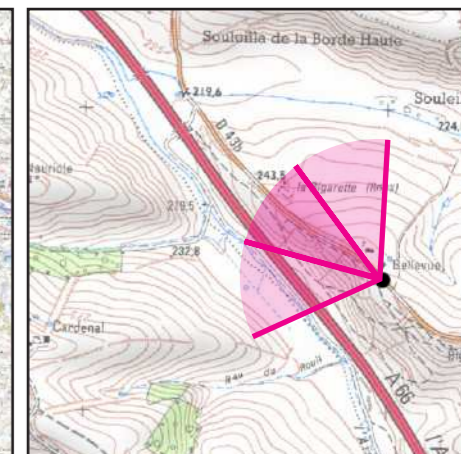
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 590104 / 6247558	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 12:08	Sensibilité : ISO 140
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 303,5°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 1,4°
	Eolienne la plus proche : E2, à 4 099 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis les hameaux de Bellevue et Bigorre (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les hameaux de Bellevue et Bigorre (état projeté, 2/3)



Projet éolien

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 10 : Prise de vue depuis la D820

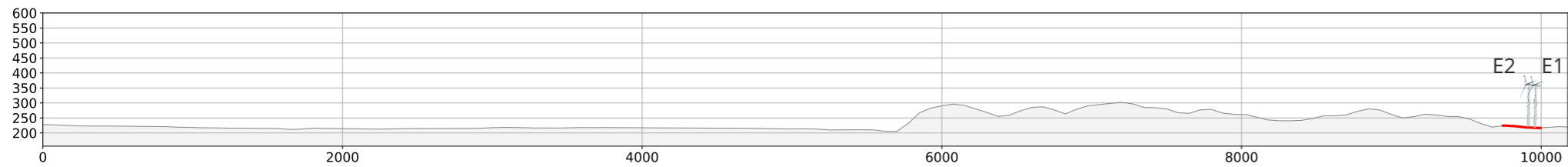
Enjeux : Relation avec les axes de communication et les structures paysagères

Le point de vue est localisé au bord de la route départementale D820 reliant Cintegabelle et Saverdun. Cet axe routier emprunte la plaine de l'Ariège, traversant de vastes parcelles agricoles ouvertes. Celles-ci dégagent des vues lointaines, rapidement bloquées par les versants nord de la vallée. Depuis ce point de vue, le projet est presque totalement masqué par le relief, et seule l'extrémité des pales des éoliennes est perceptible de manière intermittente.

L'impact est très faible.

Depuis ce point de vue, le parc éolien de Cintegabelle, autorisé mais non construit est visible à l'extrémité gauche de la prise de vue. Le parc de Calmont apparaît également à l'extrémité droite du photomontage. Néanmoins, compte tenu du relief, ce parc est peu perceptible. Le projet à l'étude augmente la présence du motif éolien dans le paysage, phénomène toutefois largement limité par la faible prégnance visuelle du projet.

L'impact cumulé est très faible.

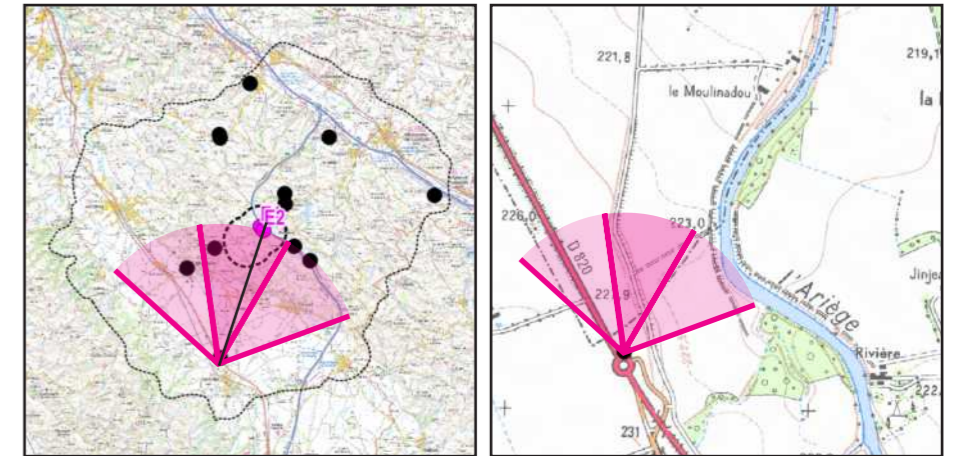


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 583452 / 6240365	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 10:17	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 349,9°
Vitesse : 1/100 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 1,8°
	Eolienne la plus proche : E2, à 9 974m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis la D820 (état initial, 1/3)



Prise de vue depuis la D820 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D820 (état projeté, 1/3)



Prise de vue depuis la D820 (état projeté, 2/3)



Prise de vue depuis la D820 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Prise de vue depuis la D820 (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



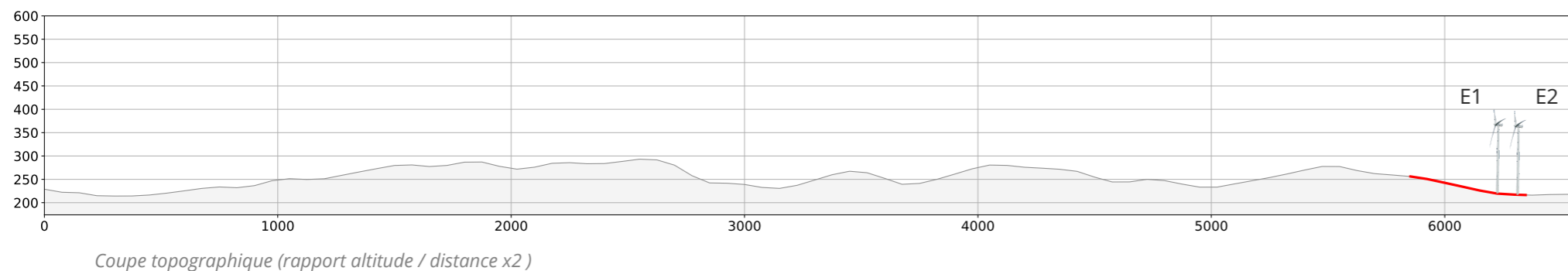
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 11 : Prise de vue depuis le calvaire de Cintegabelle

Enjeux : Relation avec le patrimoine

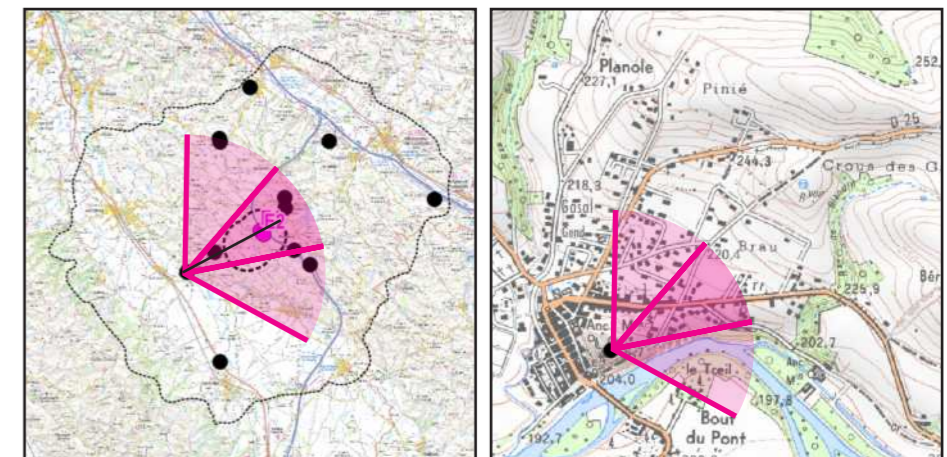
Le point de vue est localisé le long du chemin d'accès au sommet du calvaire de Cintegabelle, au niveau d'une ouverture dans la végétation dégageant la vue en direction du nord-est. Le calvaire de Cintegabelle est un site classé dont le sommet offre un panorama ouvert en direction du sud. Depuis ce point de vue, compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet est entièrement masqué par le relief et la végétation.

L'impact est nul.



Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 581003 / 6246998	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 13:52	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 58,8°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 3,2°
	Eolienne la plus proche : E1, à 6 230 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le calvaire de Cintegabelle (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le calvaire de Cintegabelle (état projeté, 2/3)



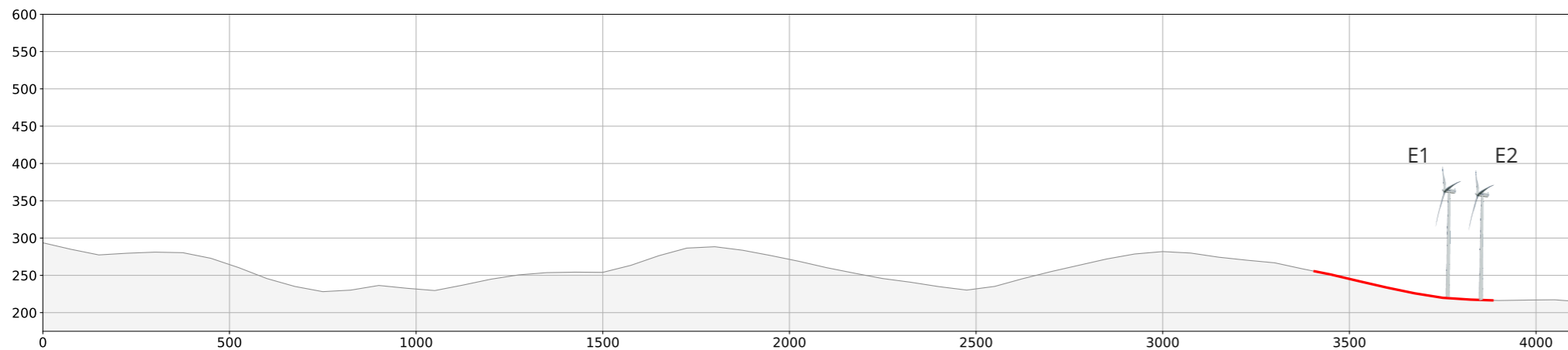
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 12 : Prise de vue depuis le pigeonnier du Bouyssou

Enjeux : Relation avec le patrimoine

Le point de vue est localisé le long de la route d'accès au domaine du Bouyssou dans lequel se trouve le pigeonnier, visible dans le dos de l'observateur. Bordée de parcelles agricoles, la route ouvre des vues rapidement bloquées par les collines et la végétation. Depuis ce point de vue, la moitié supérieure du projet apparaît au-dessus du relief. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît de manière relativement éloignée avec une faible empreinte sur l'horizon, ce qui diminue nettement l'impact sur l'édifice en comparaison de la sensibilité initialement évaluée.

L'impact est très faible.

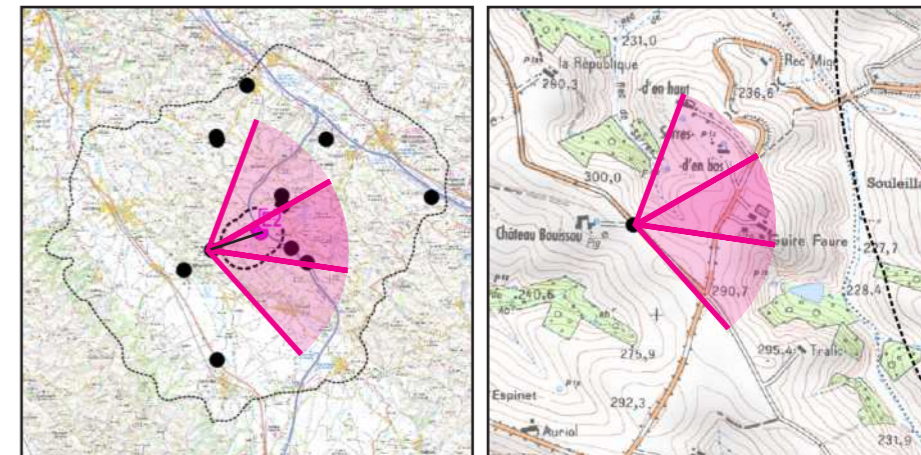


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 583053 / 6248478	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 10:57	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 78,3°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 5,3°
	Eolienne la plus proche : E1, à 3 729 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le pigeonnier du Bouyssou (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis le pigeonnier du Bouyssou (état projeté, 2/3)



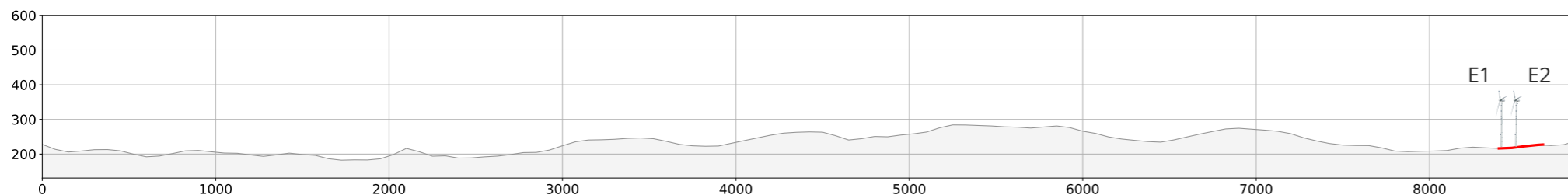
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 13 : Prise de vue depuis les abords du Canal du Midi, à Gardouch

Enjeux : Relation avec le patrimoine et les structures paysagères

Le point de vue est localisé à proximité de Gardouch, dans le périmètre de protection du château de Vieillevigne, lui-même inclus dans la zone tampon du bien UNESCO du Canal du Midi. Le point de vue est toutefois localisé en-dehors du périmètre du site classé, et ouvre un panorama dirigé en direction du sud-ouest. Le bien UNESCO est situé en contrebas, dans le dos de l'observateur, et n'est pas visible compte tenu du relief, de la végétation et du contexte bâti. La vue présente un paysage structuré par une succession de plans clairement identifiables. Les parcelles agricoles au premier plan permettent des ouvertures visuelles lointaines sur les collines du second plan. Finalement la chaîne des Pyrénées marque l'arrière plan. Sur le côté gauche du panorama, les premières éoliennes du parc de Calmont sont visibles au-dessus du relief. Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet à l'étude apparaissent de façon lointaine, en grande partie masquées par le relief. Le projet est très peu prégnant dans la vue.

L'impact est très faible.

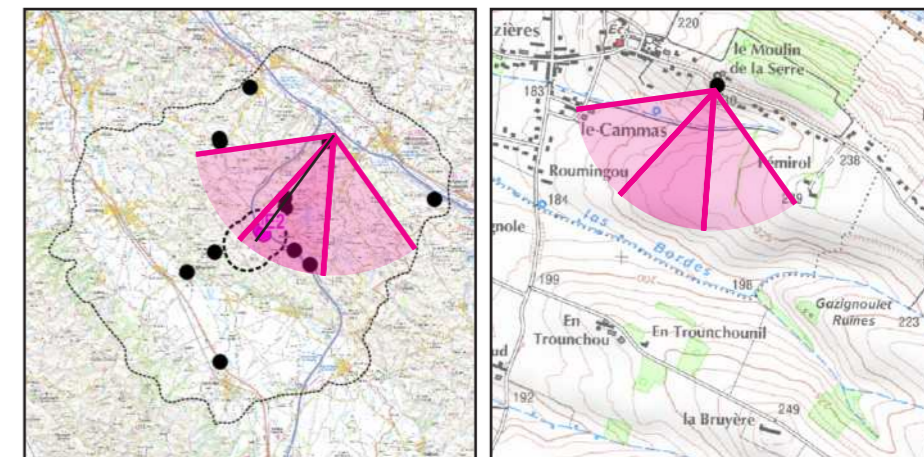


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 591515 / 6256680	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 14:41	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 202,4°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 2,5°
	Eolienne la plus proche : E1, à 8 338 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis les abords du Canal du Midi, à Gardouch (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis les abords du Canal du Midi, à Gardouch (état projeté, 2/3)



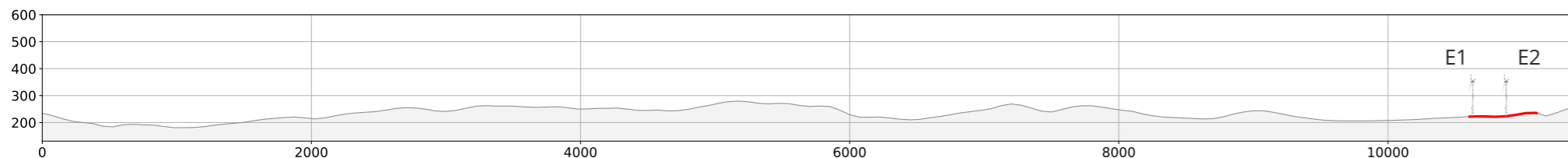
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 14 : Prise de vue depuis le périmètre de protection UNESCO, à Ayguesvives

Enjeux : Relation avec le patrimoine

Le point de vue est localisé en lisière ouest de la ville d'Ayguevives, dans le périmètre de protection du bien UNESCO du Canal du Midi. La vue est dirigée en direction du sud et présente un paysage structuré par une succession de plans. Le canal est situé dans le dos de l'observateur, à plus d'un kilomètre. Depuis ce point de vue, les éoliennes à l'étude apparaissent très légèrement au-dessus du relief et de la végétation au second plan. Celles-ci restent néanmoins lointaines et seul le bout de leurs pales est perceptible de façon périodique. Le projet occupe une emprise réduite sur l'horizon et est peu prégnant dans la vue.

L'impact est très faible.

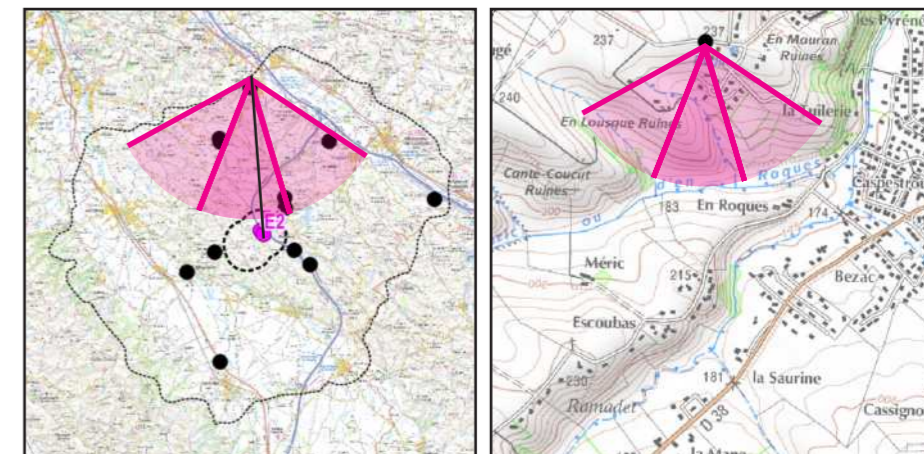


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585664 / 6260658	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 14:20	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 181,5°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 1,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 10 621 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le périmètre du tampon UNESCO, à Ayguesvives (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le périmètre du tampon UNESCO, à Ayguesvives (état projeté, 2/3)



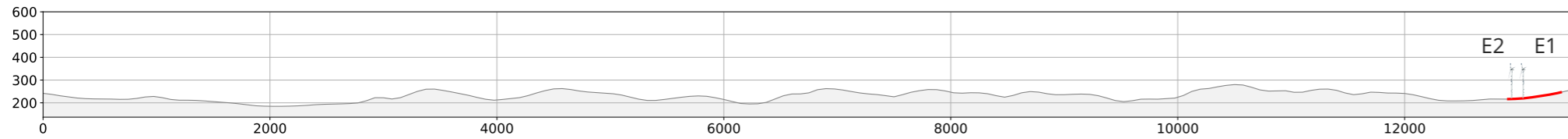
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 15 : Prise de vue depuis une colline surplombant le Canal du Midi

Enjeux : Relation avec le patrimoine

Le point de vue est localisé sur la ligne de crête d'une colline située entre le projet et le Canal du midi, en limite du site classé et dans le périmètre de protection du bien UNESCO. Le canal est situé à moins de 500 m en contrebas du point de vue, vers la droite du panorama. Depuis ce point de vue, le canal n'est pas directement visible mais est identifiable grâce aux platanes le bordant. Les éoliennes du projet apparaissent partiellement au loin, en grande partie masquées par le relief et la végétation. Néanmoins les bouts de pales des structures seront visibles de façon périodique. Une covisibilité indirecte avec le bien UNESCO est identifiée mais le projet reste très peu prégnant dans la vue.

L'impact est très faible.

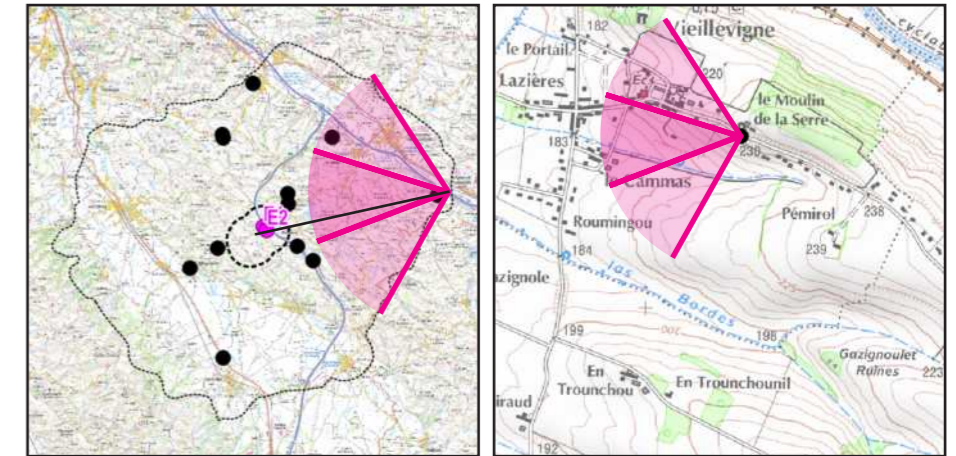


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 599301 / 6252387	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 08:51	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 267,2°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 1,4°
	Eolienne la plus proche : E2, à 12 869 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis une colline surplombant le Canal du Midi (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis une colline surplombant le Canal du Midi (état projeté, 2/3)



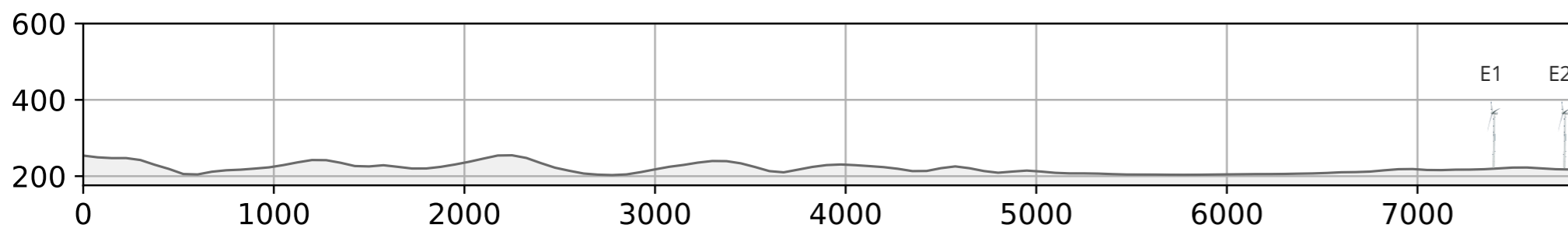
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 41 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Saint-Léon

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au nord de Saint-Léon, le long de la route reliant le bourg à Ayguesvives, à proximité de son église (non protégée). Il s'agit d'un secteur résidentiel de type pavillonnaire situé dans le prolongement du centre ancien. Positionné sur un point haut du relief, le quartier offre une vue relativement dégagée sur la chaîne des Pyrénées au loin, et sur les collines du Lauragais, plus proches. La végétation et les constructions fragmentent toutefois le panorama, qui n'est que partiel. Depuis ce point de vue, les éoliennes sont en grande partie masquées par des arbres et des constructions au second plan. Les perceptions du projet se résument alors au passage intermittent des pales au-dessus de l'horizon. L'éloignement limite la prégnance du projet, qui reste discret dans la vue.

L'impact est très faible.

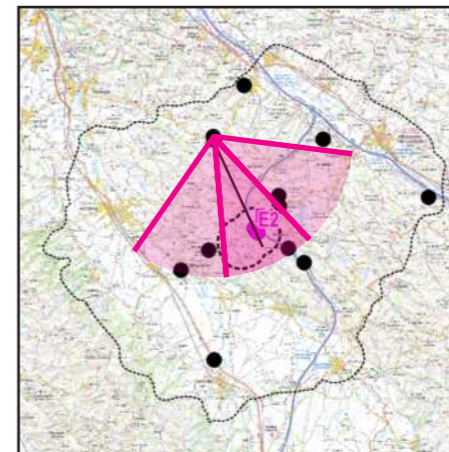


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

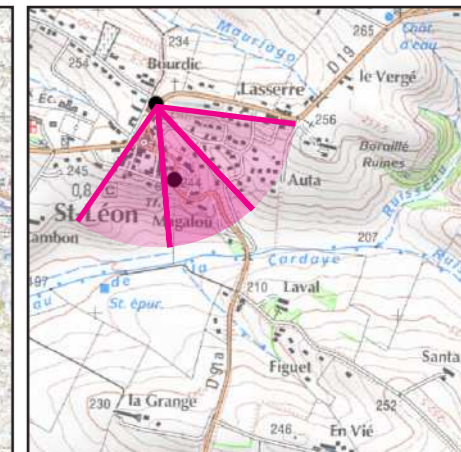
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 583395 / 6256876	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 14:55	Sensibilité : ISO 125
Focale : 31 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 155°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,7°
	Eolienne la plus proche : E1, à 7 449 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le centre-bourg de Saint-Léon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le centre-bourg de Saint-Léon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

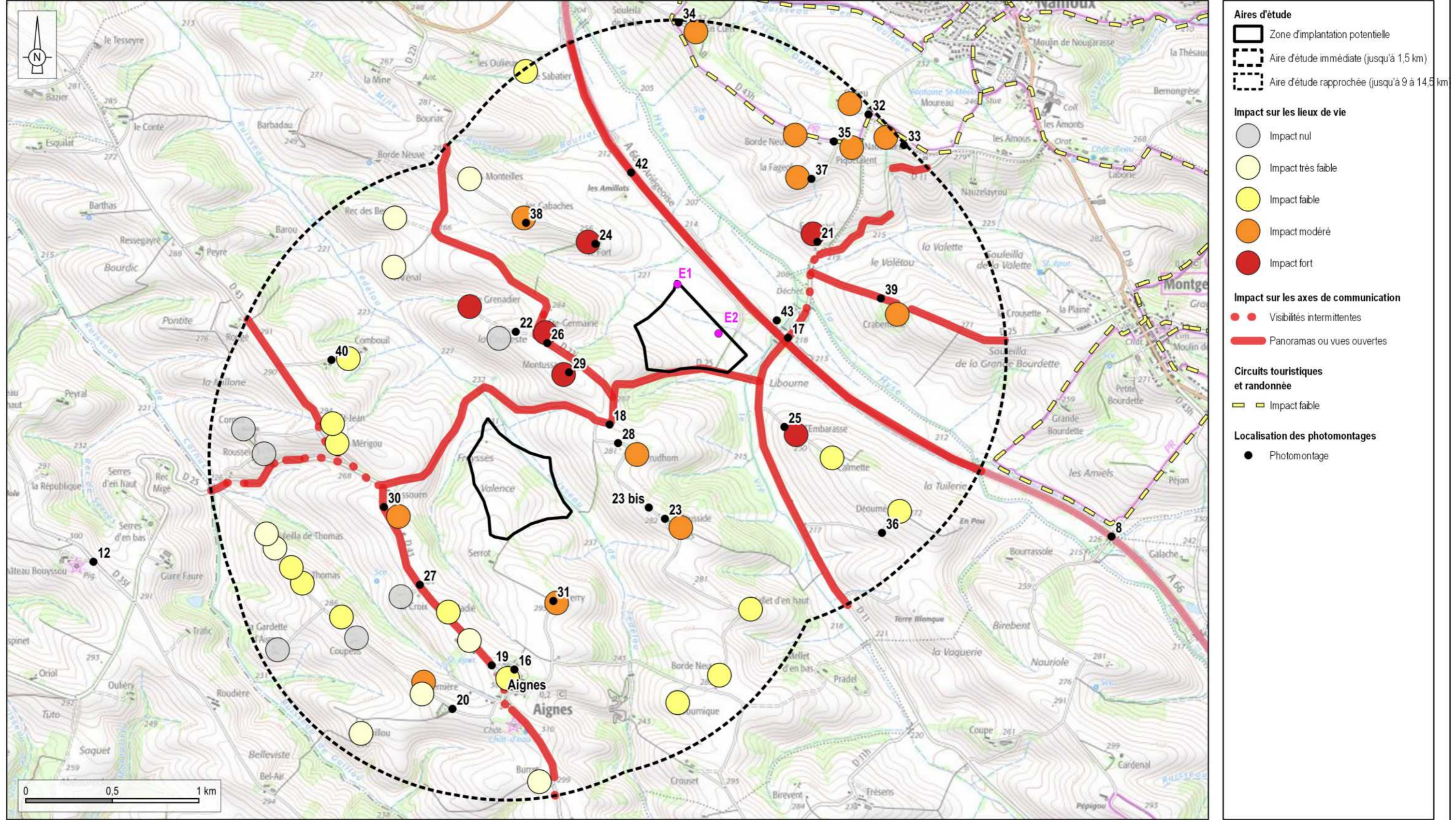
4 Photomontages de l'aire d'étude immédiate

Vingt-sept photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effet cumulé
16	Lieux de vie	Depuis le centre-bourg d'Aignes	Faible	-
17	Axes de communication	Depuis le pont au-dessus de l'A66	Modéré	-
18	Axes de communication	Depuis la D25 à proximité du lieu de vie de Proudhom	Faible	-
19	Lieux de vie	Depuis l'entrée ouest du bourg d'Aignes	Très faible	-
20	Lieux de vie	Depuis l'ouest du bourg d'Aignes	Faible	-
21	Lieux de vie	Depuis le hameau En Rauzel	Fort	-
22	Lieux de vie	Depuis le hameau Le Grenadier	Modéré	Faible
23	Lieux de vie	Depuis le hameau La Causside (A)	Faible	-
23 bis	Lieux de vie	Depuis le hameau La Causside (B)	Modéré	-
24	Lieux de vie	Depuis le hameau Le Fort	Fort	Modéré
25	Lieux de vie	Depuis le hameau L'Embarasse	Fort	-
26	Lieux de vie	Depuis le hameau Sainte-Germaine	Fort	-
27	Lieux de vie	Depuis le hameau Madié	Faible	-
28	Lieux de vie	Depuis le hameau Proudhom	Faible	-
29	Lieux de vie	Depuis le hameau Montussac	Modéré	-
30	Lieux de vie	Depuis le hameau Tassouen	Faible	Faible
31	Lieux de vie	Depuis le hameau Perry	Faible	-
32	Lieux de vie	Depuis le hameau Oulieu	Modéré	-
33	Lieux de vie	Depuis le hameau Nauzelaire	Modéré	Faible
34	Lieux de vie	Depuis le hameau En Cuns	Modéré	-
35	Lieux de vie	Depuis les hameaux Piquetalent et Borde-Neuve de Nailloux	Modéré	-
36	Lieux de vie	Depuis le hameau Déourné	Faible	-
37	Lieux de vie	Depuis le hameau La Fageole	Modéré	-
38	Lieux de vie	Depuis le hameau Les Gabaches	Modéré	Modéré
39	Lieux de vie	Depuis le hameau Crabemorte	Modéré	-
40	Lieux de vie	Depuis le hameau Combouil	Faible	-
42	Axes de communication	Depuis les abords de l'autoroute A66 au nord-ouest du projet.	Fort	-
43	Axes de communication	Depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet.	Fort	-

Tableau 5 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.

Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate



Réalisation : ENCIS Environnement

Source : Atlas du Patrimoine, ENCIS, IGN

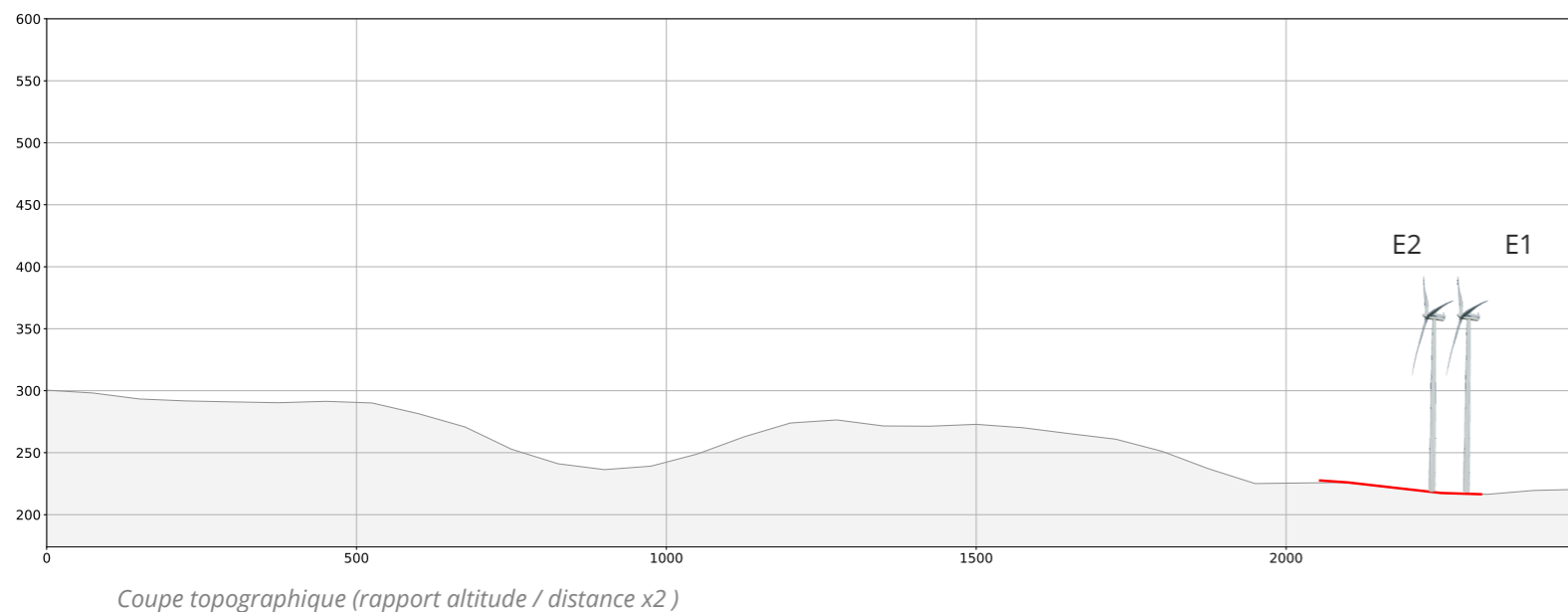
Carte 5 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Vue 16 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Aignes

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité de l'aire de jeu, en lisière nord du centre-bourg. Depuis ce point de vue, la végétation des jardins environnants cadre la vue vers des parcelles agricoles ouvertes et un petit relief au loin. Le projet éolien à l'étude apparaît clairement au-dessus de ce relief. La moitié supérieure des aérogénérateurs est visible mais la distance permet d'en atténuer la perception. La perspective créée par la végétation attire le regard sur les rotors en mouvement mais l'emprise du projet sur l'horizon reste limitée.

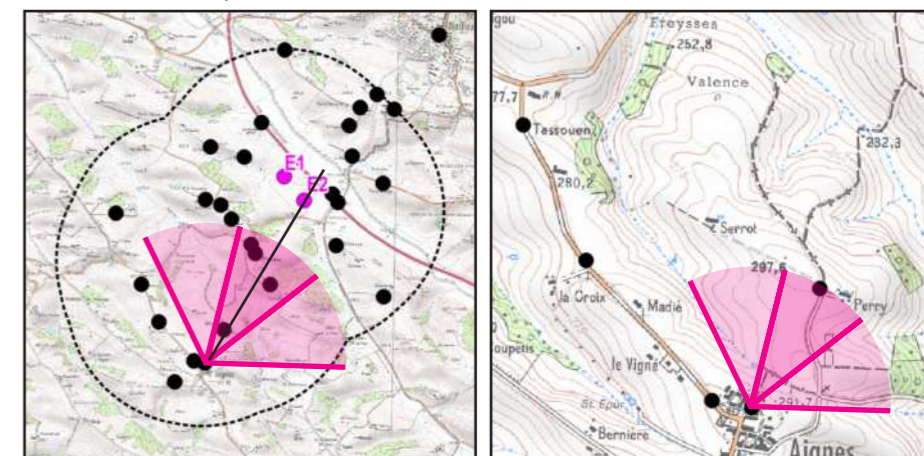
L'impact est faible.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585487 / 6247858	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:04	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 32°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 8,3°
	Eolienne la plus proche : E2, à 2 265 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le centre-bourg de Aignes (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le centre-bourg de Aignes (état projeté, 2/3)



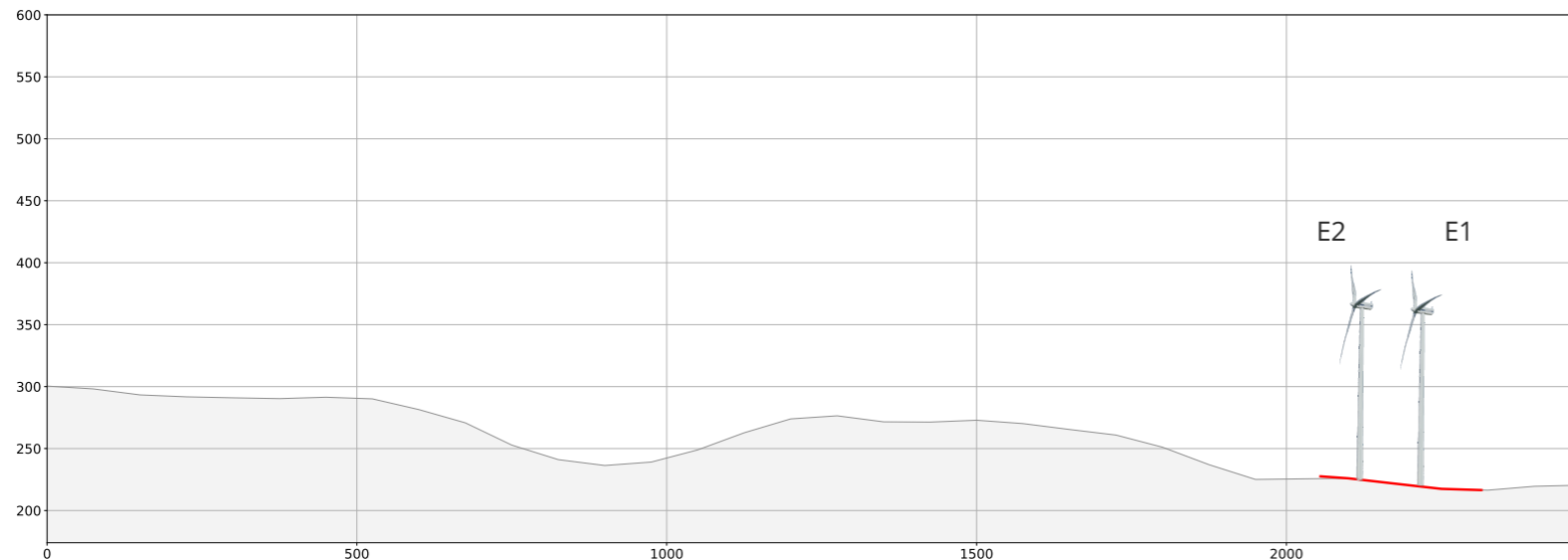
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 17 : Prise de vue depuis le pont sur l'autoroute A66

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé sur le pont de la D11 au-dessus de l'autoroute A66. Depuis ce point de vue le regard est rapidement arrêté par les boisements et les collines les plus proches. Le projet, en particulier l'éolienne E2, apparaît très proche de l'observateur, générant un effet de surplomb. Les aménagements connexes comme les pistes et les plateformes sont également perceptibles.

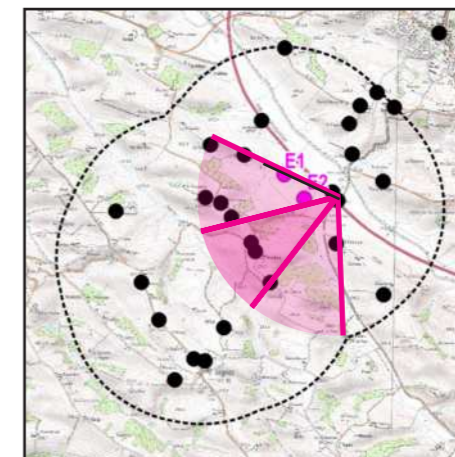
L'impact est modéré.



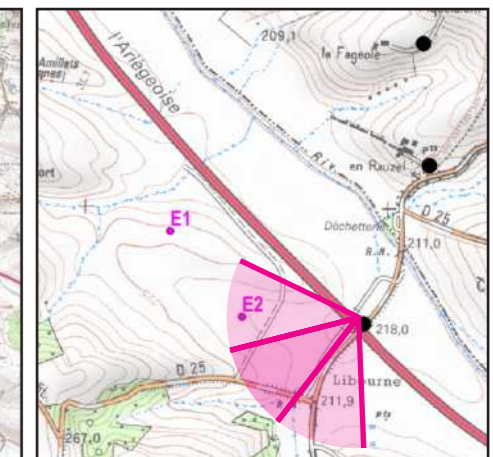
Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 587068 / 6249766	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 11:16	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 235,7°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 22,8°
	Eolienne la plus proche : E2, à 401 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis pont sur l'autoroute A66 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis pont sur l'autoroute A66 (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis pont sur l'autoroute A66 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis pont sur l'autoroute A66 (état projeté, 3/3)



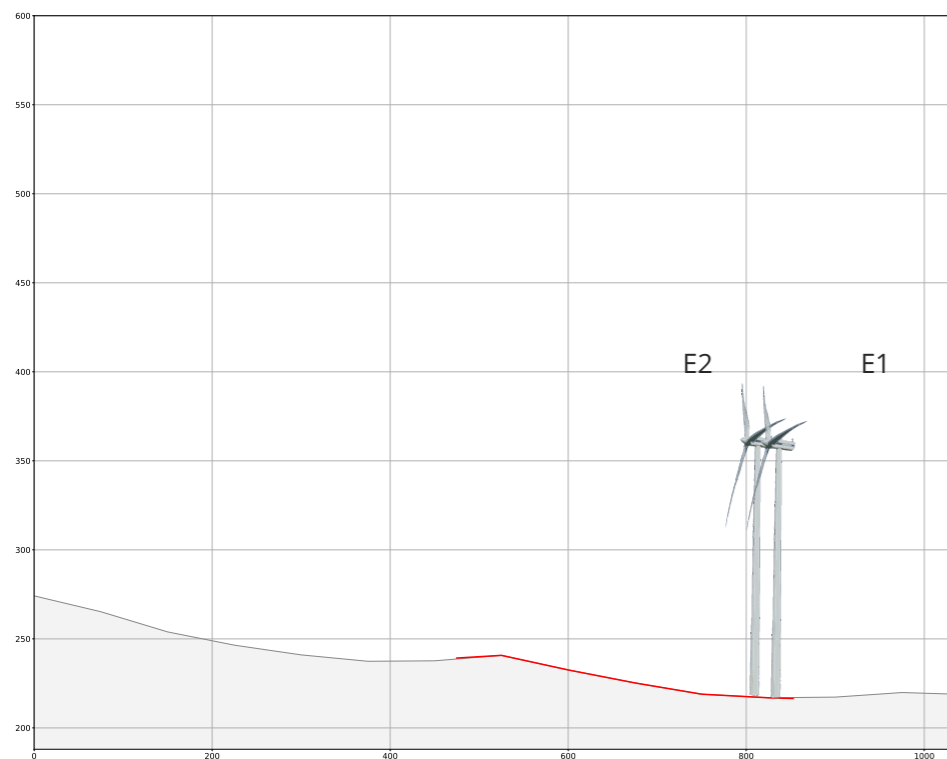
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 18 : Prise de vue depuis la D25

Enjeux : Relation avec les axes de communication

Le point de vue est localisé au bord de la D25, lorsque la route franchit la ligne de faîte. Bordée de parcelles agricoles, la route offre des vues lointaines sur les collines environnantes. Le projet éolien à l'étude est localisé dans l'axe de la route, en contrebas, et apparaît clairement au-dessus du relief. Depuis ce point, la vue de l'éolienne E1 est filtrée par la végétation à l'avant-plan, tandis que la moitié supérieure de l'éolienne E2 émerge au-dessus des houppiers. Les filtres végétaux permettent de diminuer la prégnance visuelle du projet malgré la proximité de celui-ci.

L'impact est faible.

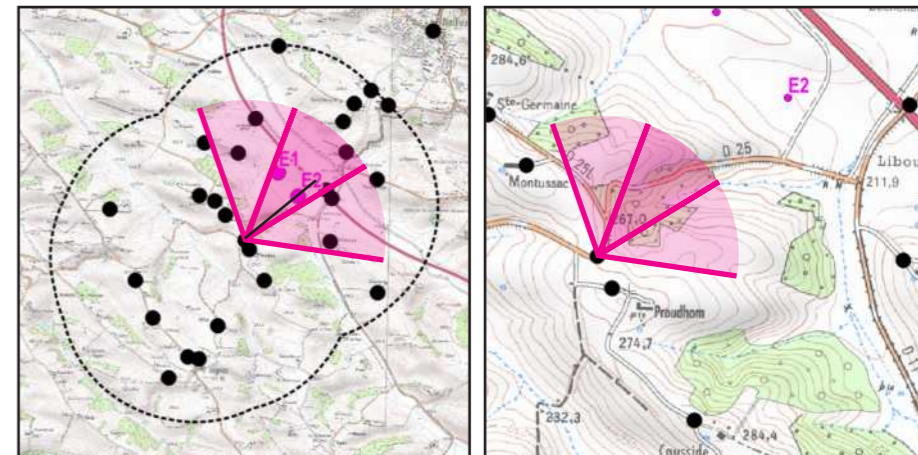


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586034 / 6249266	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 12:12	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 38,6°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 24,1°
	Eolienne la plus proche : E2, à 821 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AAE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D25 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D25 (état projeté, 2/3)



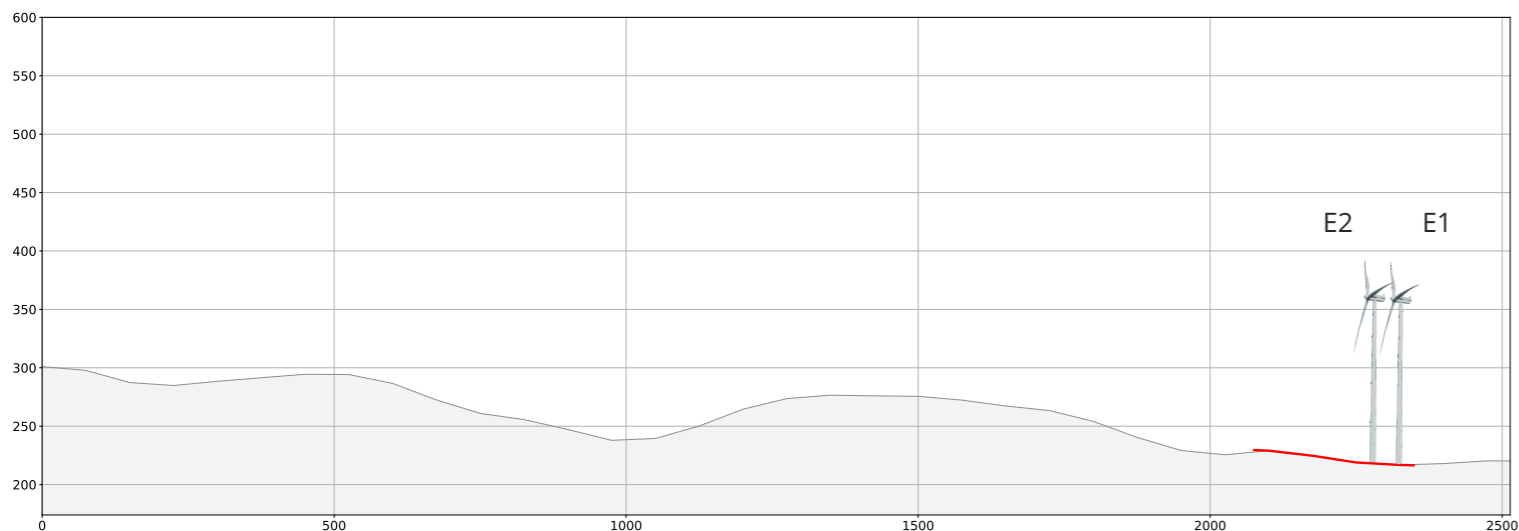
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 19 : Prise de vue depuis l'entrée ouest du bourg d'Aignes

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé en entrée ouest du bourg d'Aignes, le long d'une route d'accès bordée de vastes parcelles agricoles ouvrant la vue sur le projet. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, les éoliennes apparaissent de façon relativement lointaine ce qui diminue nettement l'impact du projet sur le bourg. Sa perception est également diminuée par le talus enherbé bordant la route au premier plan.

L'impact est très faible.

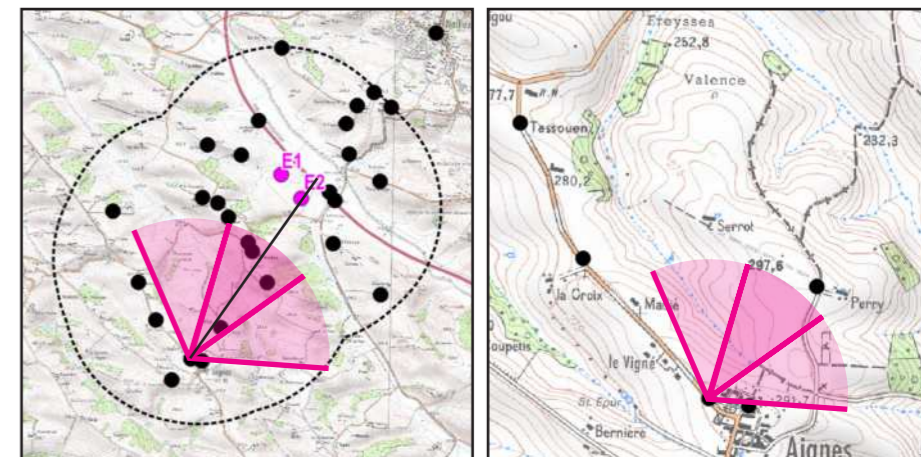


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585356 / 6247882	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:00	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 34,4°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 8,6°
	Eolienne la plus proche : E2, à 2 316 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'entrée ouest du bourg d'Aignes (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'entrée ouest du bourg d'Aignes (état projeté, 2/3)



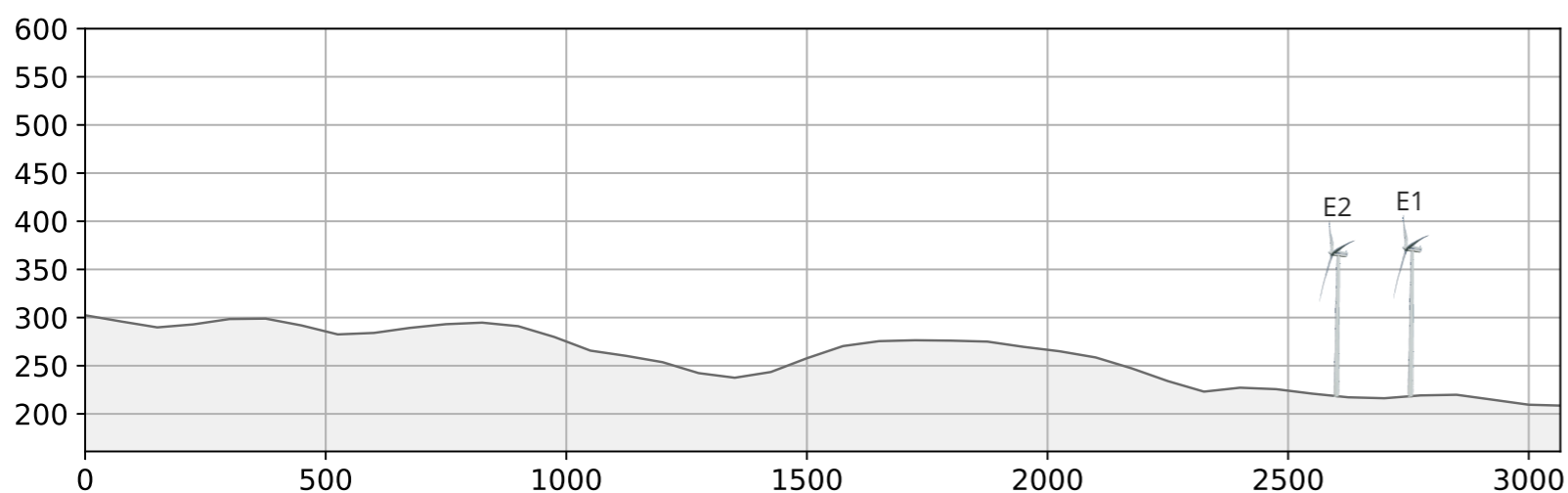
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 20 : Prise de vue depuis le sud-ouest du bourg d'Aignes

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité du cimetière d'Aignes, à l'ouest du bourg. Cette route surplombe un petit vallon, et les parcelles agricoles ouvertes permettent de dégager des vues lointaines. Le bourg d'Aignes et son église apparaissent au second plan, tandis qu'une partie du parc éolien de Calmont est visible sur l'extrémité droite du panorama. En arrière-plan, il est possible de distinguer la silhouette de l'église de Nailloux (MH n°105). Depuis ce point de vue, le projet est partiellement visible. En effet, la moitié inférieure des éoliennes est masquée par un relief intermédiaire. Seuls les rotors des deux aérogénérateurs sont alors visibles, en covisibilité avec les églises de Nailloux et d'Aignes. Depuis ce point de vue, l'abandon de la partie sud de la ZIP permet de diminuer nettement l'impact sur le bourg en éloignant le projet.

L'impact est faible.

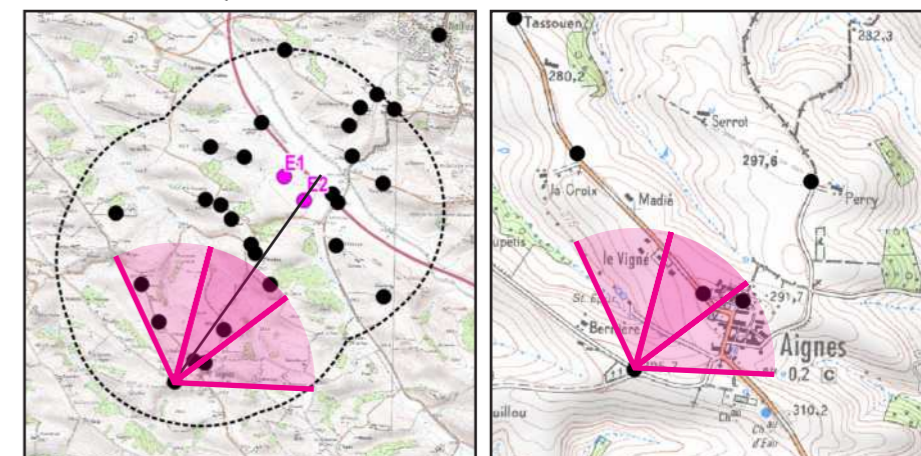


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585128 / 6247632	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 14:31	Sensibilité : ISO 100
Focale : 31 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 32,9°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 7,4°
	Eolienne la plus proche : E2, à 2 650 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le sud-ouest du bourg d'Aignes (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sud-ouest du bourg d'Aignes (état projeté, 2/3)



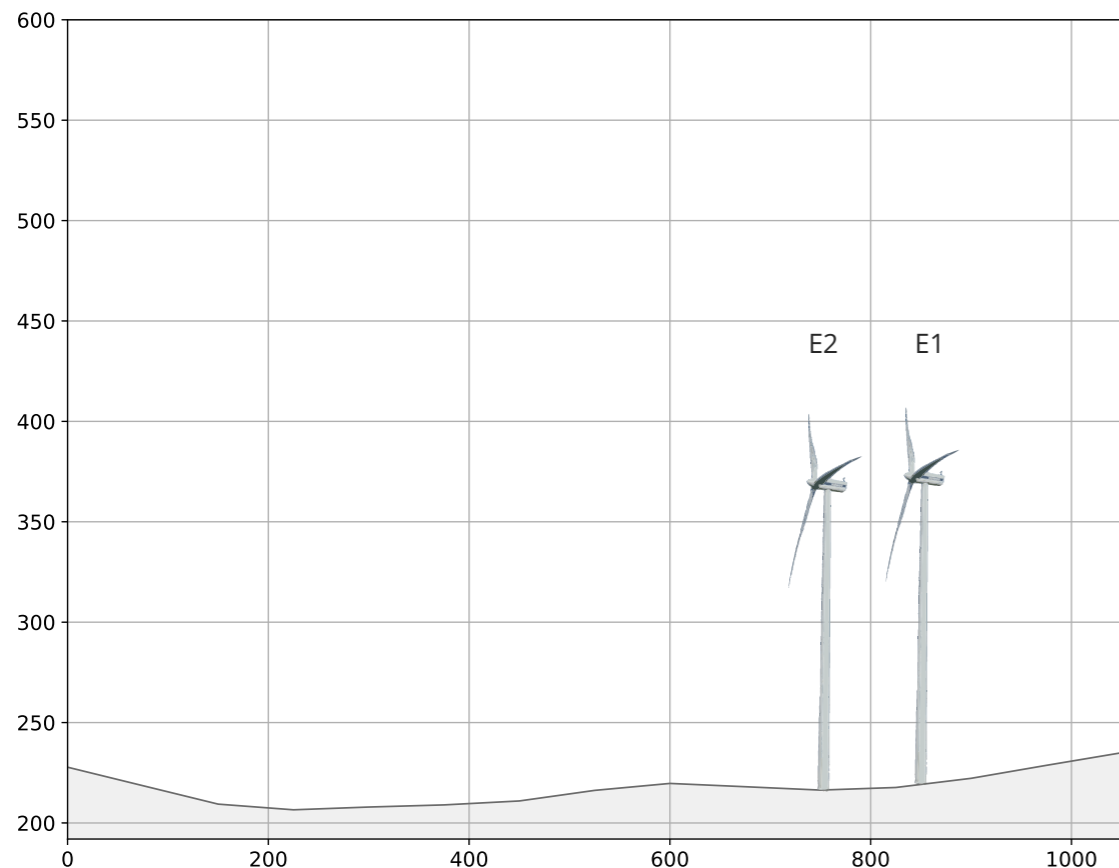
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 21 : Prise de vue depuis En Rauzel

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au niveau du hameau de En Rauzel, situé sur le versant nord de la vallée de l'Aïse, face au projet. Avec l'accord des riverains, une prise de vue depuis les abords immédiats de l'habitation a été réalisée. Les espaces de vie (maison et jardin) sont ouverts vers le sud, en direction des Pyrénées. Le projet s'inscrit dans cette même direction, en vis-à-vis sur le versant sud de la vallée de l'Aïse. Depuis le point de vue, le projet est presque totalement visible. En effet, seule une partie du mât de E2 est filtrée par des arbres au second plan. La piste reliant les deux aérogénérateurs est également visible depuis ce point de vue. Les éoliennes émergent nettement de la ligne d'horizon et sont prégnantes dans la vue. Compte tenu de la position de l'habitation sur une hauteur du relief, aucun d'effet d'écrasement n'est identifié. Néanmoins le projet et ses aménagements connexes occupent une emprise visuelle relativement importante sur l'horizon.

L'impact est fort.

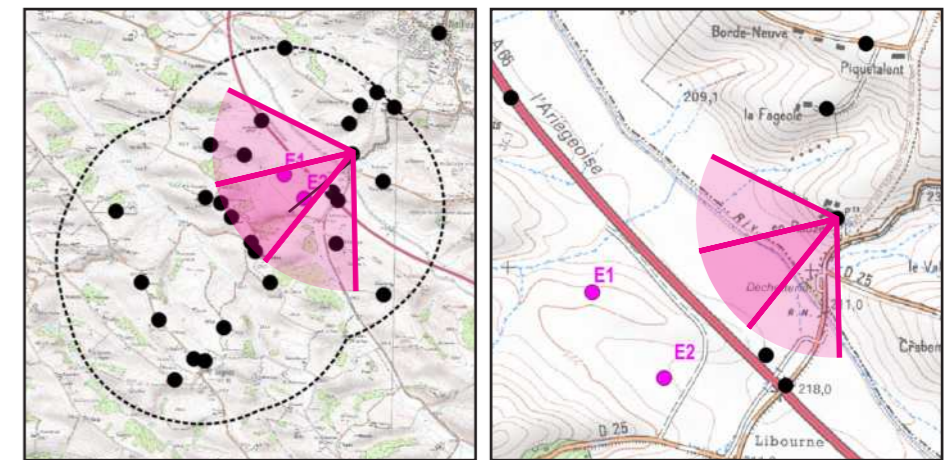


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Etat projeté avec esquisse

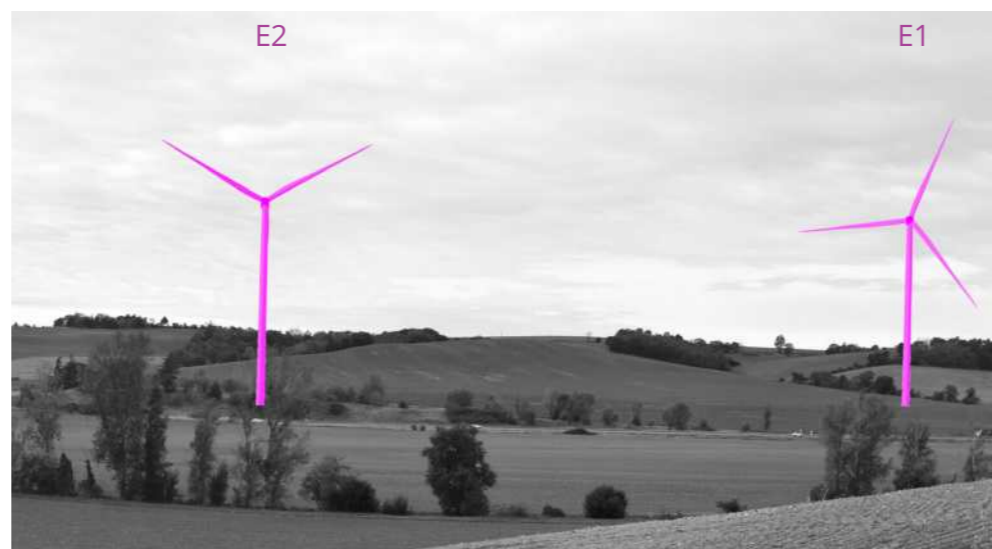
Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 587238 / 6250317	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 11:33	Sensibilité : ISO 250
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 236,7°
Vitesse : 1/280 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 25,9°
	Eolienne la plus proche : E2, à 777 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis En Rauzel (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis En Rauzel (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 22 : Prise de vue depuis Le Grenadier

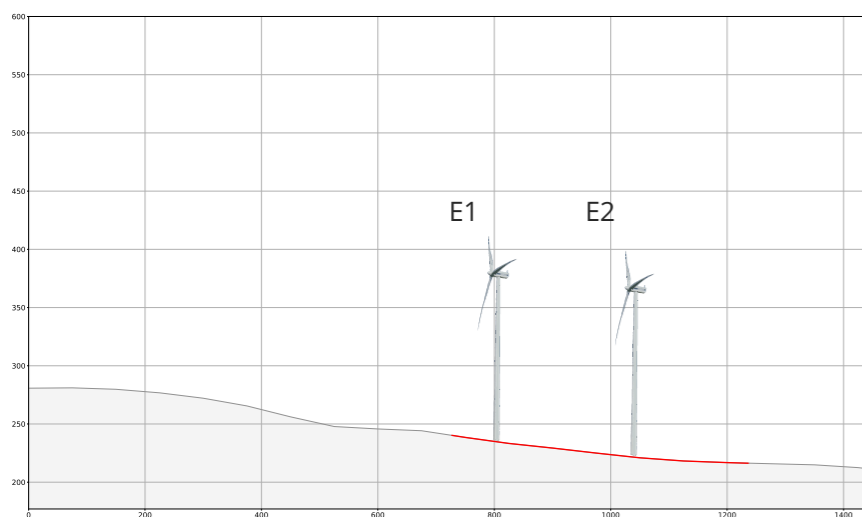
Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est situé le long du chemin d'accès au hameau. Ce chemin emprunte une ligne de faîte orientée est-ouest tandis que l'habitation est positionnée sur le versant nord-ouest. Le chemin d'accès et le hameau sont entourés de parcelles agricoles qui ouvrent des vues lointaines sur les collines environnantes. L'habitation est toutefois orientée vers le nord-ouest, dans la direction opposée à celle du projet. Au centre de la vue, entouré de boisements, se trouve le hameau de Sainte-Germaine tandis que le parc éolien en exploitation de Calmont est visible sur l'extrémité droite du panorama. Le projet est implanté dans l'axe du chemin d'accès et domine le hameau de Sainte-Germaine. Depuis ce point de vue, la moitié supérieure des deux éoliennes est visible au-dessus du relief et de la végétation.

L'impact est modéré.

Le parc éolien de Calmont est également visible sur la droite du panorama. Depuis ce point de vue, une covisibilité indirecte entre les deux parcs est identifiée. Ceux-ci forment deux groupes distincts sans relation apparente. Le parc de Calmont forme une grappe relativement peu lisible tandis que le projet à l'étude apparaît sous la forme d'une ligne facilement identifiable. Le parc à l'étude augmente largement l'emprise visuelle du motif éolien dans la vue.

Compte tenu l'éloignement du parc de Calmont, **l'impact cumulé est faible.**

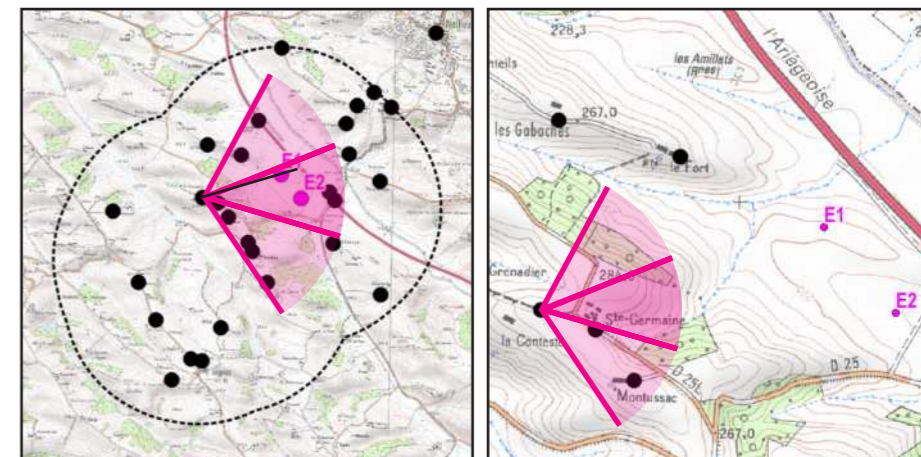


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585494/ 6249800	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:42	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 86,2°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 17,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 972 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Le Grenadier (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grenadier (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grenadier (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Grenadier (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



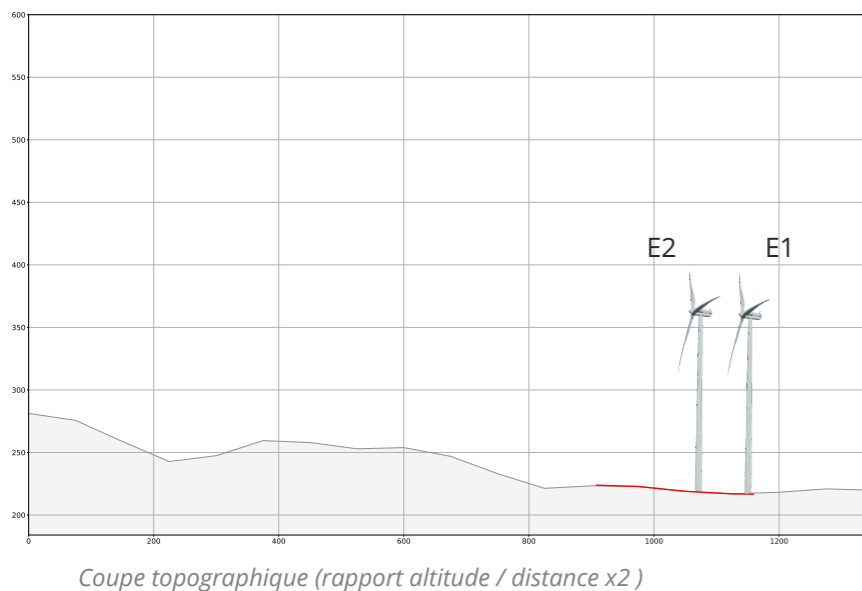
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 23 : Prise de vue depuis La Causside (A)

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au niveau de la route d'accès à l'habitation. Cette route est bordée de parcelles agricoles et emprunte une ligne de faîte ouvrant des vues lointaines sur le paysage alentour. Depuis ce point de vue, le projet apparaît filtré par un linéaire boisé situé en contrebas du chemin. Les pales des deux éoliennes sont néanmoins bien visibles à travers les branches et au-dessus des houppiers. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît de façon lointaine et l'impact sur le hameau est nettement réduit en comparaison de la sensibilité initialement estimée.

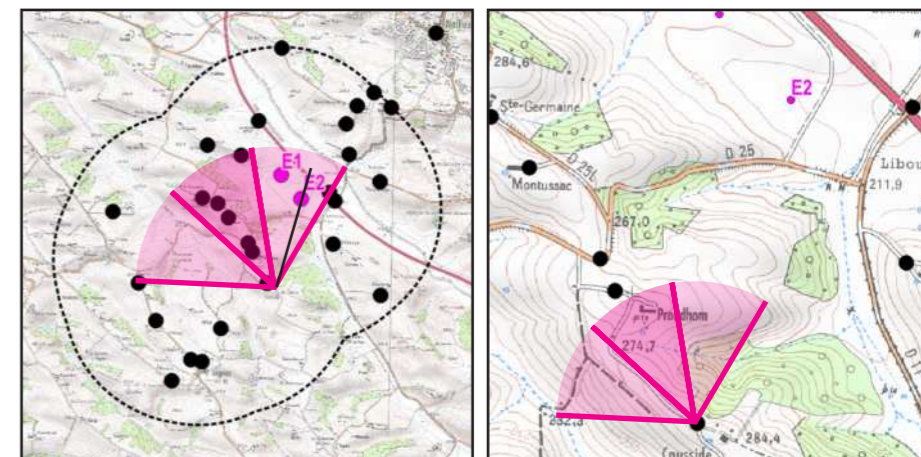
L'impact est faible.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586357 / 6248725	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 12:47	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 330,6°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 13,1°
	Éolienne la plus proche : E2, à 1 111 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis La Causside (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Causside (état projeté, 3/3)



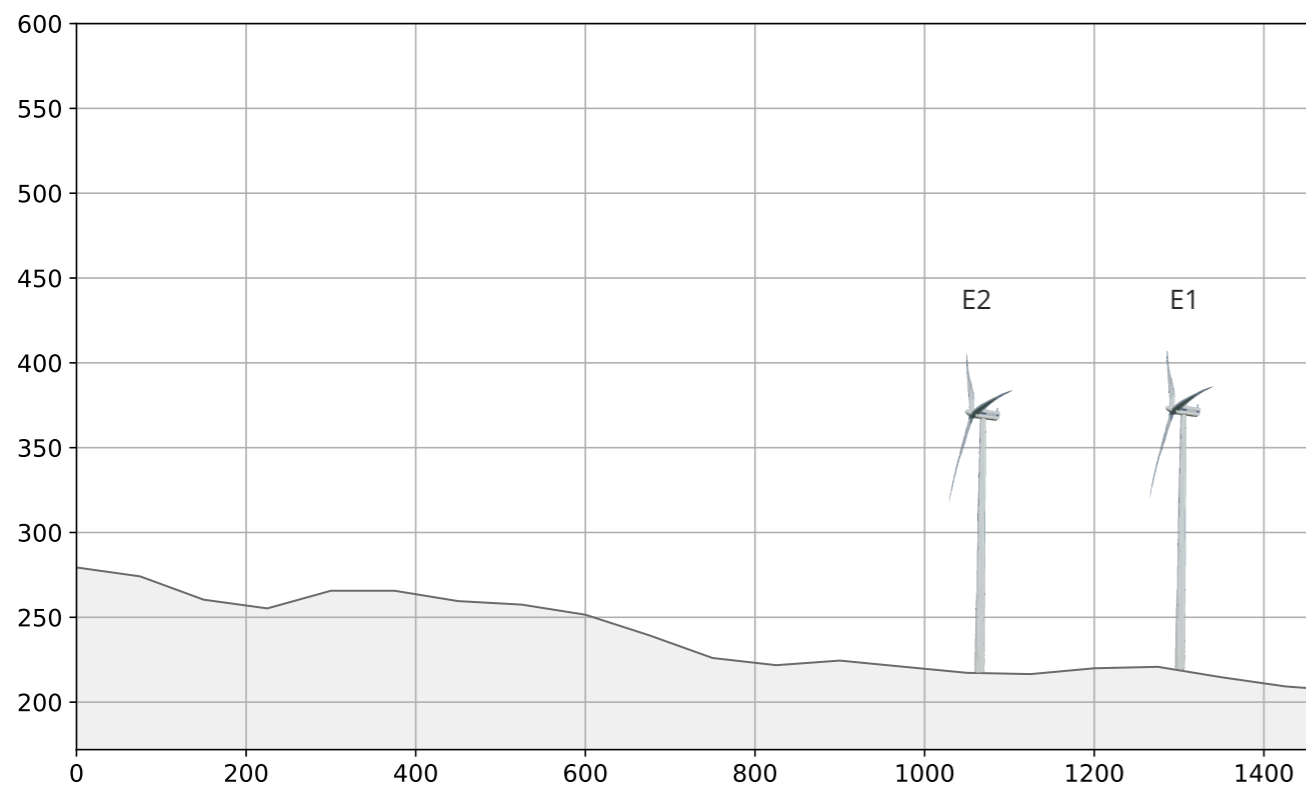
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 23 bis : Prise de vue depuis La Causside (B)

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au niveau d'une route locale desservant les hameaux de Proudhom et de la Causside. Cette route est bordée de parcelles agricoles et emprunte une ligne de faîte ouvrant des vues lointaines sur le paysage alentour. Depuis ce point de vue, le projet apparaît de façon partielle. En effet, les éoliennes sont en partie masquées par le relief et la végétation. Les rotors et une partie des mâts sont toutefois clairement visibles, et émergent de la ligne d'horizon. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît de façon relativement lointaine et l'impact sur le hameau est réduit en comparaison de la sensibilité initialement estimée.

L'impact est modéré.

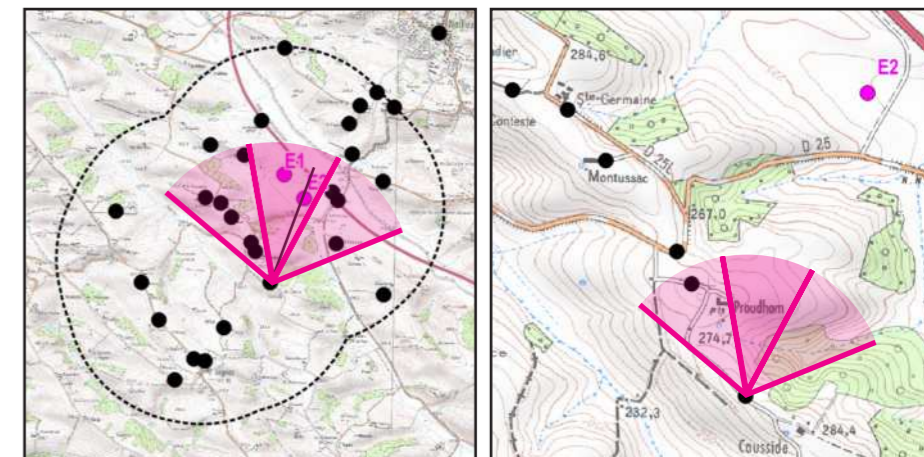


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586263 / 6248790	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 14:23	Sensibilité : ISO 110
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 330,6°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 8,1°
	Eolienne la plus proche : E2, à 1 078 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis La Causside (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Causside (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 24 : Prise de vue depuis Le Fort

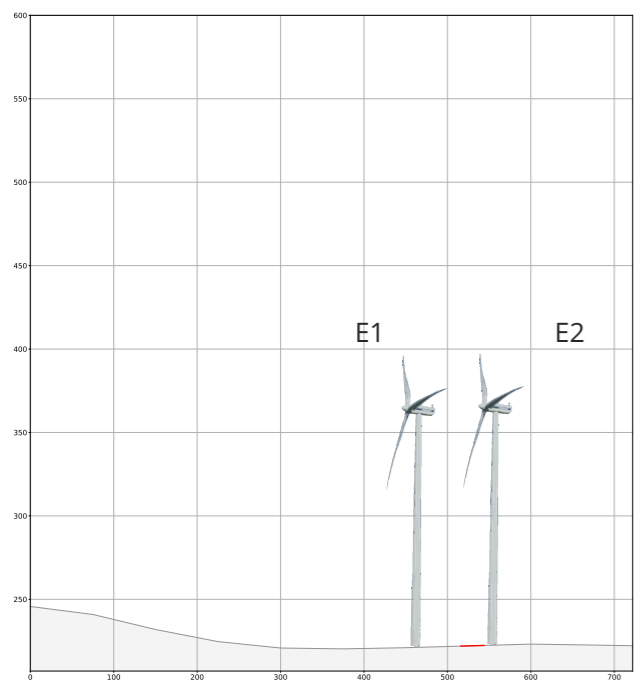
Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au niveau de la terrasse principale de l'habitation constituant le hameau Le Fort. Celui-ci est localisé sur un point haut du relief dominant la vallée de l'Aïse. L'axe visuel principal de l'habitation est orienté vers l'est, et ouvre des vues sur le paysage alentour. La prise de vue est orientée dans le sens de cet axe. Le parc éolien de Calmont est visible dans la partie droite du panorama mais reste peu perceptible dans la vue. Implanté dans le vallon en contrebas, le projet apparaît de manière très rapprochée, en particulier l'éolienne E1. Cette position en contrebas place le rotor des éoliennes au centre de la vue principale. Un rideau arboré longeant la parcelle permet de filtrer les vues sur les éoliennes, réduisant leur prégnance visuelle.

L'impact est fort.

Depuis ce point de vue les premières éoliennes du parc de Calmont, orientées selon un axe est-ouest, sont visibles. Les éoliennes du projet à l'étude sont implantées selon une orientation similaire au parc de Calmont. Néanmoins, compte tenu de la distance les séparant, le projet étudié ne semble pas présenter de relation directe avec le parc voisin. De plus, les éoliennes étudiées augmentent fortement l'emprise visuelle et la prégnance du motif éolien dans la vue.

L'impact cumulé est modéré.

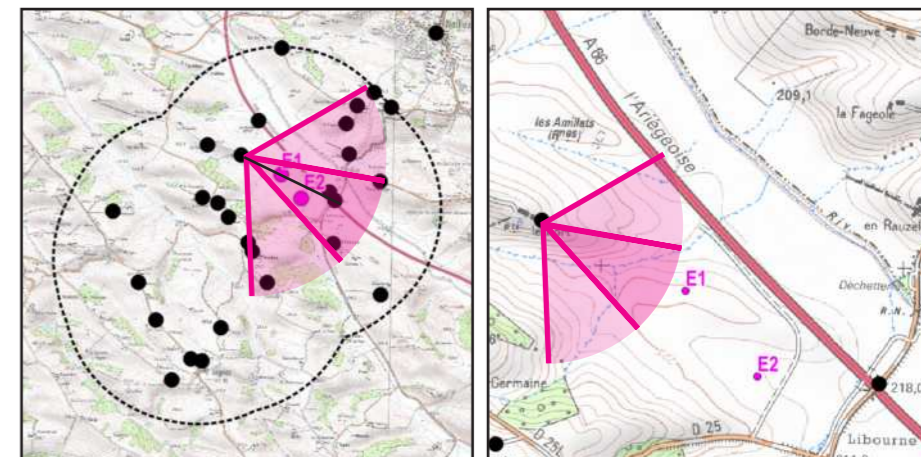


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585956 / 6250306	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 13:02	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 117,9°
Vitesse : 1/125 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 9,5°
	Eolienne la plus proche : E1, à 527 m

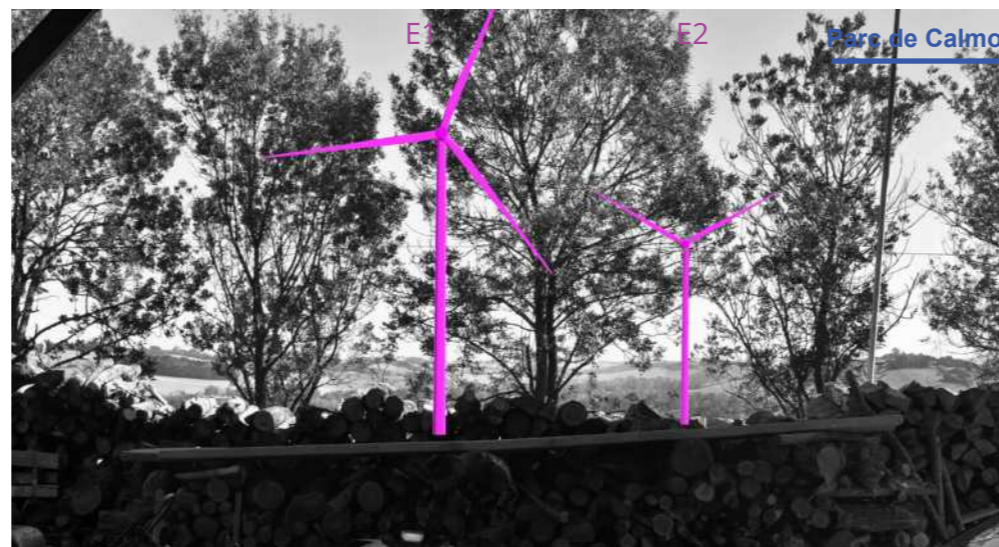
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Le Fort (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fort (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fort (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Le Fort (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



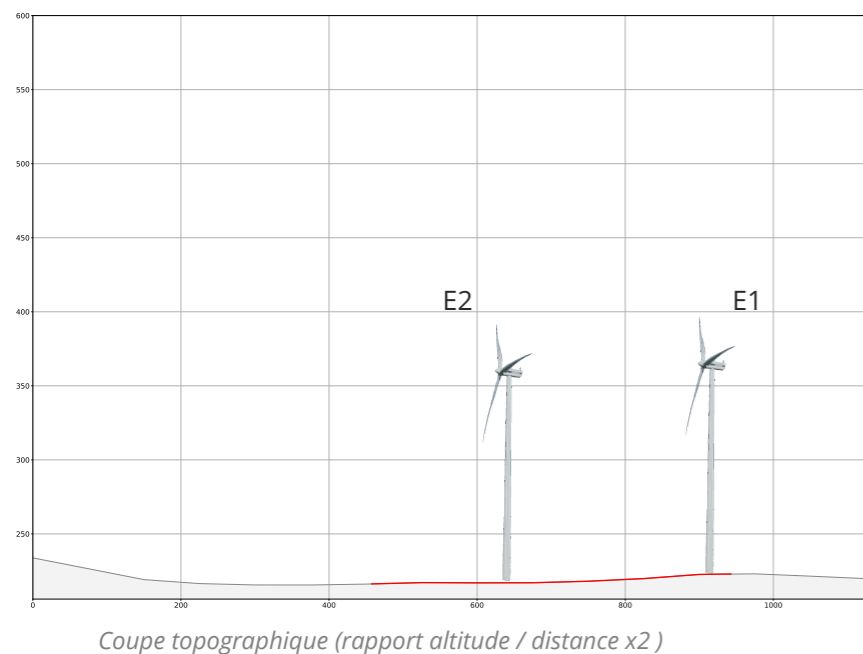
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 25 : Prise de vue depuis L'Embarasse

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité du hameau, positionné sur un point haut du relief ouvrant une fenêtre de vue cadrée par la végétation et le talus accompagnant la route. Orientée vers le nord-ouest, la prise de vue présente le projet dans l'axe de la route, au-dessus des masses boisées. Les deux éoliennes apparaissent proches et dominant largement l'horizon. Depuis ce point de vue, les rotors des deux éoliennes se superposent, générant un effet d'accumulation et de brouillage visuel. Le projet occupe toutefois une emprise réduite sur l'horizon.

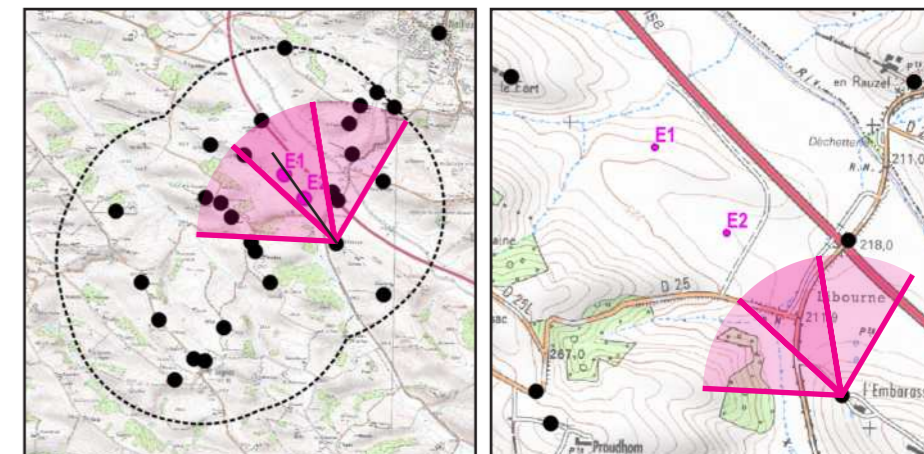
L'impact est fort.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 587047 / 6249253	Ouverture : F/10
Date et heure de la prise de vue : 06/10/2022 à 07:56	Sensibilité : ISO 200
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 330,7°
Vitesse : 1/60 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 1,7°
	Eolienne la plus proche : E2, à 659 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis L'Embarasse (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis L'Embarasse (état projeté, 2/3)



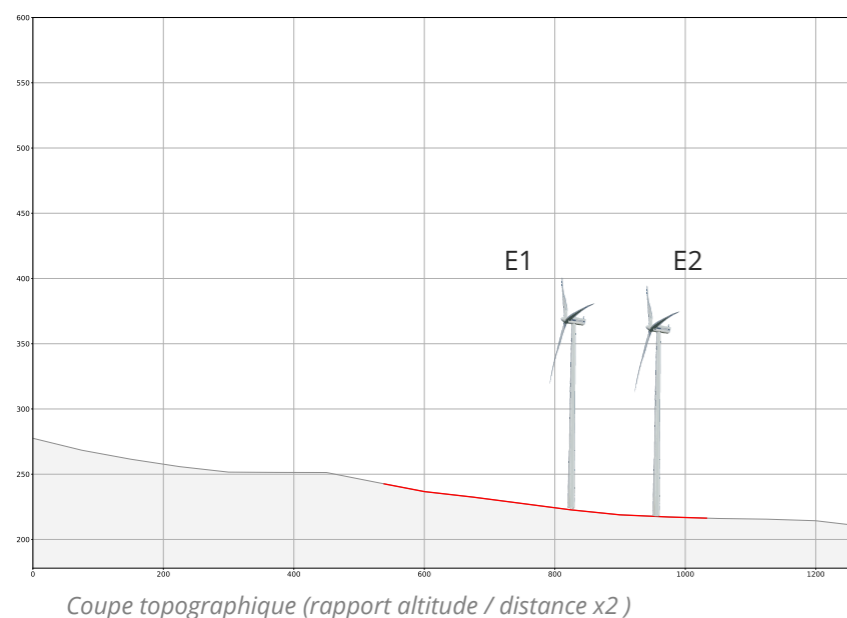
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 26 : Prise de vue depuis Sainte-Germaine

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité du hameau, le long de la route départementale. Cette route emprunte une ligne de faîte au-dessus d'un vallon orienté vers le nord-est et offre des vues lointaines sur les paysages agricoles du secteur. En partie masqué par le relief et la végétation, le projet reste clairement visible au-dessus de l'horizon qu'il domine largement. Les deux éoliennes du projet apparaissent de manière rapprochée et occupent une emprise visuelle étendue sur l'horizon. Leur position en contrebas évite néanmoins un effet de surplomb sur le hameau.

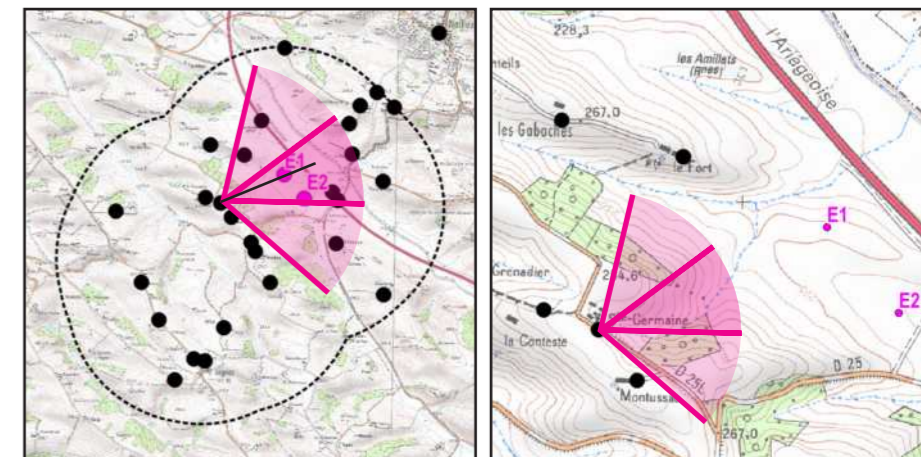
L'impact est fort.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585676 / 6249735	Ouverture : F/11
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 16:10	Sensibilité : ISO 180
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 71,3°
Vitesse : 1/125 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 21,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 825 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Sainte-Germaine (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Sainte-Germaine (état projeté, 2/3)



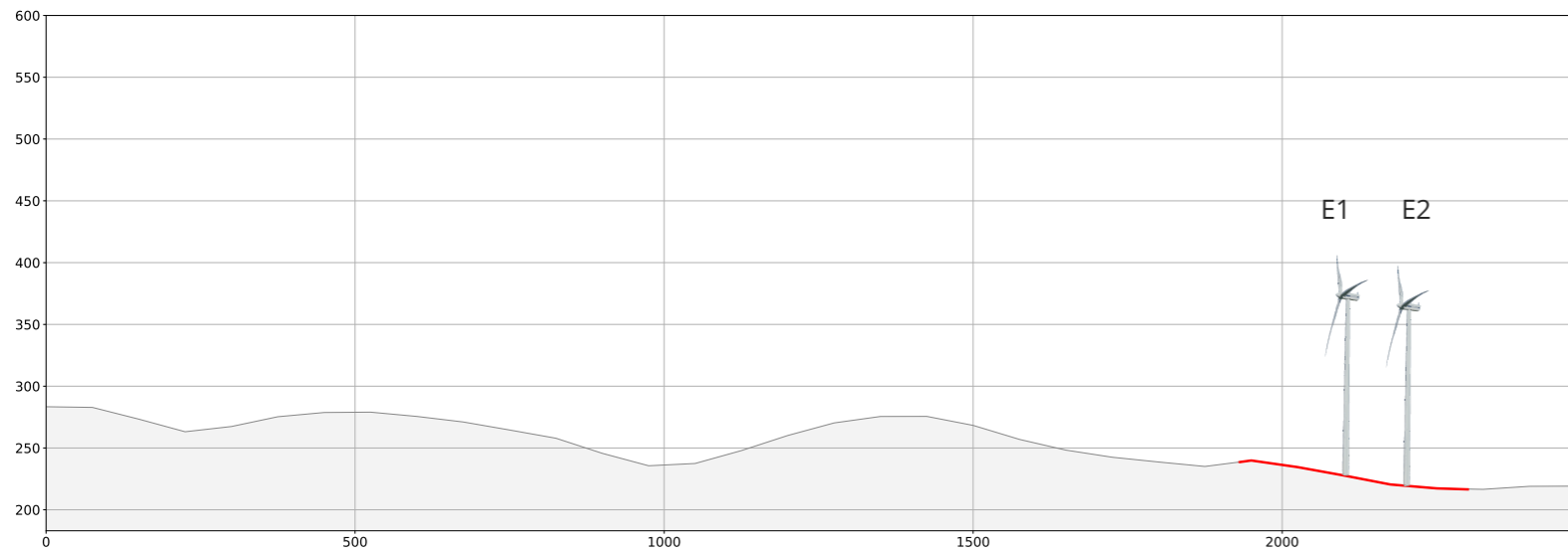
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 27 : Prise de vue depuis Madié

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé le long de la route desservant le hameau. Depuis celui-ci, la colline cultivée au premier plan masque le paysage lointain qui est à peine perceptible. Les éoliennes apparaissent clairement au-dessus de la parcelle agricole, sans aucune végétation pour en filtrer les perceptions. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet est néanmoins relativement éloigné, ce qui limite nettement l'impact sur le hameau en comparaison de la sensibilité initialement estimée.

L'impact est faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 584940 / 6248345

Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:09

Focale : 32 mm (APSC)

Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/9

Sensibilité : ISO 100

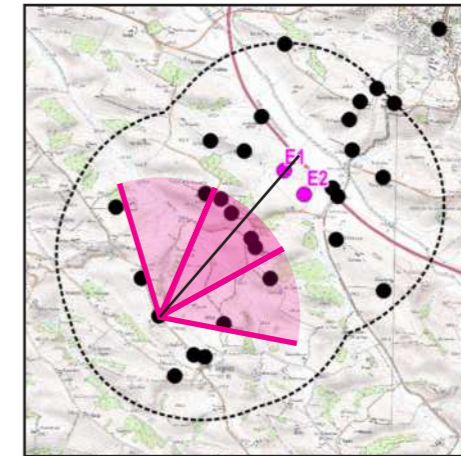
Azimut photo centrale : 41,1°

Hauteur de prise de vue : 1,5 m

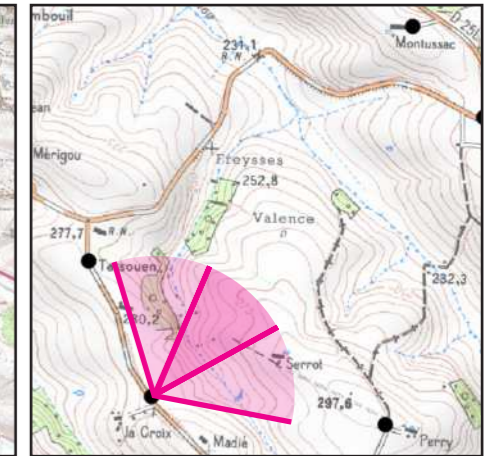
Angle visuel du parc : 9,3°

Eolienne la plus proche : E1, à 2 250 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Madié (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Madié (état projeté, 2/3)



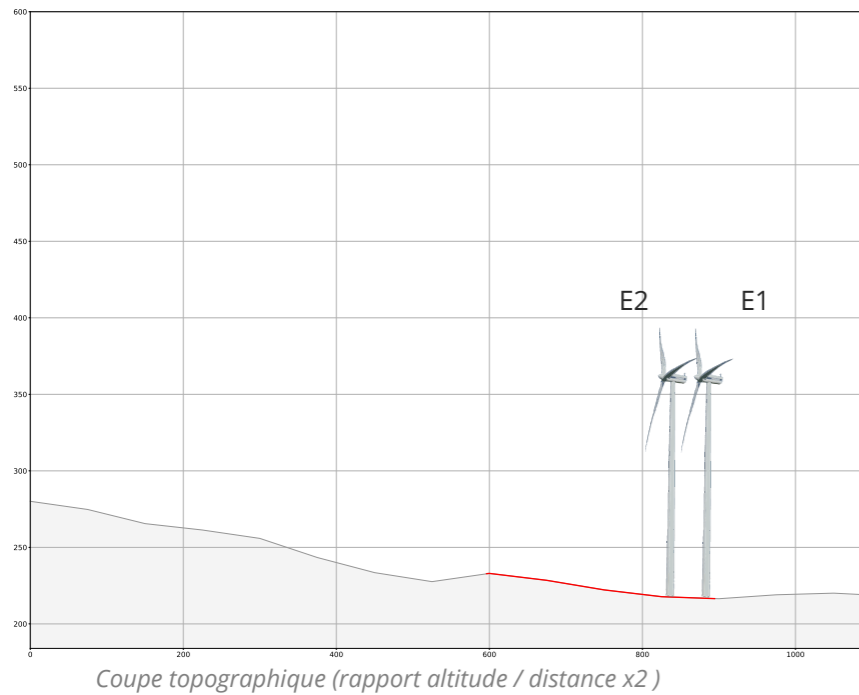
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 28 : Prise de vue depuis Proudhom

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé le long de la route permettant l'accès au hameau. Bordée au nord par un linéaire boisé, cette route emprunte une ligne de faîte et ouvre des fenêtres de vue ponctuelles sur le paysage agricole alentour. Le projet éolien à l'étude est implanté dans un vallon en contrebas de la route. La vue sur l'éolienne E2 est filtrée par la végétation, tandis que l'éolienne E1 n'est que très partiellement masquée par un arbuste à l'avant-plan. L'abandon de la ZIP sud ne permet pas d'éloigner le projet mais permet d'éviter un potentiel effet d'encerclement identifié lors de l'état initial, réduisant nettement l'impact du projet sur le hameau en comparaison de la sensibilité initialement évaluée.

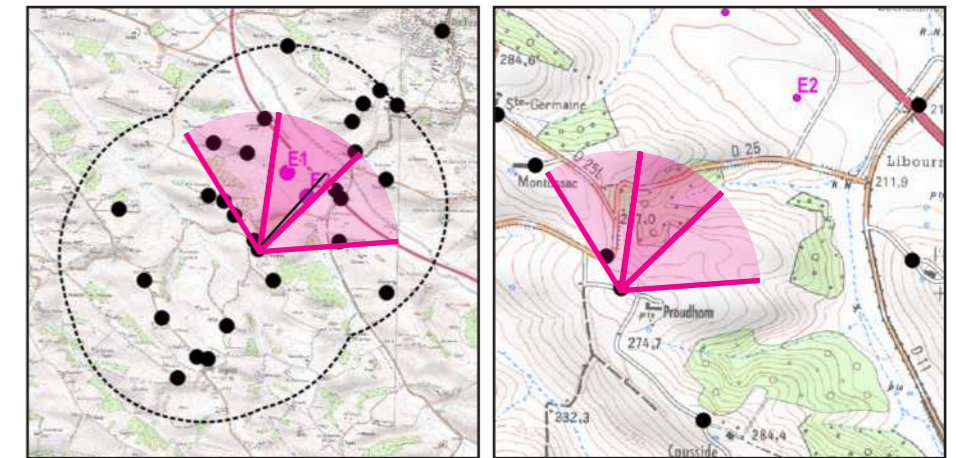
L'impact est faible.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586086 / 6249160	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 12:29	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 26°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 21,7°
	Eolienne la plus proche : E2, à 857 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Proudhom (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Proudhom (état projeté, 2/3)



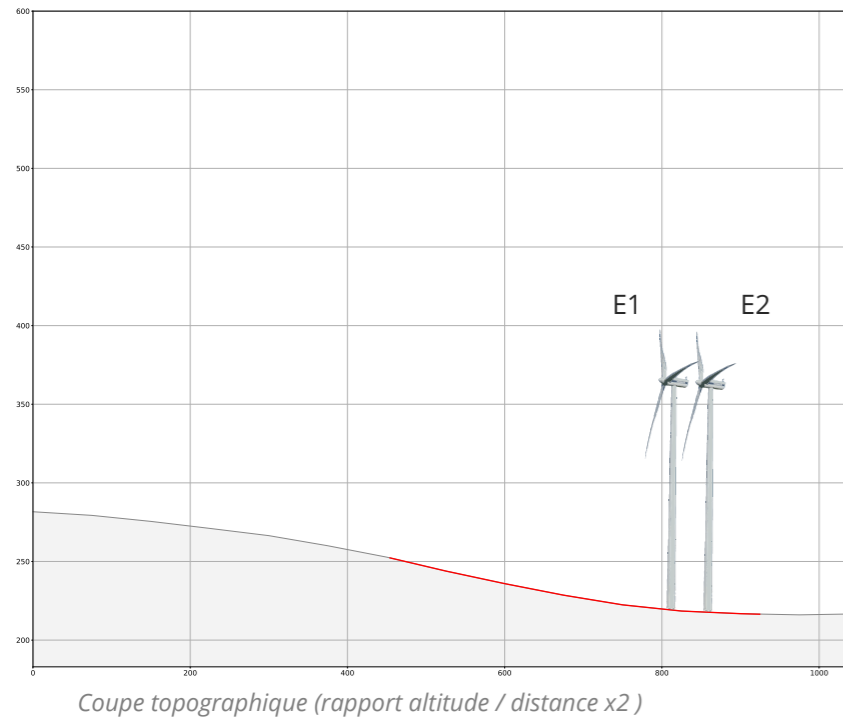
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 29 : Prise de vue depuis Montussac

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé le long du chemin donnant accès au hameau. Ce chemin offre une vue dégagée en direction du nord. Le hameau est quant à lui positionné au sommet du relief et permet des vues dégagées sur le territoire agricole alentour. Le projet est implanté en contrebas du point de vue. L'éolienne E2 est presque entièrement visible tandis que l'éolienne E1 est en partie dissimulée par le boisement en contrebas. Le projet occupe une empreinte visuelle importante sur l'horizon. Bien que l'abandon de la ZIP sud n'entraîne pas un éloignement du projet, il permet néanmoins d'éviter le potentiel effet d'encerclement identifié dans l'état initial, réduisant nettement l'impact du projet sur le hameau.

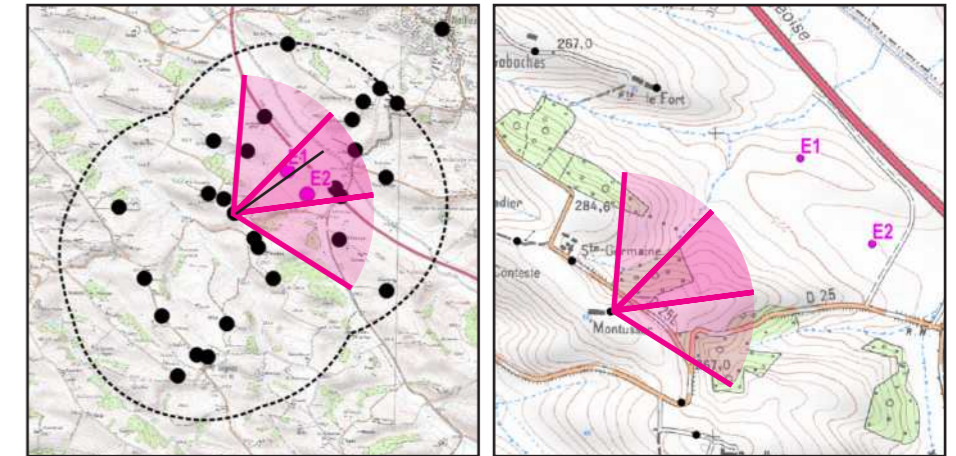
L'impact est modéré.



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585802 / 6249567	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:37	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 62,4°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 24,4°
	Eolienne la plus proche : E1, à 806 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Montussac (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Montussac (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 30 : Prise de vue depuis Tassouen

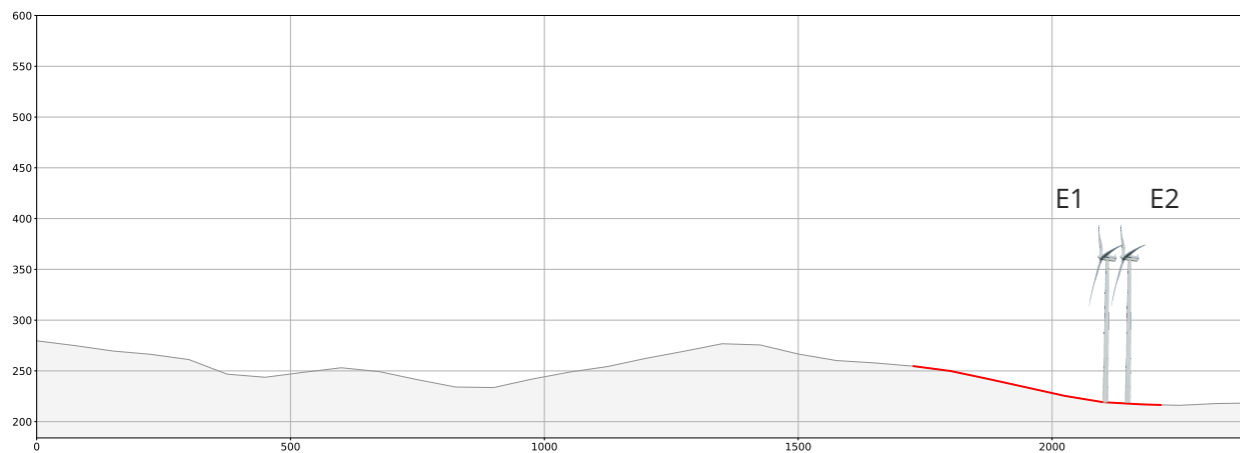
Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé le long de la route D43 entre les deux maisons constituant le hameau. Les parcelles agricoles entourant le secteur ouvrent des vues dégagées en direction du nord-est sur les paysages lointains. Le parc éolien de Calmont est également visible sur l'extrémité droite du panorama. Depuis ce point de vue, le projet à l'étude est clairement visible, la moitié inférieure des deux éoliennes étant néanmoins masquée par le relief. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît de manière relativement lointaine, ce qui réduit nettement l'impact sur le hameau en comparaison de la sensibilité initialement évaluée.

L'impact est faible.

Depuis ce point de vue, le parc à l'étude s'inscrit dans le prolongement du parc voisin existant. Composé de deux groupes distincts largement séparés, l'ensemble présente un aspect cohérent avec des éoliennes de gabarits similaires et des rapports d'échelle équilibrés. Toutefois, le parc étudié étend de façon relativement conséquente l'emprise du motif éolien dans la vue.

L'impact cumulé est faible.

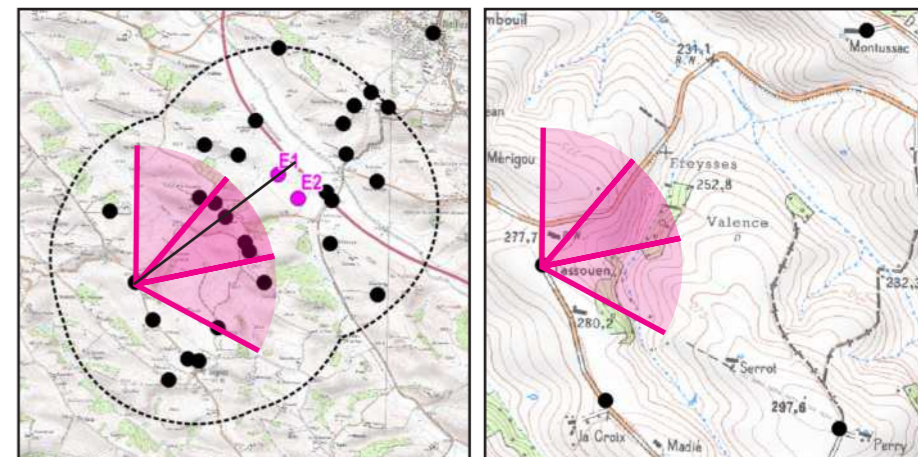


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 584733 / 6248791	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 12:23	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 58,4°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 9,9°
	Eolienne la plus proche : E1, à 2 125 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Tassouen (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Tassouen (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Tassouen (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Prise de vue depuis Tassouen (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 3/3)



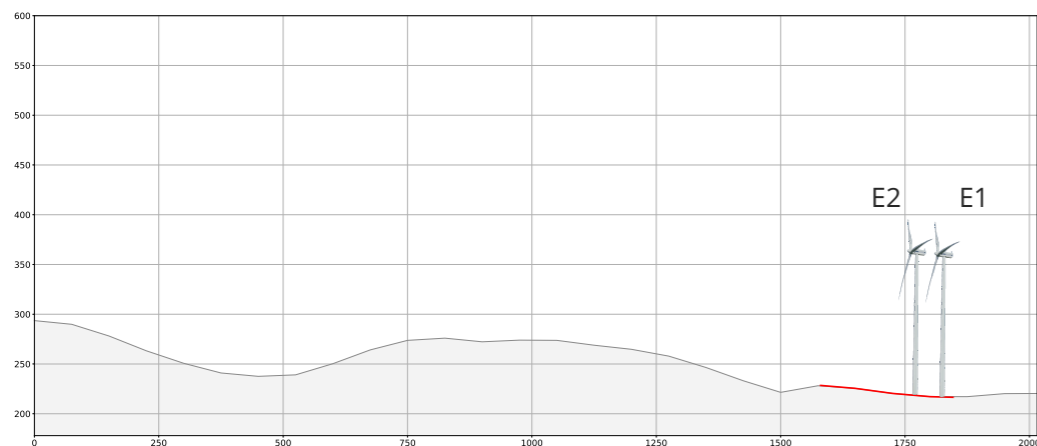
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 31 : Prise de vue depuis Perry

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité du hameau, au niveau d'un point haut du relief dégageant une vue ouverte sur les paysages agricoles lointains du Lauragais et le bourg de Nailloux, au centre de la vue. Depuis ce point de vue, la moitié inférieure des éoliennes du projet est masquée par le relief, et seule une partie du rotor est visible au dessus de l'horizon. Le projet se superpose au bourg de Nailloux au loin, générant un effet de dominance sur la silhouette du village. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît relativement lointain et occupe une emprise visuelle réduite sur l'horizon, ce qui réduit nettement l'impact sur le hameau en comparaison de la sensibilité initialement estimée.

L'impact est faible.

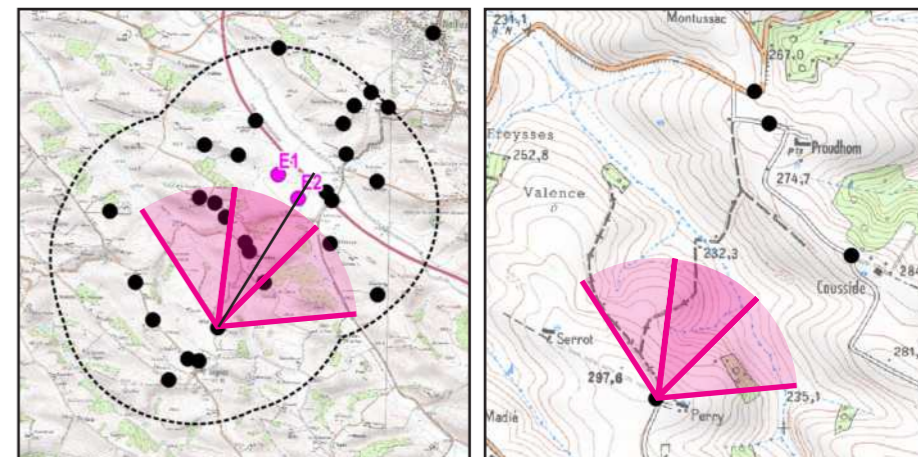


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585712/ 6248252	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 12:03	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 25°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 10,3°
	Eolienne la plus proche : E2, à 1 812 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Perry (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis Perry (état projeté, 2/3)



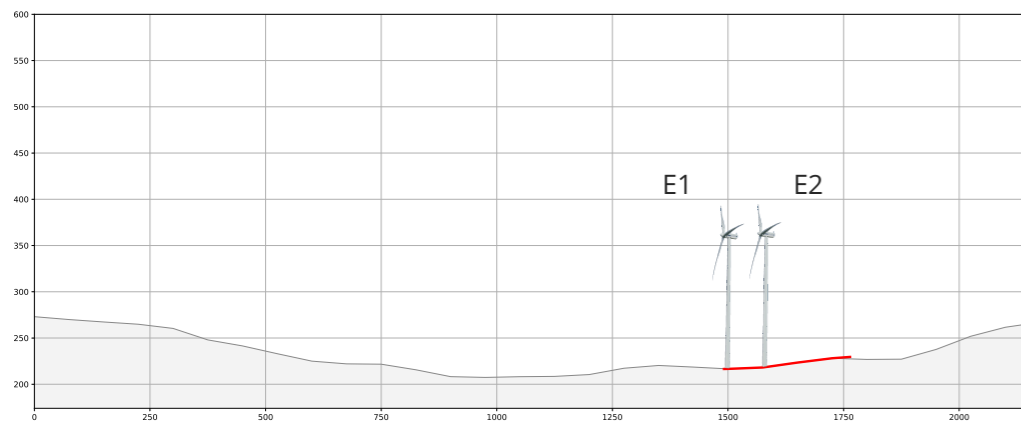
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 32 : Prise de vue depuis Oulieu

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au niveau de la route d'accès aux habitations du hameau. Celles-ci sont positionnées sur un point haut du relief et une partie de leurs espaces de vie extérieurs (piscine, terrasses et jardins) sont orientés en direction de la chaîne des Pyrénées, offrant une vue dégagée sur le versant opposé de la vallée de l'Aïse. Le projet à l'étude apparaît dans cet axe de vue dominant. Depuis le point de vue, la végétation intermédiaire masque la vue sur une partie du projet qui apparaît de façon filtrée et relativement lointaine. Le projet occupe néanmoins une emprise visuelle relativement élevée sur l'horizon.

L'impact est modéré.

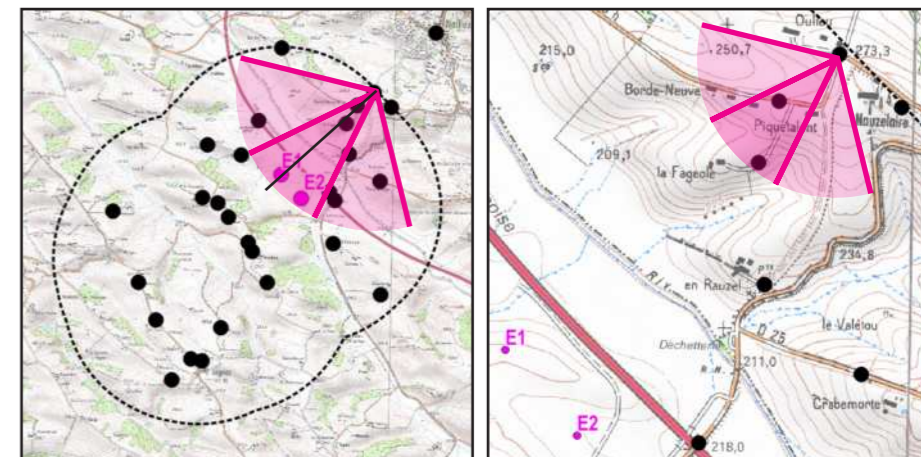


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 587533 / 6251050	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 15:22	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 224°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 14,1°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 473 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Oulieu (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Oulieu (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 33 : Prise de vue depuis Nauzelaire

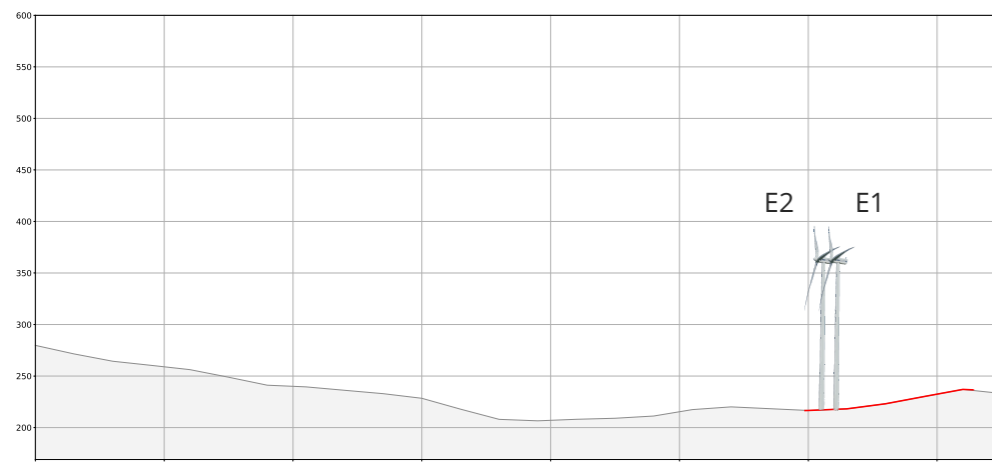
Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé à proximité du hameau de Nauzelaire, au niveau d'une parcelle agricole dominant la vallée. Celle-ci offre une vue dégagée sur le paysage lointain. Cette vue est structurée en plans successifs délimités par la végétation et le relief avec notamment la chaîne des Pyrénées à l'horizon. Une vue directe sur le versant opposé de l'Aïse est possible depuis le point de vue. Le parc éolien de Calmont est visible sur la gauche du panorama. Le projet à l'étude s'implante sur le bas-versant opposé de la vallée de l'Aïse, en vis-à-vis avec l'habitation du hameau, dans l'axe de vue dominant. Compte tenu de la position en surplomb du point de vue, la totalité des éoliennes ainsi que les aménagements connexes sont perceptibles. Le projet apparaît néanmoins de manière relativement éloignée.

L'impact est modéré.

Le projet s'implante dans la continuité du parc de Calmont en exploitation. Celui-ci dessine un axe parallèle aux lignes de force du relief. Le parc à l'étude vient souligner cette orientation en s'implantant dans le prolongement du projet voisin. Compte tenu de leur proximité, les éoliennes à l'étude apparaissent plus imposantes que les éoliennes voisines mais présentent tout de même des proportions similaires. L'ensemble ainsi constitué présente un aspect cohérent et facilement lisible. Toutefois, le projet vient étendre grandement l'emprise visuelle du motif éolien dans la vue. En ce qui concerne le projet éolien de Cintegabelle, situé dans le même angle que le projet à l'étude, seuls les bouts de pale des éoliennes sont visibles au-dessus du relief. Compte tenu de son éloignement, le projet de Cintegabelle est quasiment imperceptible et ne génère aucun effet cumulé avec le projet de Sieuraguel.

L'impact cumulé est faible.

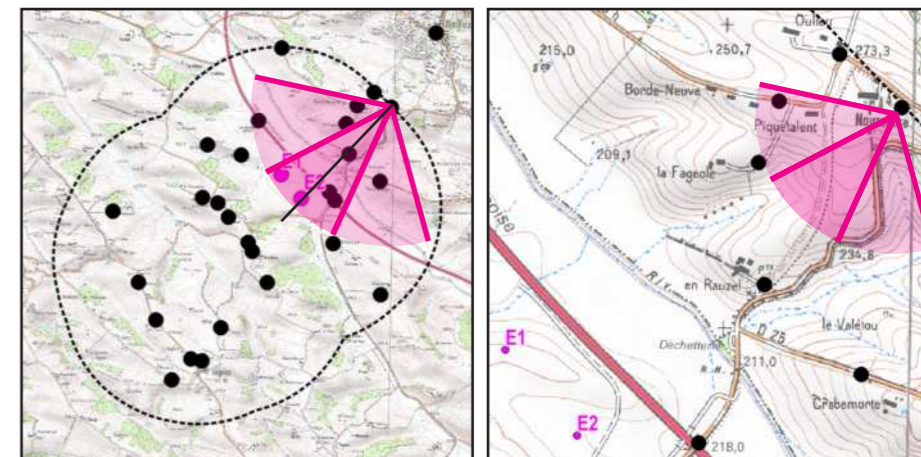


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 587738 / 6250873	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 04/10/2022 à 15:34	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 222,5°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 13,7°
	Eolienne la plus proche : E2, à 1 523 m

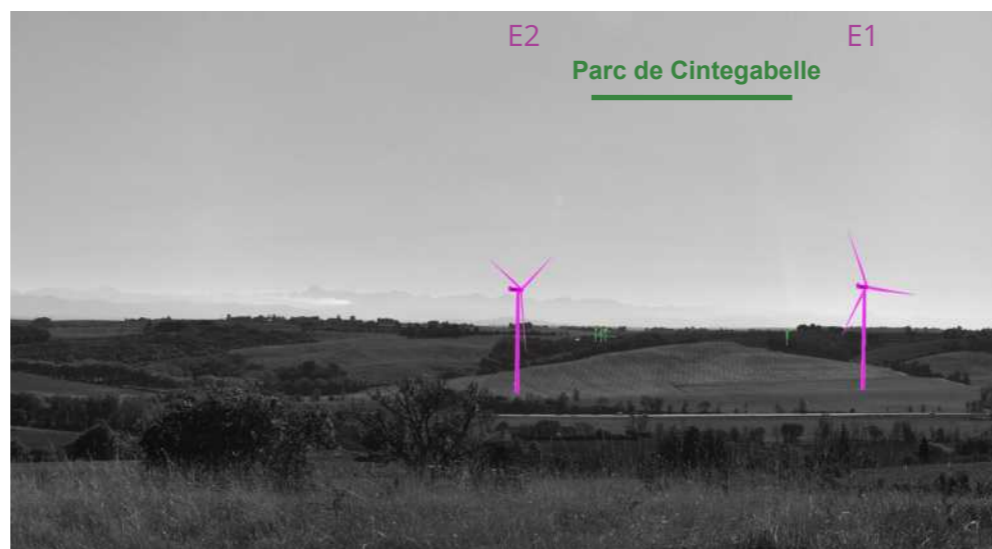
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Nauzelaire (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis Nauzelaire (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Nauzelaire (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 1/3)



Prise de vue depuis Nauzelaire (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



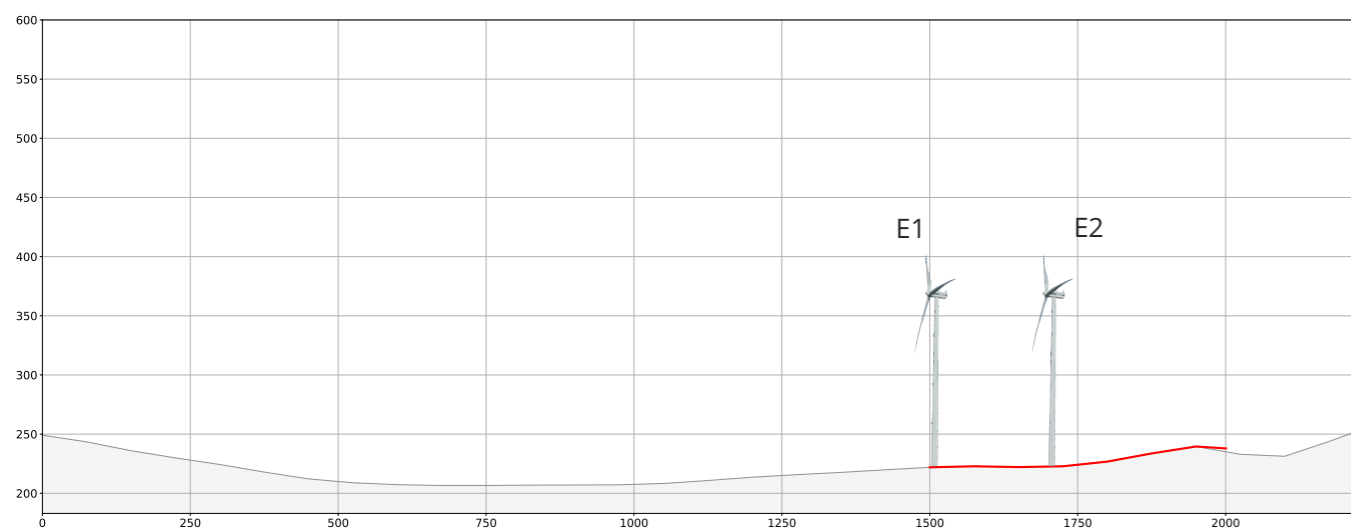
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 34 : Prise de vue depuis En Cuns

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Situé sur un point haut du relief, en limite nord de l'AEI, les vues sont ouvertes en direction du sud, avec la chaîne des Pyrénées au-delà du versant sud de la vallée de l'Aïse. Une éolienne du parc en exploitation de Calmont est visible sur la partie gauche du panorama et annonce le parc plus étendu, masquée par la végétation. Depuis ce point de vue, le projet apparaît clairement dans l'axe dominant de la vue. La végétation ne permet pas de masquer les éoliennes qui sont totalement visibles. Compte tenu de la position en surplomb du point de vue, la totalité des éoliennes est visible, ainsi que la piste d'accès au parc. Néanmoins, le projet apparaît de manière relativement éloignée et occupe une emprise visuelle réduite.

L'impact est modéré.

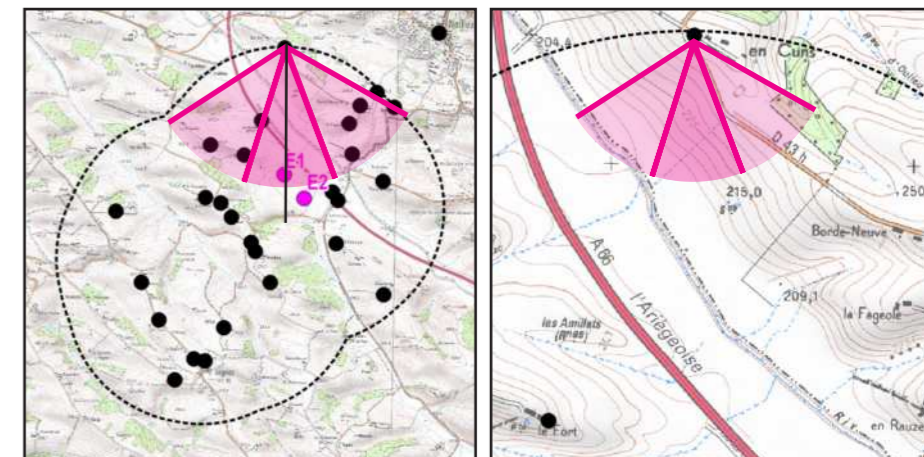


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586437 / 6251579	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 15:32	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 177,3°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 7,4°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 508 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis En Cuns (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis En Cuns (état projeté, 2/3)



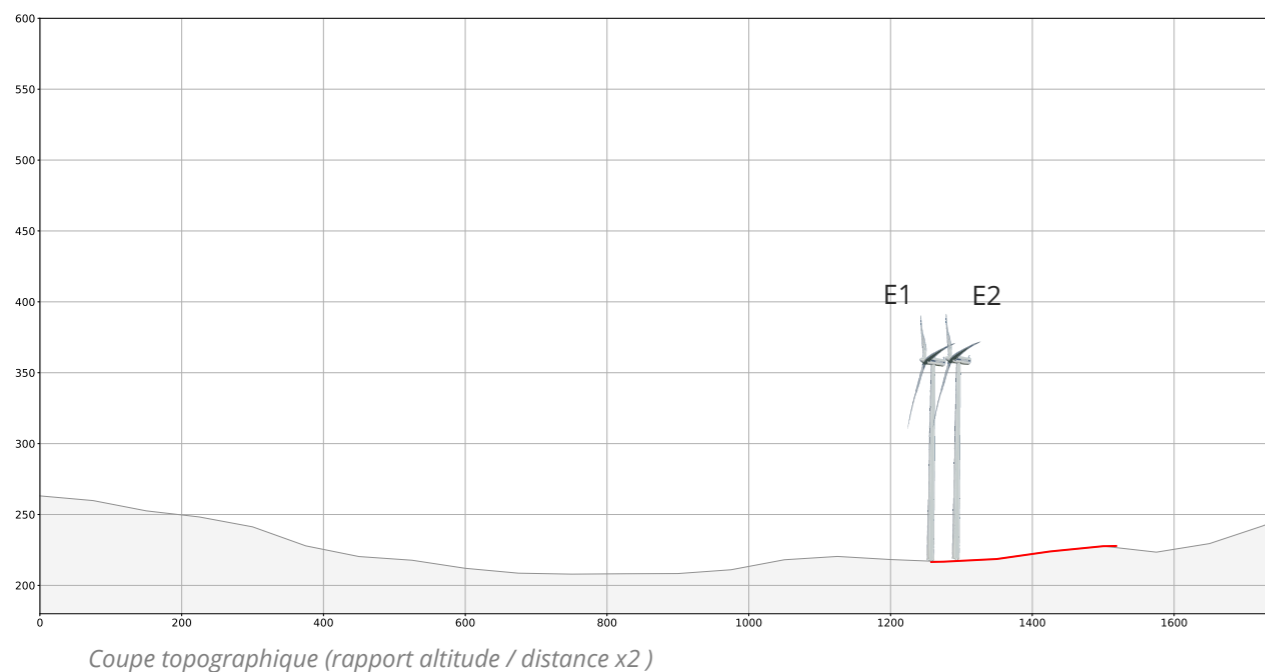
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 35 : Prise de vue depuis Piquetalent et Borde-Neuve de Nailloux

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

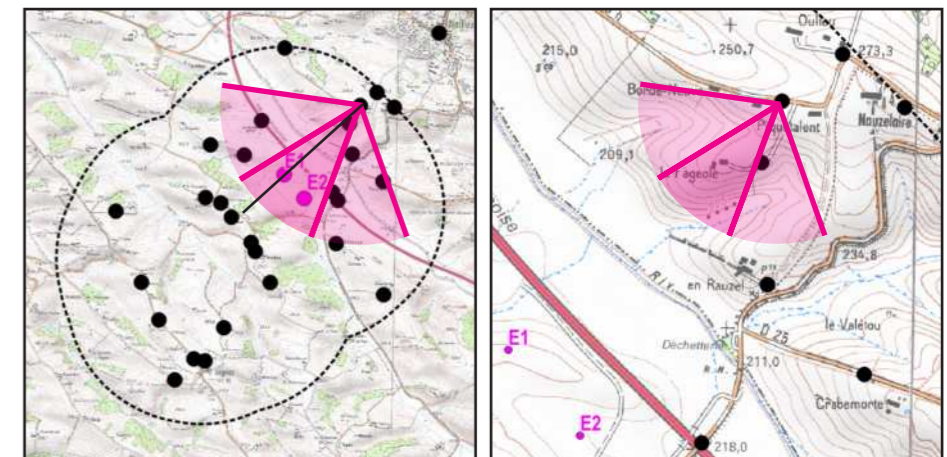
Le point de vue est localisé le long de la D43h, sur la ligne de faîte d'un relief couvert de parcelles agricoles ouvertes. Celles-ci dégagent des vues lointaines vers le sud avec la chaîne des Pyrénées visible à l'horizon. La position du point de vue offre également une vue directe sur le versant sud de la vallée de l'Aïse. Le projet à l'étude est implanté sur ce versant en contrebas, en vis-à-vis du point de vue et apparaît clairement dans l'axe visuel dominant. Les deux éoliennes sont alors presque totalement visibles et apparaissent relativement proche, dominant le paysage alentour. Néanmoins la position élevée du point de vue évite un effet de surplomb du projet.

L'impact est modéré.



Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 587333 / 6250895	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 15:24	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 218,4°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 17°
	Eolienne la plus proche : E1, à 1 221 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Piquetalent et Borde-Neuve de Nailloux (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis Piquetalent et Borde-Neuve de Nailloux (état projeté, 2/3)

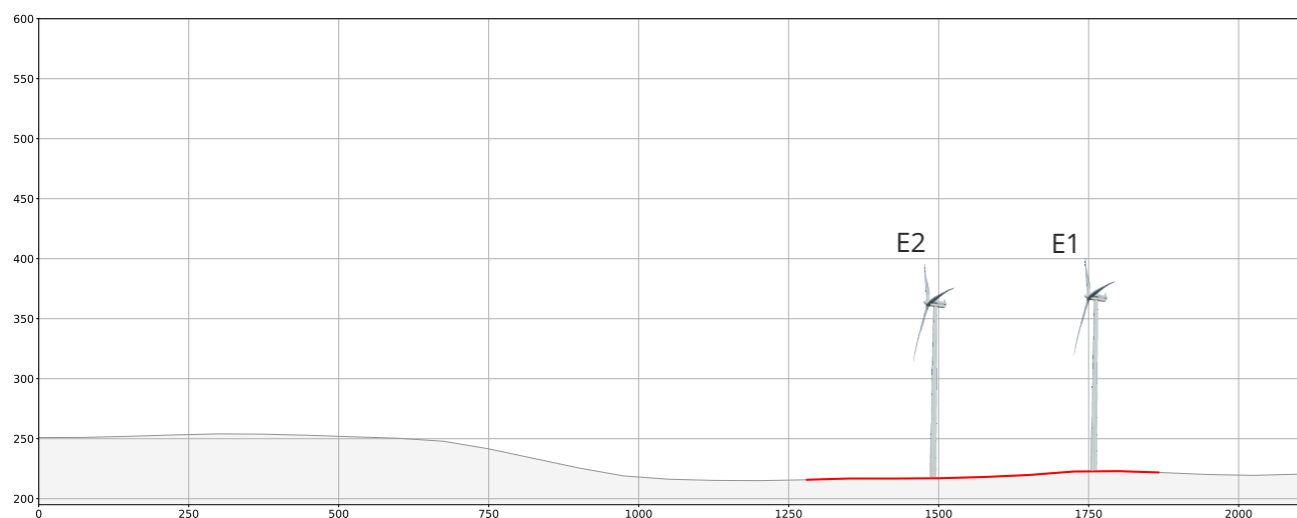


Vue 36 : Prise de vue depuis Déourné

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé sur le chemin donnant accès au hameau et offre une vue orientée vers le nord-ouest, rapidement cloisonnée par les reliefs proches. Le projet domine le paysage, même si sa base est en partie masquée par le relief et la végétation. Depuis ce point de vue, les éoliennes se superposent presque parfaitement, générant un effet de brouillage visuel. Le projet occupe une faible emprise visuelle sur l'horizon.

L'impact est faible.

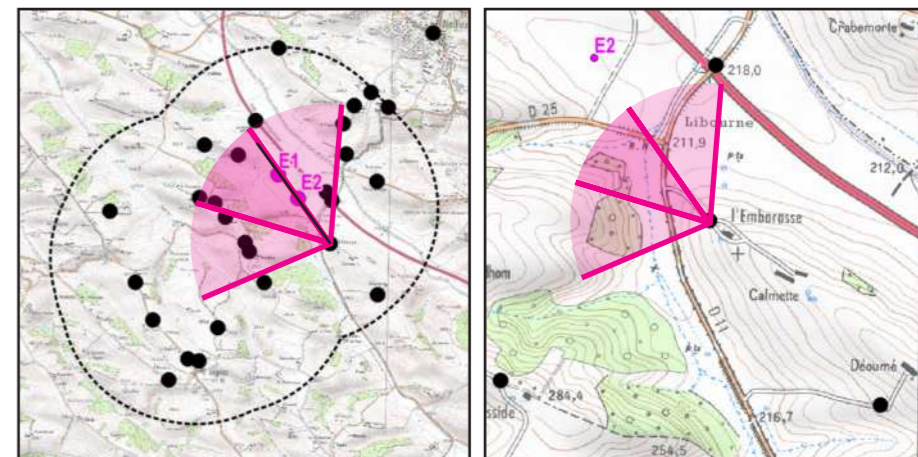


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 587611/ 6248644	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 11:39	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 304,8°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 0,1°
	Eolienne la plus proche : E2, à 1 485 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Déourné (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis Déourné (état projeté, 2/3)



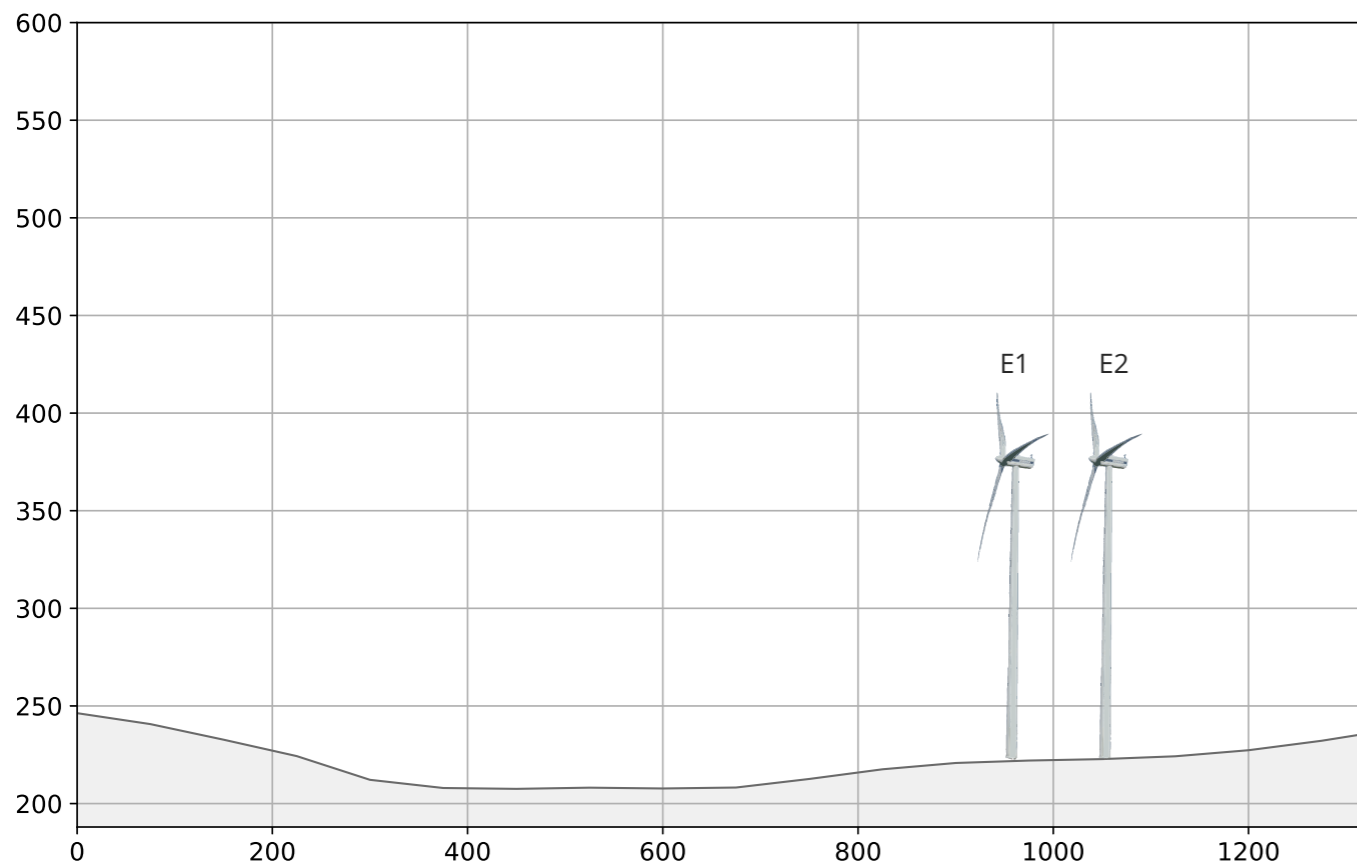
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 37 : Prise de vue depuis La Fageole

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est situé en contrebas du hameau de Borde-Neuve, le long du chemin d'accès au hameau de la Fageole, sur le versant nord de la vallée de l'Aïse. Ce chemin, en surplomb de la vallée, offre une vue dégagée sur un paysage majoritairement constitué de parcelles agricoles ouvertes. Le point de vue offre également une vue directe sur le versant sud de la vallée. Le projet est implanté sur le bas-versant de la vallée, dans l'axe de l'autoroute. Depuis ce point de vue, le projet est totalement visible. Les éoliennes émergent nettement de la ligne d'horizon et dominent les structures paysagères proches. Le poste de livraison, ainsi que les plateformes et la piste reliant les aérogénérateurs, sont également visibles depuis ce point de vue. Compte tenu de sa proximité, le projet est prégnant dans la vue.

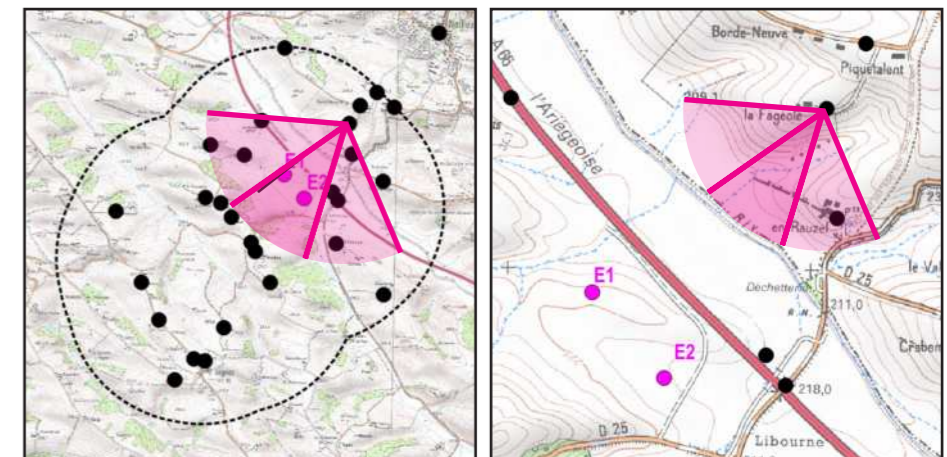
L'impact est modéré.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 587203 / 6250679	Ouverture : F/8
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 11:54	Sensibilité : ISO 180
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 214,9°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 20,8°
	Eolienne la plus proche : E1, à 982 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AAE

Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis La Fageole (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis La Fageole (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 38 : Prise de vue depuis Les Gabaches

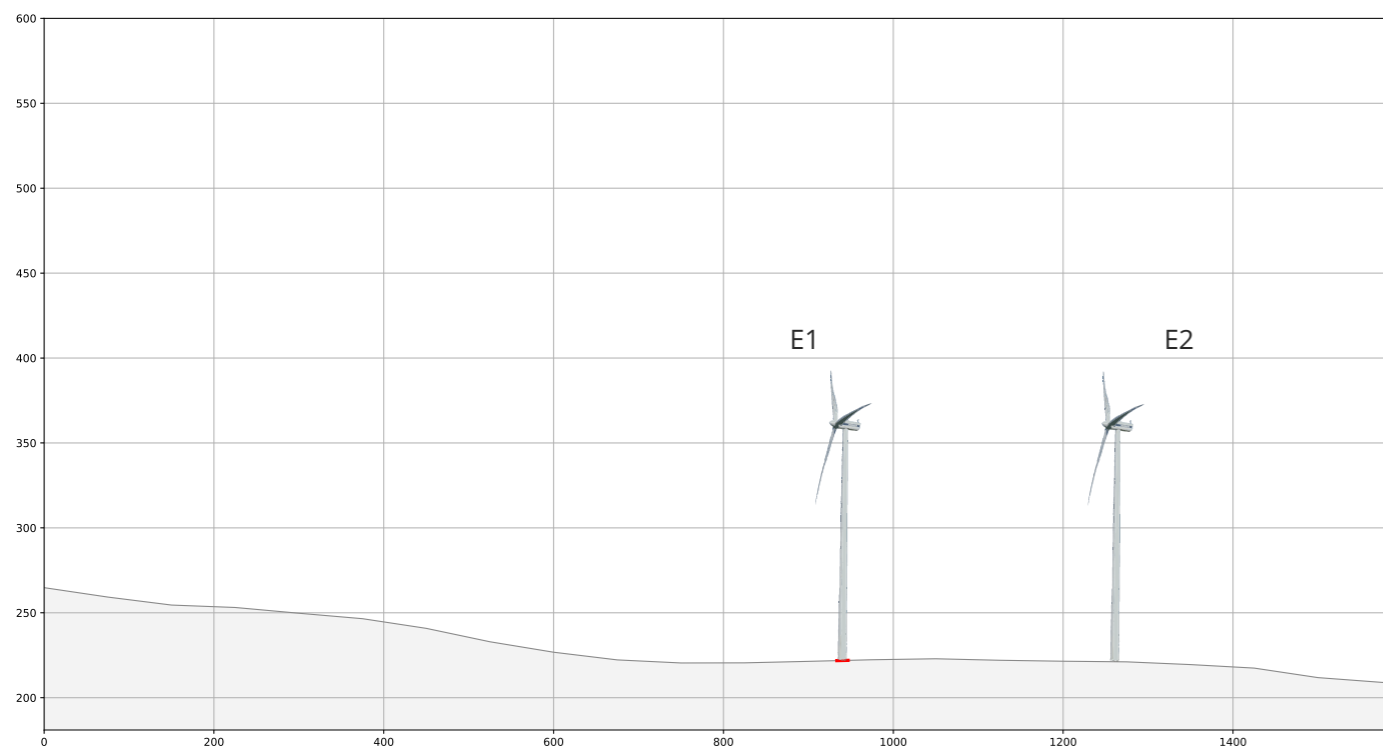
Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est situé le long de la route d'accès desservant Les Gabaches, au niveau de l'entrée de l'habitation. Cette route emprunte la ligne de faîte de la colline, offrant une vue dégagée sur le paysage environnant et le parc éolien de Calmont au loin. La route et le point de vue dominant un vallon secondaire de la vallée de l'Aïse, située en contrebas. Le projet à l'étude est visible dans l'axe de la route. Quelques arbustes viennent masquer la base de l'éolienne E1 sans toutefois en réduire la prégnance visuelle. L'éolienne E2 est quant à elle totalement visible depuis le point de vue. Le projet apparaît relativement proche, sans générer d'effet de surplomb. L'emprise visuelle du projet sur l'horizon est relativement réduite.

L'impact est modéré.

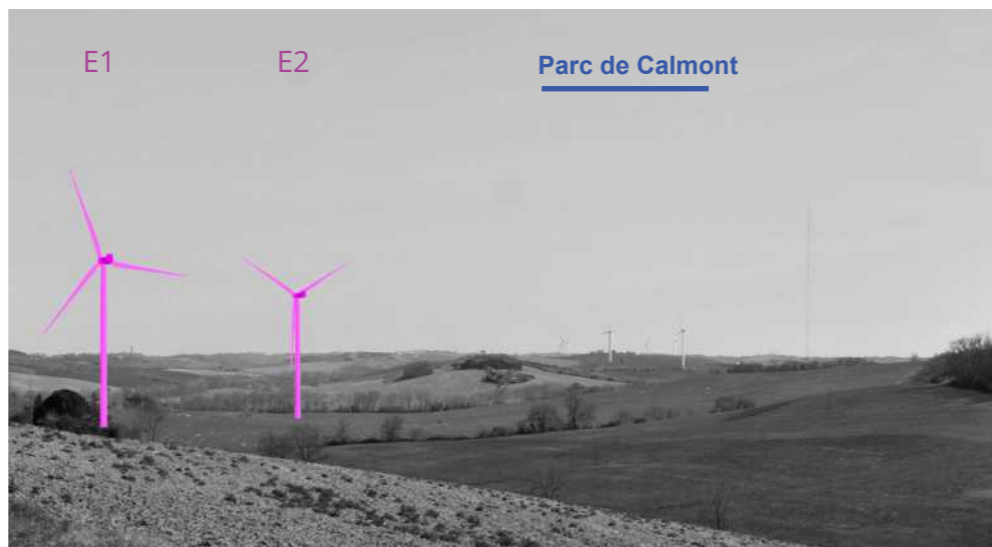
Depuis ce point de vue, le projet à l'étude ne s'inscrit pas véritablement dans la continuité du parc éolien existant, ceux-ci formant deux groupes distincts. Malgré une similarité des gabarits, compte tenu de la proximité du projet, les éoliennes à l'étude apparaissent plus imposantes que leurs voisines et leur implantation vient augmenter de manière conséquente l'emprise visuelle du motif éolien dans la vue.

L'impact cumulé est modéré.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

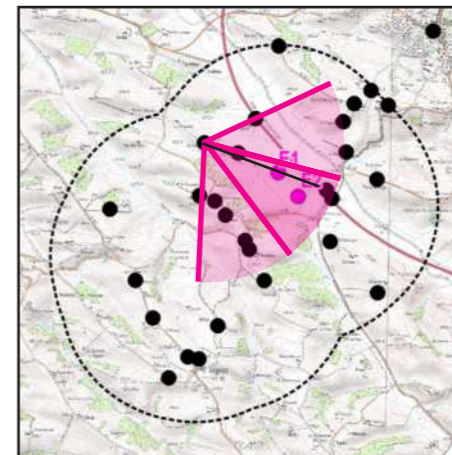
Etat projeté avec esquisse



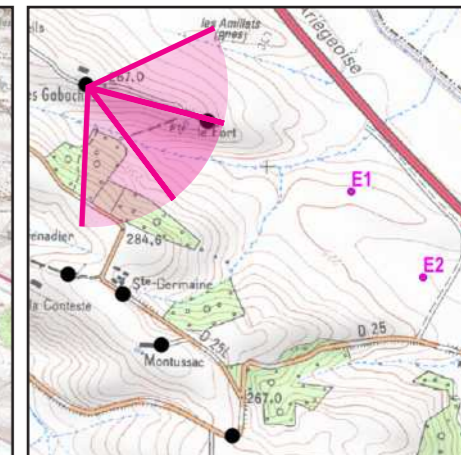
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 585554 / 6250427	Ouverture : F/9
Date et heure de la prise de vue : 25/03/2022 à 15:49	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 122,8°
Vitesse : 1/320 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 7,8°
	Eolienne la plus proche : E1, à 944 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants ou approuvés



Prise de vue depuis Les Gabaches (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Les Gabaches (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Les Gabaches (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



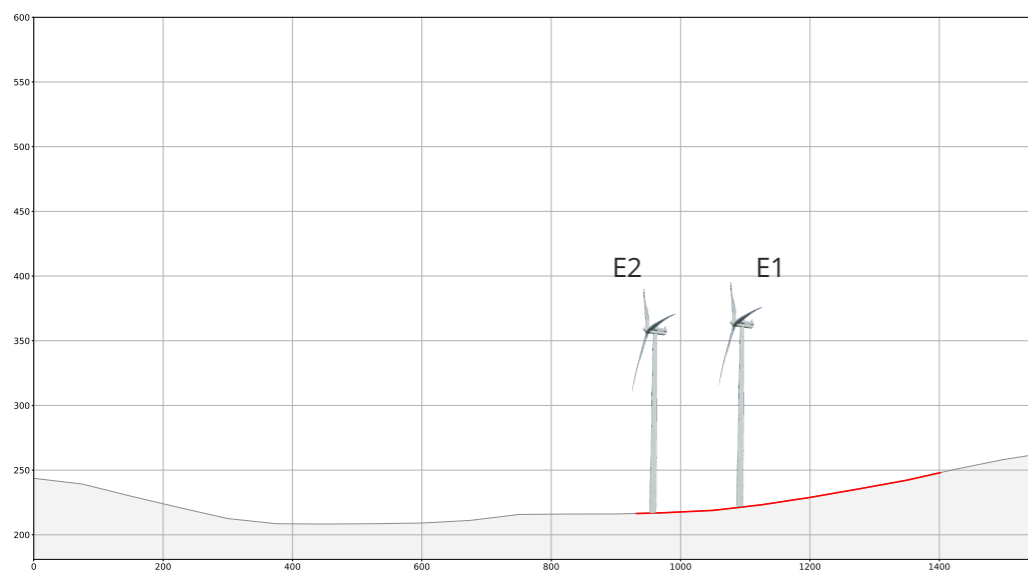
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 39 : Prise de vue depuis Crabemorte

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé au bord de la route desservant le hameau de Crabemorte. Légèrement encaissée, celle-ci offre néanmoins une vue dégagée sur le versant opposé de la vallée de l'Aïse. Le projet est implanté sur ce versant, et domine le paysage alentour. La base de l'éolienne E2 est masquée par le relief sans toutefois en diminuer la prégnance visuelle. L'éolienne E1 est quant à elle totalement visible depuis le point de vue. Le projet apparaît de manière relativement proche et domine les structures paysagères alentour. Le projet occupe également une emprise visuelle relativement large sur l'horizon.

L'impact est modéré.

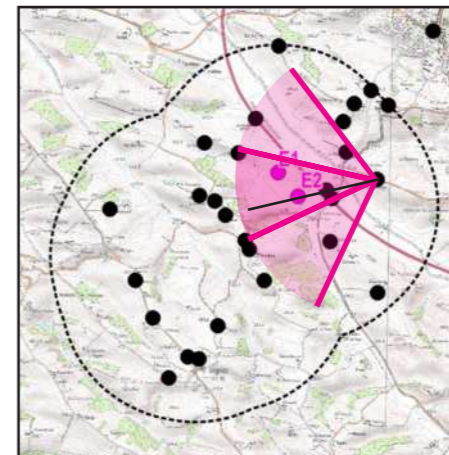


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

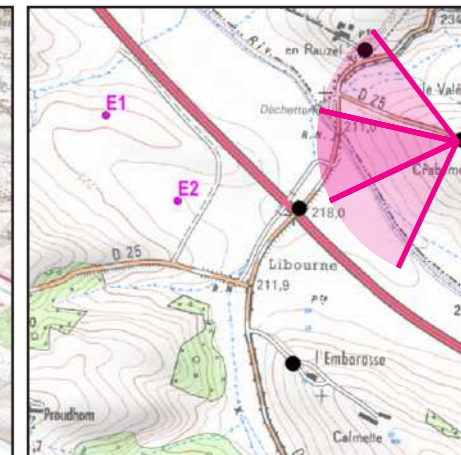
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 587605 / 6249992	Ouverture : F/13
Date et heure de la prise de vue : 05/10/2022 à 15:09	Sensibilité : ISO 100
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 262,9°
Vitesse : 1/200 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 16,4°
	Eolienne la plus proche : E2, à 958 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Crabemorte (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis Crabemorte (état projeté, 2/3)



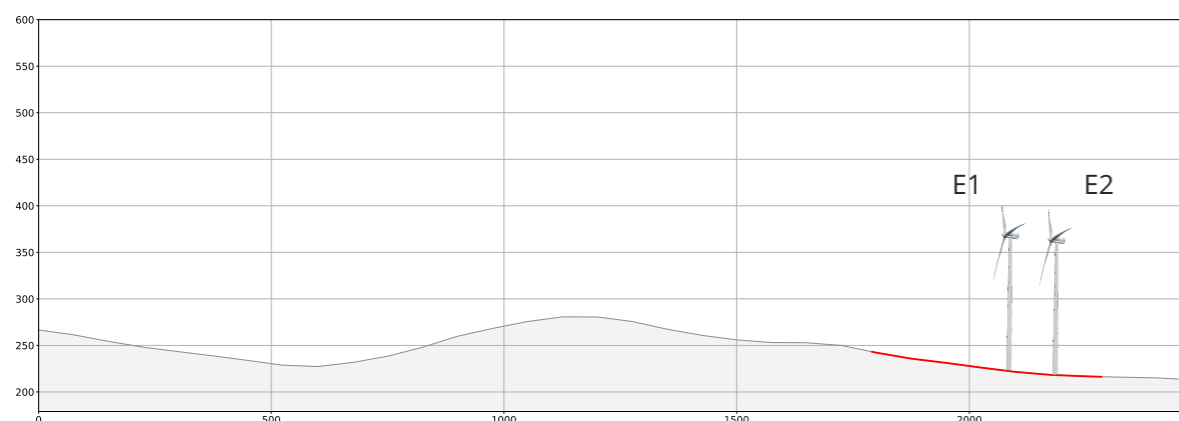
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 40 : Prise de vue depuis Combouil

Enjeux : Relation avec les lieux de vie

Le point de vue est localisé sur un chemin d'accès menant au hameau, orienté en direction du nord-est. Le hameau est entouré de vastes parcelles agricoles presque dépourvues de végétation et le regard est rapidement bloqué par les collines proches. Depuis ce point de vue, la moitié supérieure du projet est visible au-dessus du relief, la base des deux éoliennes étant masquée par le relief et la végétation. Compte tenu de l'abandon de la ZIP sud, le projet apparaît néanmoins de manière éloignée en occupant une emprise visuelle réduite sur l'horizon, ce qui diminue nettement l'impact sur le hameau en comparaison de la sensibilité initialement estimée.

L'impact est faible.



Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 584429/
6249639

Date et heure de la prise de vue :
05/10/2022 à 14:25

Focale : 32 mm (APSC)

Vitesse : 1/250 secondes

Ouverture : F/13

Sensibilité : ISO 100

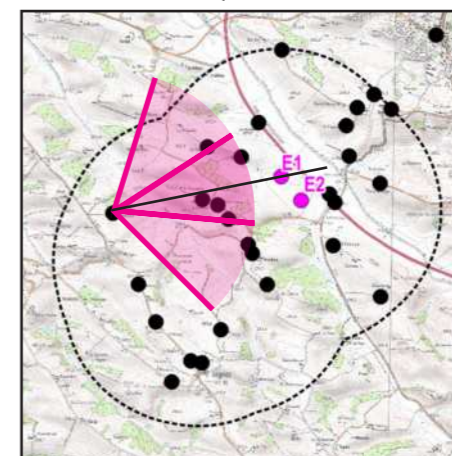
Azimut photo centrale : 75,1°

Hauteur de prise de vue : 1,5 m

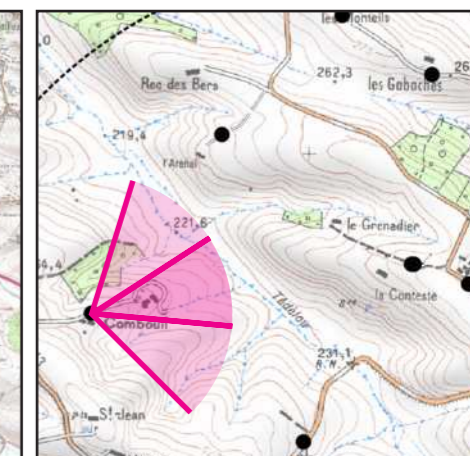
Angle visuel du parc : 8,9°

Eolienne la plus proche : E1, à 2 044 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis Combouil (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis Combouil (état projeté, 2/3)



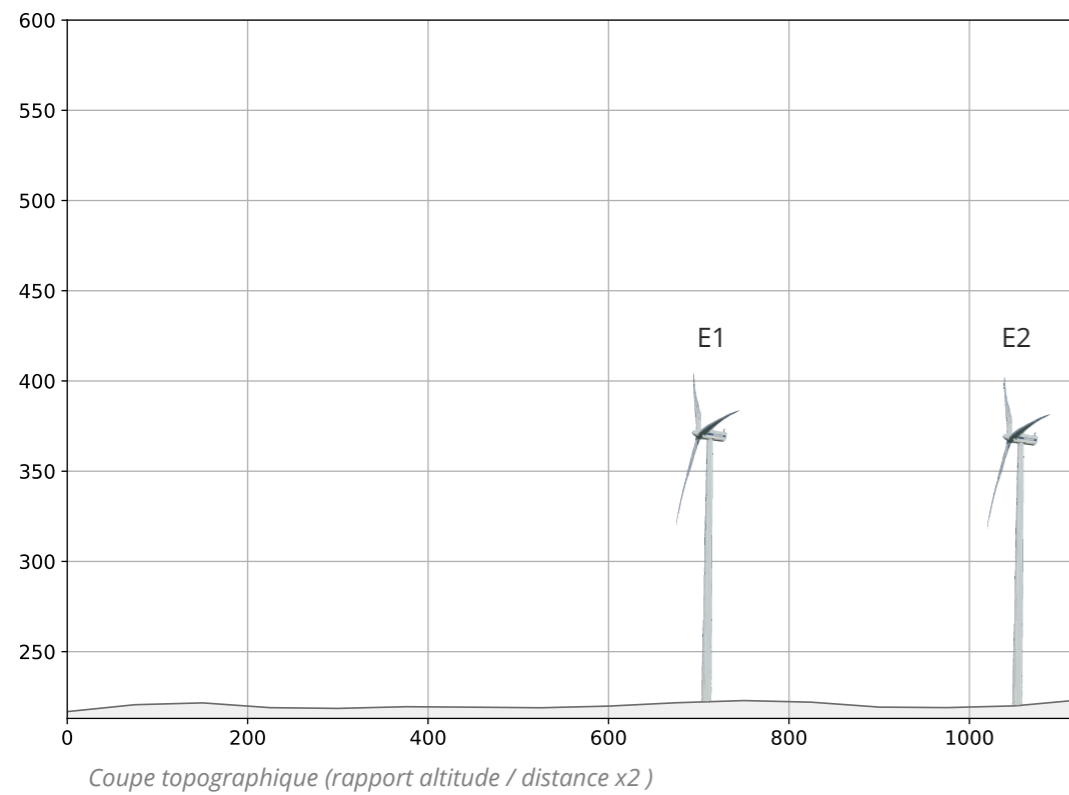
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 42 : Prise de vue depuis l'autoroute A66 au nord-ouest du projet

Enjeux : Relation avec les axes de communication

Le point de vue est localisé sur l'autoroute A66, au nord-ouest des éoliennes, et est représentatif des perceptions des automobilistes se dirigeant vers l'Ariège. La voie apparaît bordée d'un léger talus qui sépare les automobilistes des parcelles agricoles voisines. Malgré la présence de quelques arbustes ponctuant le talus, le secteur offre une vue ouverte sur les collines du Lauragais et la plaine de l'Aïse. Les photographies présentées sont tirées de la fonction Street View de Google Earth. Depuis ce point de vue, le projet apparaît de façon partielle au-dessus du relief et de la végétation. Compte tenu de leur proximité, les éoliennes dominent les structures paysagères proches et apparaissent clairement au-dessus de l'horizon. Compte tenu de son implantation, le projet souligne l'axe généré par l'autoroute et présente un aspect lisible. Un effet de surplomb sur les automobilistes est toutefois identifié.

L'impact est fort.



Etat projeté avec esquisse



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 586161 / 6250716

Angle visuel du parc : 6,0°

Date de la prise de vue : 02/2022

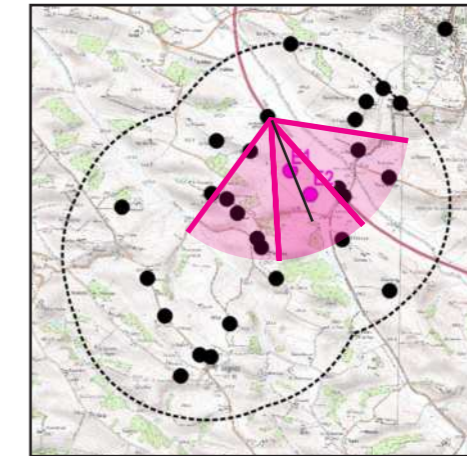
Éolienne la plus proche : E1, à 696 m

Prise de vue Google Street View

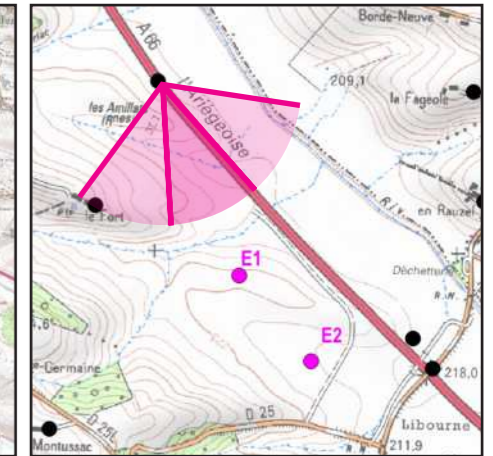
Azimut photo centrale : 156,5°

Hauteur de prise de vue : 2,5 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'autoroute A66 au nord-ouest du projet (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l'autoroute A66 au nord-ouest du projet (état projeté, 2/3)



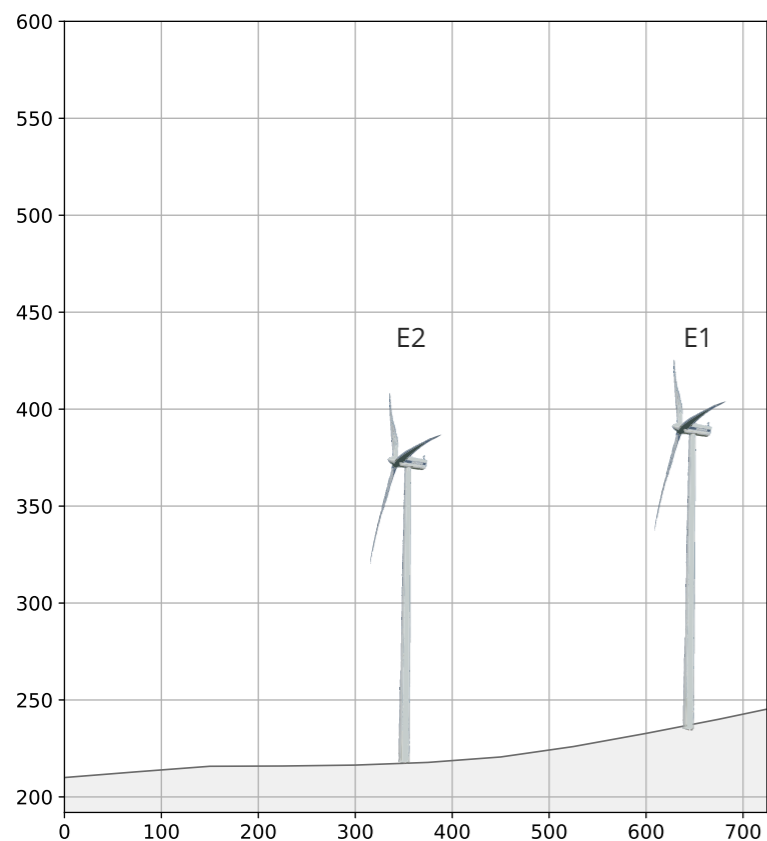
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 43 : Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet

Enjeux : Relation avec les axes de communication

Le point de vue est localisé à proximité de l'autoroute A66, en limite d'une parcelle agricole bordant les voies. Ce point de vue permet d'illustrer les perceptions visuelles des automobilistes se dirigeant vers le nord. Depuis ce point de vue, l'autoroute est en partie bordée par des talus végétalisés, qui limitent les échappées visuelles lointaines. Le projet apparaît de façon très rapproché. Les éoliennes sont presque entièrement visibles, seules leurs bases et une partie du mât de E1 sont dissimulées par la végétation intermédiaire. Le projet occupe une emprise horizontale relativement réduite. Toutefois, compte tenu de leur proximité, les éoliennes génèrent un effet de surplomb sur les voies et dominent nettement les motifs paysagers proches. Le projet est alors prégnant dans la vue.

L'impact est fort.

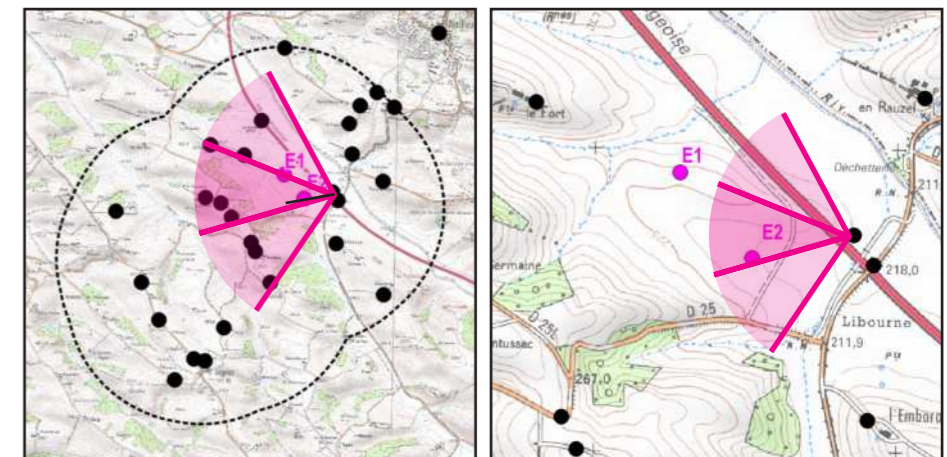


Coupe topographique (rapport altitude / distance x2)

Etat projeté avec esquisse

Informations sur la vue	
Coordonnées Lambert 93 : 587003 / 6249866	Ouverture : F/5.6
Date et heure de la prise de vue : 25/10/2023 à 11:44	Sensibilité : ISO 400
Focale : 32 mm (APSC)	Azimut photo centrale : 272°
Vitesse : 1/250 secondes	Hauteur de prise de vue : 1,5 m
	Angle visuel du parc : 32,5°
	Eolienne la plus proche : E2, à 344 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000



Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état projeté, 1/3)

E2



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis les abords de l'autoroute A66 au sud-est du projet (état projeté, 3/3)

E1



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

5 Table des illustrations

Cartes

<i>Carte 1 : Localisation des photomontages dans le contexte paysager du territoire.</i>	11
<i>Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.</i>	13
<i>Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.</i>	17
<i>Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.</i>	21

Tableaux

<i>Tableau 1 : Liste des photomontages.</i>	10
<i>Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.</i>	13
<i>Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.</i>	17
<i>Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.</i>	21
<i>Tableau 6 : Liste des photomontages des effets cumulés.</i>	25
<i>Tableau 5 : Localisation des photomontages des effets cumulatifs.</i>	25